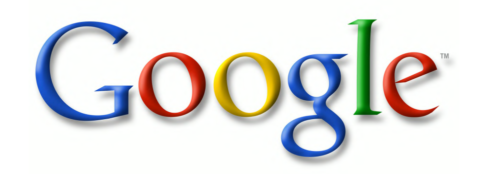
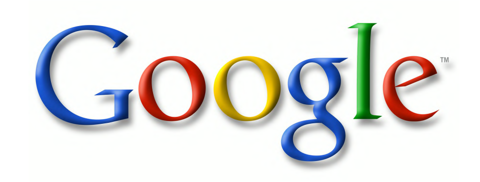





C
4620
23
WIDENER
HN TSTS 2


VE RI TAS



lit

BIBLIOTHÈQUE

DES CHEMINS DE FER

DEUXIÈME SÉRIE

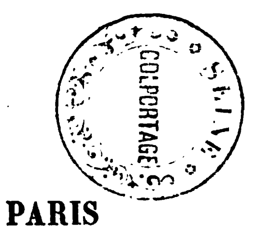
HISTOIRE ET VOYAGES

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

PIE IX

PAR

E. DE SAINT-HERMEL



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1854

PIE IX.

CHAPITRE PREMIER.

État politique de l'Italie à la mort de Grégoire XVI. — Situation particulière de Rome et des États pontificaux. — Nécessité d'une réforme. — L'école libérale, le parti autrichien, le peuple (1846).

Le 1er juin 1846, Rome apprenait la mort du souverain pontife assis depuis quinze ans sur la chaire de saint Pierre. A sa dernière heure, Grégoire XVI, se souvenant du couvent des Camaldules, s'était écrié dans un élan d'humilité monastique: « Je veux mourir en moine et non en souverain, *voglio morir da frate, non da sovrano.* » Ce fut là le dernier mot du pontife expirant; c'était là aussi le dernier mot de son règne. Grégoire XVI était passé sans transition de l'obscurité mystique de sa cellule à la gloire périlleuse du Vatican. Il avait porté sur le trône les vertus d'un religieux plutôt que le caractère d'un monarque, et la science du théologien plus que les lumières d'un prince du XIXe siècle. Ame pure, caractère craintif, intelligence ouverte du côté du ciel,

mais fermée avec obstination aux bruits de la terre et aux échos du siècle, il confondait deux rôles et mêlait deux situations bien différentes, son rôle de successeur des apôtres et sa position de souverain temporel, unissant dans la même conviction la nécessité de l'immobilité dans le dogme et la superstition des vieux abus dans l'administration, s'effrayant d'une réforme dans les finances comme il se fût épouvanté d'un schisme, et tenant presque l'institution d'un chemin de fer à l'égal d'une hérésie. Chaque idée nouvelle se posait pour lui comme un cas de conscience. C'était un moine couronné. Dans des temps moins difficiles, deux siècles auparavant, Mauro Capellari eût suffi aux circonstances. Sa science théologique l'eût rendu le digne gardien des intérêts de la catholicité, et nul ne se fût aperçu de ce désaccord entre les qualités de l'excellent moine et celles d'un prince. Mais l'explosion des besoins nouveaux, l'effervescence des idées libérales, la nécessité des temps avaient singulièrement compliqué le problème et créé pour les vicaires de Jésus-Christ des difficultés étranges et terribles. Grégoire XVI avait employé tous ses efforts à les ajourner; il n'avait pas sérieusement essayé de les résoudre.

L'intervention de l'Autriche dans les légations, pas plus que l'occupation d'Ancône par les troupes françaises, n'avait été une solution. L'autorité du

saint-siége avait été maintenue, l'insurrection désarmée, l'ordre rétabli : tout restait encore à faire. Les idées libérales étaient dans l'air. Le drapeau tricolore qui flottait sur les murs d'Ancône n'en était-il pas lui-même l'éclatant symbole? L'armée française était à la fois une protestation contre l'anarchie et un appel aux réformes. Pourquoi faut-il que Grégoire XVI n'ait pas entendu cet appel, et que, monarque plus éclairé, il n'ait pas osé porter la main sur des abus qui certes n'étaient pas des remparts pour la foi?

Et cependant les avertissements n'avaient pas manqué : les puissances catholiques, protectrices naturelles du saint-siége, avaient tracé dans le *memorandum* célèbre du 21 mai 1831, le programme des réformes devenues nécessaires : l'admissibilité des laïques aux fonctions administratives et judiciaires, la nomination des conseils municipaux laissée au choix d'un électorat très-étendu, la réunion périodique d'un conseil central, composé des députés des provinces et destiné surtout à surveiller l'administration des finances; enfin, l'établissement d'un conseil d'État, chargé d'élaborer les lois et de juger le contentieux. Qui ne sait ce qu'il advint de ce sage programme? Les cartons de la chancellerie romaine le savent aussi. Le pape établit quelques conseils provinciaux, mais il opposa l'inflexible obstination d'un scrupule à

l'institution d'une consulte centrale, et bientôt même les premières tentatives s'arrêtèrent, les institutions provinciales tombèrent, et l'on vit les choses reprendre leur ancienne allure. Timide et inflexible, tel avait été le prince dans Grégoire XVI.

Nous ne rappellerons qu'en passant les orages de son règne, les premières années de son pontificat livrées à l'assaut perpétuel des carbonari, Modène debout et en armes, la Romagne en feu, Bologne, Ancône, Pérouse ouvrant leurs portes à l'insurrection triomphante; la révolte amenant la répression terrible des armes de l'Autriche; puis une réaction effrénée, bientôt plus sanglante que l'émeute, le droit pontifical s'armant d'un glaive implacable, et acceptant pour auxiliaires les bandes des *sanfédistes*, restes impurs des *bravi;* Ravenne et Forli devenus le théâtre d'une guerre de poignards et le quartier général de spadassins aux gages des rancunes d'un parti. Vers les dernières années du règne de Grégoire XVI, il y avait eu comme un apaisement. Les sociétés secrètes semblaient depuis quelque temps avoir émigré ; les sanfédistes étaient las ; il y avait comme une trêve entre les passions. L'opinion éclairée s'abstenait, pour ne pas troubler les derniers jours du pontife, d'exprimer en public aucun vœu d'amélioration, ou de manifester l'improbation cachée qui croissait de jour en jour contre la *famiglia* du vieux pape,

contre les conseillers intimes, les hôtes de sa maison et de sa cour. Rome et l'Italie comprenaient qu'un vieillard de quatre-vingts ans ne pouvait plus entreprendre des réformes qu'il avait combattues pendant les quinze années de son pontificat. Rome et l'Italie ajournaient leurs espérances à un nouveau règne. Dans cette aspiration vers un avenir incertain, nous associons la Péninsule tout entière à la ville pontificale. Qui ne sait que la papauté est la tête et le cœur de l'Italie? Le saint-père réside à Rome, mais sa souveraineté morale embrasse la péninsule. De Turin à Naples, son action politique ébranle ou raffermit les gouvernements et les peuples. A travers ces divisions infinies de territoires et de principautés, Rome est restée de fait la capitale de l'Italie. Ce n'est qu'un fait, nous le savons, mais un fait plus éclatant, plus fort que tous les droits.

La question des réformes nécessaires, comprimée sous Grégoire XVI, ajournée à un autre règne, était donc une question italienne au moins autant que romaine. Des Alpes au golfe de Tarente, les mêmes problèmes s'agitaient dans le frémissement à moitié comprimé des passions.

Dans quel état la mort de Grégoire XVI laissait-elle le domaine de saint Pierre? Les ressources naturelles du pays méconnues, négligées, anéanties, des finances délabrées, des troupes de luxe, mais

pas d'armée réelle, pas d'armée nationale, une administration ignorante et routinière, et, par-dessus tout, la tutelle flétrissante de l'Autriche, accaparant tous les pouvoirs, toutes les influences, et régnant à Rome plus que le pape lui-même: voilà quel tableau présentent les États pontificaux sous Grégoire XVI. La décadence, la faiblesse, la ruine de tous côtés; quel lourd héritage pour son successeur!

La population des États romains pouvait, en 1846, s'évaluer à un peu moins de trois millions d'habitants. Mais la faiblesse numérique de ce peuple intelligent et fier aurait pu être compensée par une habile organisation et par l'industrie vigilante d'un gouvernement qui aurait mis en œuvre les ressources d'un sol naturellement fécond. Malheureusement l'incurie la plus aveugle tarissait les sources de la richesse nationale. Les terres se concentraient de plus en plus dans les mains des grands propriétaires ou des corporations religieuses. D'immenses champs se transformaient en pâturages L'œuvre de l'homme périssait peu à peu sous l'invasion de la nature sauvage. On sait que le désert se faisait aux portes de Rome, s'agrandissant de jour en jour des conquêtes de la stérilité; désert lugubre, interrompu par des tombeaux.

Le peuple des campagnes romaines est par instinct un peuple cultivateur; mais on ne faisait rien

pour développer son bien-être, ni pour améliorer sa condition. Tandis que les autres gouvernements favorisent de toutes leurs forces les grandes expériences d'utilité générale, on ne trouvait pas dans toute la Romagne une seule école d'agriculture, pas une ferme modèle, pas un haras. Les anciennes routes dépérissaient faute d'entretien, personne ne s'occupait d'en tracer de nouvelles; le commerce des denrées, le transport des céréales étaient donc presque nuls, et cette stérilité factice du sol rendait les États romains tributaires des autres pays pour les objets de première nécessité. L'incurie des gouvernements retombe en misère sur les peuples.

Certes, ce n'était pas l'administration financière du pays qui pouvait conjurer la crise. Les revenus prélevés sur un peuple pauvre étaient pauvres eux-mêmes, et, si médiocre qu'il fût, l'impôt pesait encore d'un poids bien lourd sur la pénurie des populations. Voici la situation pécuniaire du gouvernement pontifical sous Grégoire XVI, telle que l'expose un livre consciencieux et très-bien informé, l'*Annuaire des Deux-Mondes* :

« La France impériale, en passant dans les États romains, avait remis en ordre l'administration et les finances du pays. En 1814, les recettes dépassaient les dépenses, et cet heureux état de choses se prolongea jusqu'en 1827. Il devait bientôt faire

place à l'antique chaos. Le règne agité de Grégoire XVI bouleversa la comptabilité. C'était peu que le plus profond mystère enveloppât les opérations budgétaires; le trésor lui-même finit par ne plus se rendre compte de sa propre situation. Il ignorait ses dépenses aussi bien que ses recettes; les exercices empiétaient l'un sur l'autre sans qu'il fût possible de savoir à quelle époque ils commençaient ou finissaient. Il ne restait plus rien des usages que la France avait essayé d'introduire, et, sous le rapport de l'administration financière, Rome était retombée au niveau des peuplades les plus inexpérimentées en matière d'économie administrative. Le déficit actuel remonte à l'année 1828; en 1832, il était déjà considérable. Trois emprunts très-onéreux, plusieurs expédients d'empirisme, ne remédièrent que faiblement à la détresse du trésor. Deux nouveaux emprunts furent contractés plus tard sans aucun profit. Le mal était dans les vices de l'administration, et ces appels au crédit public ne pouvaient être que des palliatifs d'un moment, si des réformes profondes n'étaient introduites dans l'organisation financière du pays. »

Tout se tient dans les gouvernements : la faiblesse ou la force des armées est une conséquence infaillible de la prospérité ou du délabrement des finances. Il y avait à peine un noyau d'armée nationale. Quelques corps d'infanterie mal disciplinés, mal

instruits, faisaient le fond des troupes romaines. Les carabiniers formaient un beau corps de cavalerie; mais c'était là tout. Le reste de l'armée pontificale se composait d'étrangers, et en particulier de Suisses recrutés dans les cantons catholiques en vertu de capitulations. C'était à la fois un corps d'élite et d'apparat, qui semblait ne devoir servir qu'à la pompe des fêtes religieuses, jusqu'au jour où soixante d'entre eux défendirent intrépidement le seuil du Quirinal contre l'émeute. Rien n'est beau comme une compagnie de ces athlètes des Alpes, avec leur splendide costume dessiné par Michel-Ange, avec leurs casques ondoyants d'aigrettes, leurs cuirasses damasquinées et leurs épées à deux mains. Enfin il faut faire mention des gardes nobles, qui sont tous des fils de famille et qui forment la garde honorifique du pape. C'est la fleur de l'aristocratie romaine, c'est l'éclat, la splendeur du palais. Ce n'est pas une force, c'est un luxe.

Les éléments sérieux d'organisation politique manquaient donc partout à la mort de Grégoire XVI. La faiblesse de la pensée politique se trahissait dans la négligence incroyable des ressources agricoles du pays, dans l'abandon des finances aux hasards d'une comptabilité sans règle, et dans le manque d'unité d'une armée moitié nationale et moitié étrangère, privée par là de ce

grand ressort de la vertu militaire, l'émulation du patriotisme et la rivalité de dévouement à la personne qui représente l'État. Aussi, aux mauvais jours, on verra l'armée se fondre d'elle-même dans l'émeute. Les étrangers seuls, les Suisses, restèrent fidèles au drapeau. Un pays ruiné, une situation budgétaire presque désespérée, une armée sans lien, voilà le legs fatal de Grégoire XVI à Pie IX.

A vrai dire, c'était moins Grégoire XVI qui régnait à Rome que l'Autriche. La diplomatie de M. de Metternich avait fait payer cher au saint-père l'appui de ses baïonnettes. Son influence ne se révélait pas à Rome sous la forme matérielle des gros bataillons qui campaient sur les frontières des légations ; mais pour être moins sensible aux yeux de la populace, elle n'était pas moins évidente pour les esprits éclairés. L'Autriche, selon une énergique expression de l'époque, tenait la Romagne par les cheveux. A Rome elle occupait toutes les avenues du pouvoir ; elle agissait à la fois par la corruption et par la crainte ; elle gagnait par de secrètes faveurs les esprits plus fermes qu'elle n'intimidait pas. Le sacré collége obéissait à ses impulsions. L'administration supérieure, quelques chefs de l'aristocratie romaine, quelques ordres religieux singulièrement forts par leur union et leur discipline, formaient ce qu'on appelait dès

cette époque le parti autrichien, parti en faveur au Vatican, et qui, devenu, par une marche habile et calculée, le dépositaire de toutes les ressources de l'État, le maître de tous les ressorts de l'autorité, croyait pouvoir se garantir à lui-même l'éternité d'une politique si bien servie par les armes. On s'était fait une morale d'État assez commode, qui, pour manquer de patriotisme, ne manquait pas d'habileté : on aimait à se persuader et à persuader aux autres que le secours des étrangers était nécessaire à l'existence temporelle du pontificat, et qu'il fallait bien payer du prix de son indépendance la rançon de sa sécurité. On goûtait le perfide repos de ces maximes peu sincères. Le gouvernement pontifical trouvait double profit à se laisser ainsi garder et diriger. Le présent était tranquille, le calme était dans les rues : qu'importait le reste? On ne s'inquiétait pas de savoir si le lendemain serait troublé; on s'effrayait peu des mouvements d'idées qui se manifestaient dans la société éclairée et qui groupaient dans la doctrine d'un libéralisme intelligent un grand nombre d'esprits. La compression, si violente contre l'émeute, dédaignait de frapper ces chimères d'espérance dont s'enivrait un patriotisme enfantin et dont riait la grande politique.

Et cependant chaque jour donnait de nouvelles recrues à l'école libérale. Une agitation remarqua-

ble d'opinions modérées mais décidées se produisait dans les États romains, dans la Toscane et dans le Piémont. L'école avait des publicistes de premier ordre. Il suffit de citer, parmi beaucoup d'autres, l'abbé Gioberti, le comte César Balbo, M. d'Azeglio. Ces noms disaient assez qu'on n'avait affaire ni à des spadassins, ni à des aventuriers d'idée, mais à des hommes d'État résolus à demander au triomphe moral de leurs convictions ce que la révolte eût follement compromis.

Ce fut surtout dans les trois dernières années du pontificat de Grégoire XVI que se développa la propagande des idées nouvelles. L'Italie éclairée passa dans le camp du libéralisme modéré. Ce fut une victoire toute d'opinion et où les livres furent les seuls combattants. M. Gioberti avait ouvert le feu. Du fond de son exil qui durait depuis dix années, il avait envoyé à ses frères découragés un livre qui fut un événement, le fameux *Del Primato civile et morale d'Italia.* L'auteur n'y ménageait pas la critique à l'administration temporelle de Grégoire XVI, mais il n'en montrait pas moins à l'égard du saint-siége la plus respectueuse déférence : ce n'était pas un défenseur des vieux abus, mais ce n'était pas non plus un radical. Il ne voyait d'avenir pour l'Italie que dans les bras du saint-père et sous l'égide du pontificat. Il rêvait pour la papauté un rôle sublime de suprématie politique sur l'Italie, comme elle avait

déjà la suprématie spirituelle sur le monde. L'indépendance et la liberté de la péninsule étaient à ce prix. Il sanctifiait les aspirations du patriotisme par les bénédictions d'un pontife idéal dont il marquait l'avénement à courte échéance, par une espèce d'instinct prophétique qui mêlait les lueurs de l'enthousiasme aux considérations de l'homme d'État.

Le succès de ce livre fut immense. Le nom de M. Gioberti vola d'un bout à l'autre de la péninsule; sa popularité ne fut qu'une acclamation.

La bourgeoisie et une grande partie de la noblesse se rallièrent à ce système national et pratique qui rompait ouvertement avec les théories impossibles du radicalisme, également condamnées par les traditions, par les mœurs et les croyances. L'école libérale, qui n'était auparavant qu'une vague aspiration, eut dès lors pour elle tout ce qui fait un parti sérieux, un programme, un chef, des prosélytes. C'était, si l'on veut des analogies historiques, c'était encore le vieux parti guelfe qui se reconstituait dans la poussière des tombeaux; mais cette fois c'étaient les guelfes avec une idée de plus, très-obscure et très-équivoque au moyen âge, maintenant très-précise : la liberté. La papauté était la clef de voûte de l'édifice, mais une papauté libérale au temporel, animée du plus pur patriotisme, et réalisant l'accord des deux plus grandes choses du

monde, la liberté et la religion. On ne renversait pas les trônes, on ne proscrivait pas les princes, on ne faisait pas la chasse aux souverains. On ne renversait que les abus séculaires des administrations politiques, on organisait partout la liberté modérée; on n'usait pas ses forces dans les dissensions des partis; on gardait toute sa vigueur contre l'étranger, et l'union des souverains et des peuples rendait possible ce que les théories absolues du radicalisme rendaient chimérique. Un vaste système de fédération remplaçait le rêve républicain de l'unité. Tel était le programme, et certes il n'y en eut jamais de plus juste, de plus net, de plus logique pour la restauration de cette pauvre Italie agonisante. Les libéraux ne se trompaient pas quand ils espéraient pouvoir soulever le sol même de l'Italie avec ces deux puissants leviers, l'idée religieuse et l'idée nationale. Dix-huit mois après, deux cris faisaient retentir tous les échos de l'Italie : Vive Pie IX! et : Dehors les barbares! *Viva Pio nono* et *Fuori i barbari!* Nous n'hésitons pas à dire que c'est là qu'était le salut de l'Italie. Tout le reste fut un rêve d'orgueil, une ivresse de l'impuissance, un germe de mort.

La même année voyait paraître avec un succès presque égal la brochure du comte Balbo, *Delle speranze d'Italia*, où le noble publiciste résumait sous une forme à la fois sérieuse et brillante les motifs

de légitime espoir et les motifs de crainte qu'il entrevoyait pour l'avenir de sa belle patrie. Il croyait tout sauvé si on laissait faire leur œuvre aux idées justes et modérées, sans recourir aux moyens extrêmes des armes, de la force, de l'émeute. Il voyait tout perdu si la violence se chargeait une fois encore de faire la propagande de la liberté. Jamais on n'a célébré dans un plus ferme langage l'invincible puissance des principes, la force de la vérité, et cette autorité toute moderne de l'opinion publique qui gagne plus de batailles en temporisant que les impatiences de la révolte en provoquant : « Ceux qui, dans une entreprise bonne en soi, disait-il, suivent le droit actuel, légitimité ou légalité peu importe, unissent la moralité du but à la moralité des moyens. Ils ont pour eux leur conscience libre de remords, ce qui est une force ; ils ont l'opinion publique, ce qui est aussi une grande force. Ils ne dépendent pas du hasard, ils peuvent attendre l'occasion, ce qui, de toutes les forces, est la plus grande dans une entreprise ardue et de longue haleine » Temporiser avec l'oppression quand on a derrière soi le droit, tel était le sens général du livre, et l'on put croire quelque temps que cette doctrine avait été comprise et cet appel entendu.

A Florence, le marquis Capponi mettait à profit une popularité légitime pour fonder un parti dans le même sens, à la fois national et modéré. Un an

après le grand succès des livres de l'abbé Gioberti et du comte Balbo, un autre Piémontais, d'un grand esprit et d'une âme élevée, M. Massimo d'Azeglio, parcourait les légations, lasses du joug des sanfédistes, et s'agitant dans l'impatience du jour qui les délivrerait de ces bandes odieuses et soudoyées. M. d'Azeglio semait partout sur son passage les conseils de la prudence. Il pensait comme M. Balbo, et ne voulait pas que l'on remît aux chances sanglantes d'une révolution la fortune de l'Italie et les droits des peuples. Il calmait les impatiences du présent au profit de l'avenir. Il condamnait la violence, même au service du droit. C'est la doctrine qu'il reprit plus tard dans des pages émues, solennelles, patriotiques, qu'il publia quelques mois avant la mort de Grégoire XVI sous ce titre : *Degli ultimi casi di Rimini*. « C'est une œuvre grave que de précipiter son pays dans les révolutions : donner le branle à une telle entreprise peut être le comble du courage ou de la folie; mais c'est toujours un acte redoutable... Tenter une révolution, c'est se constituer souverain arbitre de la volonté, de la propriété, de la vie d'un nombre indéfini de ses semblables!... Quand, dans une nation, tout le monde reconnaît la justice d'une chose et la veut, cette chose est faite. »

Ainsi pensait, ainsi écrivait la grande école libérale de 1846, et l'Italie éclairée applaudissait. Ces

écrits circulaient de main en main, moitié défendus, moitié tolérés par les polices italiennes. La complicité du libéralisme s'agrandissait, tous les esprits distingués se donnaient rendez-vous dans ces nobles espérances de la patrie régénérée. Les prédicateurs les plus célèbres, Galuzzi, Mazzani, Ventura, étaient gagnés à cette contagion d'enthousiasme. Leur parole ardente laissait passer, de temps à autre, à travers le commentaire de l'Évangile, un frémissement de liberté. Les classes supérieures s'enivraient des plus doux rêves. On n'était pas libre encore, mais on se croyait sûr de l'avenir. Le prochain pontificat devait être la date de l'âge d'or. Ce n'était plus une agitation extérieure et factice comme celle de 1831 et de 1833, et qui n'avait guère été qu'une tentative pour imiter les mouvements contemporains d'Espagne et de France; ce n'était plus une utopie sortie d'un conciliabule de conspirateurs: le mouvement était national, spontané, profond. Dès les premiers mots de leur programme, les libéraux se séparaient des radicaux: ils rompaient avec toutes les traditions du carbonarisme. Ils invitaient les âmes à la concorde, les peuples à la confiance, les souverains à la liberté, tous au respect des croyances, à l'oubli des rivalités locales, à l'union dans un grand parti qui ne serait plus une faction, mais la fédération de l'Italie tout entière contre l'étranger.

Là était la limite des vœux et des espérances légitimes, posée d'une main ferme par MM. Gioberti, Balbo, d'Azeglio, Capponi. L'école libérale se plaçait donc à une égale distance du parti autrichien et de la faction radicale. C'était là sa force, parce que, pour un pays aussi profondément divisé d'intérêts, de souvenirs, de mœurs, c'était la vérité. On ne pouvait pas moins pour régénérer l'Italie; mais tenter davantage, c'était de l'aveuglement ou de la folie. Cependant la vieille école révolutionnaire n'avait pas abdiqué; seulement elle s'était transformée : elle s'appelait fièrement la *jeune Italie*, n'ajoutant d'ailleurs à l'ancien programme républicain que des idées assez nébuleuses sur le *progrès absolu* et la *formule idéale* des peuples. Les seuls personnages marquants de la jeune Italie étaient en exil; leur propagande était arrêtée: nous retrouverons plus tard à l'œuvre, dans des écrits et dans les faits, cette singulière école de mysticisme révolutionnaire qui reconnaît pour chef M. Mazzini. En 1846, l'ancien reste du radicalisme semblait être comme fondu dans le grand courant du parti libéral. M. Mazzini n'avait plus de prosélytes avoués que dans l'émigration. Plus tard le parti se reconstituera, et nous le jugerons en toute liberté.

Et le peuple, que devenait-il? de quel côté étaient ses sympathies et ses vœux? Il faut bien le dire, les grandes questions de l'indépendance et de la ré-

forme ne s'agitaient que pour les classes intermédiaires et pour la noblesse. Les masses semblaient y rester indifférentes. Leur ignorance était profonde, leur politique se réduisait à quelques idées très-élémentaires et d'une naïveté incomparable. Comme le raconte M. d'Azeglio dans une piquante brochure, il n'y avait que deux partis pour le peuple. D'un côté c'étaient les partisans des idées nouvelles: libéraux, jacobins, francs-maçons, c'était tout un pour lui: il ne faisait pas de différence entre M. Gioberti et M. Mazzini; il ne voyait dans les réformistes et les carbonari qu'une seule et même chose : tout cela était le parti du diable. De l'autre côté, c'était le parti du bon Dieu, c'était le pape. Il y avait lutte bien naturelle entre le diable et le pape, et quand les acolytes du démon, libéraux et carbonari, faisaient mine de vaincre, le grand sabre de l'Autriche intervenait, et tout rentrait dans l'ordre. C'était là toute la politique du peuple, de ce même peuple qu'on vit passer, en moins de d ux ans, de la naïveté à l'exaltation, d'une dévotion superstitieuse à un délire sans nom. L'Italie ne sera régénérée que le jour où le peuple sera devenu, par l'éducation, capable de liberté, de modération, de progrès. Or, l'instruction du peuple se fait mal avec des harangues. Les poëmes révolutionnaires l'exaltent en l'aveuglant. On ne le vit que trop plus tard.

Tels étaient les partis en présence, sur le sol agité de la vieille Italie, au moment où l'Europe apprit la mort de Grégoire XVI et l'élection de Pie IX.

CHAPITRE II.

Vie de Pie IX avant son élection. — Études et jeunesse du comte Mastaï. — Son entrée dans les ordres. — Sa vie évangélique. — Son rôle spirituel et temporel à l'archevêché de Spolète et à l'évêché d'Imola (1792-1846).

Il y a deux parts à faire dans la vie des personnes illustres, et ces deux parts sont quelquefois divisées par l'intervalle d'un seul instant : au delà de cette limite, c'est la vie historique et publique qui commence; en deçà, c'est l'existence privée qui finit.

L'histoire politique n'a rien à faire de cette première partie de l'existence des grands personnages. A peine si parfois elle l'effleure du bout de sa plume dédaigneuse, pour y chercher quelques circonstances qui ont pu agir sur le développement du caractère ou de la destinée de l'homme. Mais, il faut bien le dire, la curiosité humaine n'a pas ces dédains et ne se satisfait pas à si bon compte. Elle s'attache avec obstination à tous les détails, même les plus intimes, de la vie des hommes célèbres. Elle recherche les origines, les premiers débuts

d'une vie promise à la gloire. Elle veut retrouver l'homme tel qu'il était avant d'être passé à l'état de grand homme. Elle veut faire une sorte de connaissance familière avec lui, avant l'époque où il est entré sur la scène du monde et devenu le justiciable de l'histoire. C'est là un sentiment profondément humain, universel. C'est pour satisfaire à cet impérieux besoin qu'on a inventé la biographie, genre collatéral, si je puis dire ainsi, de la grande histoire, genre plus humble, peut-être aussi plus varié par sa nature même qui admet l'anecdote sans exclure les considérations, et qui rétablit près de l'homme public l'homme privé, dans toute la vérité de son caractère, dans la franchise de ses mœurs. Mais pour garder sa dignité sans rien perdre de son intérêt, la biographie doit se défendre d'un double péril : un choix trop sévère dans les détails, qui produirait la sécheresse, et l'intempérance de l'anecdote qui, aboutirait à la puérilité. La biographie, telle que nous la comprenons, ne doit être ni un tableau chronologique ni un commérage. Nous essayerons de nous tenir à une égale distance de ces deux excès. Nous n'apporterons aucun dédain dans le triage des mille anecdotes qui forment la légende contemporaine de Pie IX; mais nous ne chercherons pas dans la vie du saint-père, comme quelques-uns l'ont fait avant nous, le prétexte d'un gros roman rempli de triviales enlumi-

nures ou de déclamations sentimentales. Si nous sommes vrai, nous serons assez intéressant.

Jean-Marie Mastaï-Ferretti, de la famille des comtes Mastaï, est né à Sinigaglia, dans la légation d'Urbino-et-Pesaro, le 17 mai 1792. Un mot sur la ville et sur la famille. Sinigaglia, en latin *Sena-Gallica* ou *Seno-Gallia*, doit son nom et son origine à une colonie de Gaulois sénonais. Les amateurs d'analogie historique aimeront à voir dans le nom de la ville natale du saint pontife un présage et peut-être même une explication de l'amitié particulière que Pie IX a toujours eue pour la France. Laissons ces enfantillages pour ce qu'ils valent. La famille des comtes Mastaï est lombarde d'origine. Ce n'est que vers le XV[e] siècle qu'elle vint s'établir dans le duché d'Urbin. Les titres de noblesse de la famille remontent au XVII[e] siècle; ils lui furent conférés par le prince Farnèse. C'était une des meilleures maisons de la province; c'était incontestablement la première de la ville. Les Mastaï étaient, de père en fils, gonfaloniers. Cet honneur était devenu presque une propriété de famille. Le père du saint pontife exerçait cette charge très-périlleuse à l'époque de l'invasion française. Un de ses oncles, André, évêque de Pesaro, paya d'une longue captivité dans la citadelle de Mantoue sa fidélité au pape Pie VII. Avec l'enfant qui vient de naître, les destinées de la famille s'agrandiront, et le

nom déjà honoré des Mastaï fera le tour du monde catholique.

La mère de Jean-Marie, la comtesse Mastaï, était une femme d'un grand caractère et d'une haute piété. On dit qu'elle se proposait, dans l'œuvre de l'éducation de sa famille, le pieux exemple de deux saintes dames, mères de deux grands saints, Thomas d'Aquin et François de Sales : un système de fermeté et de douceur, une énergie calme tempérée par la plus suave piété, tel avait été le secret de ces deux nobles femmes dont l'une avait donné à l'Église son plus grand docteur, dont l'autre avait donné au mysticisme chrétien son plus touchant interprète. Il est rare qu'un grand homme ou un saint n'ait pas eu une femme choisie près de son berceau. C'est par les secrètes influences de la mère que Dieu prépare ce mélange extraordinaire de douceur et de force qui compose les âmes d'élite. La mère est comme l'intermédiaire par lequel le don divin s'élabore, avant de passer dans le mystérieux enfant.

La comtesse Mastaï n'avait pas les sottes complaisances des grandes dames de nos jours, qui, pour épargner à leurs enfants les petits ennuis de la vie commune, en font jusqu'à vingt ans l'objet de soins amollissants. A douze ans, Jean-Marie entrait au collége de Volterra, et il n'en sortait qu'en 1810, après avoir accompli le cours régulier de ses étu-

des. Il se fit remarquer pendant ces six années par une application heureuse, par la sûreté de l'esprit, la finesse du bon sens si rare à cet âge, et enfin par une piété éclairée. Ce sont là les souvenirs qu'il a laissés à ses condisciples. On peut se passer, avec ces qualités solides, des dons plus brillants, qui ne sont souvent à cet âge, comme plus tard, que le luxe d'une intelligence à laquelle manque le nécessaire.

On ne sait pas généralement que le saint-père a servi, et qu'il a servi dans un régiment français. Quelques officiers généraux ont été les camarades de régiment de Pie IX. Voici comment le jeune Mastaï se trouva engagé dans la carrière des armes, singulier noviciat, il faut en convenir, pour un pontife futur.

Le décret de 1811, par lequel Napoléon organisait les *gardes d'honneur*, trouva Mastaï dans une de ces heures indécises où l'on ne sait trop de quel côté diriger sa flottante activité. Agé de dix-neuf ans, et n'ayant pas encore entendu l'appel irrésistible de Dieu, le jeune comte s'engagea dans le 1er escadron du 1er régiment : on sait que les États romains étaient alors annexés à l'empire français. Il partit donc, et fit deux ans de service dans ces régiments d'élite. A la chute de Napoléon et au démembrement de l'empire, Mastaï entra dans un régiment autrichien, mais il n'y resta pas : il y avait peu de

sympathie de caractère et d'idées entre les autres officiers et lui. Redevenu libre, il demanda et obtint à grand'peine d'entrer dans la garde noble, reconstituée par le pape Pie VII. Le prince Barberini, commandant des gardes nobles, refusait d'admettre ce jeune homme, dont la santé précaire et la pâleur maladive ne lui annonçaient qu'un débile soldat. Il ne consentit que sur la recommandation expresse du pape à l'inscrire sur la liste des aspirants. Mastaï ne devait pas entrer dans le service actif : l'heure providentielle avait sonné.

Ici se place un événement assez mystérieux qui change brusquement le cours de la vie de Mastaï.

Un soir, on trouva le jeune comte se débattant sur le pavé de la rue Santa-Anna, en proie à un mal terrible. Ce fut comme un coup divin qui le frappa, qui le renversa sur la pierre et qui l'inonda d'une lumière nouvelle. Dieu envoie parfois à ses élus de redoutables avertissements. Si ce fut une épreuve, elle trouva un cœur résigné ; si ce fut un avertissement, il fut entendu. La carrière militaire était désormais fermée pour lui. Le prince Barberini craignait que le retour de ces accidents nerveux n'amenât un mal chronique, et dès lors il raya de ses rôles le nom du jeune officier ; mais dès lors aussi Mastaï ne s'appartenait plus. Un vœu, prononcé dans un élan de sublime résignation, destinait aux autels sa jeunesse si florissante et le

reste d'une vie qui aurait pu devenir glorieuse dans les voies du monde. Mastaï quitta Rome pendant quelques mois, et, quand il y revint, ce fut sous l'habit ecclésiastique que parut le jeune officier, éclairé d'un vertige surnaturel, comme saint Paul sur le chemin de Damas. Pendant trois ans, il suivit les cours de l'académie ecclésiastique, et l'on raconte que le célèbre théologien Graziosi, son professeur, s'écria un jour, ému de sa charité, de sa douceur, de sa piété, *que l'abbé Mastaï avait le cœur d'un pape*. Ordonné prêtre, il dévoua les premières années de son sacerdoce à ces bonnes œuvres, les meilleures de toutes, qui recherchent l'ombre et s'effrayent de la publicité. Mastaï apportait dans l'exercice de la plus haute charité cette extrême pudeur qui en est le charme le plus rare et le plus délicat.

La première messe de l'abbé Mastaï avait été dite dans l'église de l'hospice de *Tata-Giovanni*. Ce sanctuaire était pour lui plus beau que toutes les basiliques. C'était la basilique de l'indigence : Mastaï préludait par le service volontaire des pauvres aux grandeurs de sa destinée.

Cet hospice est, dit-on, au nombre des plus chers souvenirs du pape. L'institution de cette maison de refuge avait été une sorte de miracle. On avait vu au commencement du siècle un pauvre homme, pieux et de bonne volonté, Giovanni Borgi,

entreprendre un de ces projets qui sont une merveille d'audace chrétienne : avec ses seules ressources extrêmement bornées, il avait résolu d'arracher les pauvres orphelins, vagabonds et sans pain, à l'oisiveté qui flétrit, et au crime, inévitable alternative de la misère. Il en avait recueilli un certain nombre, les avait élevés chrétiennement et placés pour la plupart chez des maîtres, dans des ateliers où sa surveillance les suivait. Dieu avait béni la pensée de cet excellent homme ; l'hospice devint une sorte d'institution régulière, subventionnée et dirigée par l'État. L'abbé Mastaï, qui s'était attaché à ce pauvre hospice d'enfants laborieux dès les jours de sa jeunesse mondaine, s'y dévoua entièrement, quand le sacerdoce lui eut donné charge d'âmes. Le pape Pie VII lui confia la direction de la maison, et pendant cinq ans l'abbé Mastaï consacra sa fortune, ses soins, ses forces à la prospérité matérielle et morale de cet hospice dont il avait fait une institution toute nouvelle par les réformes qu'il y introduisit, et par l'impulsion intelligente qu'il donna à l'éducation professionnelle, alors fort arriérée à Rome.

Le directeur était l'idole de ces jeunes enfants dont il était bien moins le maître que le père. Il vivait avec eux, les connaissant tous par leur nom, les suivant tous, même après leur sortie de l'hospice, dans les diverses carrières qu'ils embras-

saient. Dans ses actes c'était la simplicité, dans toutes ses paroles l'onction de l'Évangile. Un soir, une nouvelle sinistre retentit comme un coup de foudre dans les salles de l'hospice. L'abbé Mastaï allait partir le lendemain pour une mission lointaine. Ce fut une lamentation universelle : toute la nuit se passa dans les larmes, dans les entretiens affectueux, dans les bons conseils et les bonnes promesses. Le matin, les orphelins voyaient partir leur second père, et le bon prêtre emportait de cette scène touchante un souvenir qui ne le quitta jamais, ni sur les mers lointaines dont il allait affronter les fureurs, ni dans les orages de son pontificat, plus terribles mille fois que l'Océan et ses tempêtes. Les bonnes œuvres accomplies dans l'obscurité laissent après elle je ne sais quelle paix dans le cœur, je ne sais quel parfum dans l'âme, qui les rendent mille fois plus douces au souvenir que les grandes œuvres accomplies dans la gloire et dans l'applaudissement des hommes. Tel est le prix de la sainte simplicité aux yeux de Dieu.

Mastaï suivait dans le nouveau monde, en qualité d'auditeur, Mgr Muzi, vicaire apostolique du Chili, du Pérou, du Mexique et des autres États récemment émancipés. L'abbé Sallusti était secrétaire de la légation. L'objet de cette mission était des plus délicats. Il s'agissait de régler, d'un commun accord avec les autorités républicaines, au

nom du saint-siége, les droits et les devoirs du clergé, sa situation temporelle et spirituelle dans les constitutions nouvelles sorties de ce grand mouvement d'indépendance qui avait ravi à l'Espagne la moitié d'un monde. Or, on le sait, les États les plus récents sont souvent les plus jaloux de leur autorité nouvelle. Le pape, en adjoignant l'abbé Mastaï à Mgr Muzi, lui avait donné, comme auxiliaire, le bon sens le plus ferme et le plus pénétrant du jeune clergé romain.

Ce fut le 5 octobre 1823 que la goëlette l'*Héloïse* tendit ses voiles vers le nouveau monde, emportant ce jeune abbé qui devait être un jour le souverain spirituel de ces belles contrées. Ce voyage ne fut, du reste, qu'une longue épreuve de patience et de privations. Un orage violent assaillit le navire à la hauteur des côtes de Catalogne. L'*Héloïse* avait à peine échappé au danger de la mer, qu'elle abordait dans la rade de Palma, où de plus graves périls attendaient les voyageurs. En dépit de leurs titres sacrés, on ne voulait voir en eux que les complices de la révolte contre l'Espagne et les auxiliaires de l'indépendance. Quelques jours après, c'était un brick de flibustiers qui rançonnait le navire italien. C'était enfin un ouragan épouvantable qui accueillait les voyageurs sur les côtes de l'Amérique. Après trois mois de souffrances, l'*Héloïse* entrait le 1er janvier 1824 dans le majestueux Rio de

la Plata, l'un des plus beaux fleuves du monde, et la légation touchait enfin le sol américain, après lequel tous soupiraient dans les vastes solitudes de l'Océan.

Aux déserts de la mer succédèrent ceux du continent. Il s'agissait de traverser les Pampas et la grande Cordillère des Andes pour arriver à Santiago, but de la mission. Ce ne fut qu'avec des efforts incroyables que les voyageurs atteignirent enfin le Chili. Ils eurent à marcher sans trève le jour, et quelquefois la nuit, sur le sable brûlant ou dans les grandes forêts non frayées, sans autre soutien que leur confiance en Dieu, sans autre délassement que cette inépuisable gaieté qui naît d'une bonne conscience. Au milieu des plus grandes souffrances, quand on mourait de faim ou de soif, les pieux voyageurs échangeaient quelques versets des psaumes, et cette prière en commun soulageait les corps en élevant les âmes. D'autres fois, on égayait ses fatigues par quelques fraîches peintures de Virgile ou du Tasse, et l'imagination charmée berçait quelque temps la douleur. Cette traversée, plus dure encore et plus périlleuse que la première, ne dura pas moins de temps. Ce ne fut que vers la fin du mois de mars que le vicaire apostolique fit son entrée sur le territoire du Chili, dans un appareil qui n'était pas fait pour donner ombrage à l'austérité républicaine.

Tant de dévouement aux intérêts religieux d'une nation perdue aux confins du monde fut assez mal récompensé. La négociation, par elle-même très-délicate, se compliqua bientôt de difficultés inattendues. L'esprit républicain, dans toute la ferveur de sa nouveauté, se montra jaloux des droits de l'État jusqu'à rendre tout concordat impossible. On contestait même au vicaire apostolique le droit de séculariser des religieux qui demandaient à rentrer dans le monde. Des tracasseries indignes vinrent se joindre à ces contestations de principes. Un jour, le gouvernement lésinait sur les frais de subsistance de la légation, qu'il s'était engagé à défrayer, et ces chicanes mesquines réduisirent les représentants du saint-père aux ressources les plus humbles, à l'aumône. Un autre jour, un scrupule subit saisissait les chefs de l'État; on faisait mine de prendre le vicaire apostolique pour un aventurier, et de longs mois se passaient en vérifications dérisoires. Mgr Muzi restait calme, et l'abbé Mastaï était près de lui un exemple et comme un conseil vivant de résignation. De guerre lasse, il fallut partir; et, un an juste après avoir quitté les bords de l'Italie, la légation s'éloignait du rivage américain sans avoir pu rien conclure, ni obtenu aucun résultat.

L'abbé Mastaï n'avait pas perdu son temps. Cette année, si stérile en résultats extérieurs, fut des plus fécondes pour le développement des rares qualités

qui germaient en lui. Il avait vu, lui aussi, les cités et les mœurs de beaucoup de peuples : *mores hominum multorum vidit et urbes*. Ce grand enseignement des lointains voyages ne s'était pas adressé à une âme ordinaire. La pensée de l'abbé Mastaï s'était agrandie, élevée, purifiée au contact de tant de civilisations naissantes ou dégradées, de tant de peuples divers, et au spectacle de la nature, cette admirable ouvrière de Dieu, si variée dans ses splendeurs, si multiple dans ses merveilles, aussi étonnante sur les plaines sans fin de l'Océan que dans les forêts du nouveau monde.

L'esprit semble s'élargir avec la sphère de la vie matérielle. Les vastes horizons conviennent aux grandes âmes et les préparent aux grandes choses. L'abbé Mastaï avait ainsi reçu dans sa jeunesse deux sortes de leçons très-salutaires, et qui manquent bien souvent aux vertus les plus éprouvées du sacerdoce : la leçon du monde, dans lequel Mastaï avait vécu avant l'heure de sa vocation, et la leçon des voyages, qui dégagent l'âme des secrètes servitudes du préjugé local. Ces deux enseignements avaient été l'un et l'autre admirablement compris.

Ce fut à son retour du Chili que les honneurs ecclésiastiques commencèrent pour l'abbé Mastaï. Le pape Léon XII, qui avait été singulièrement frappé de l'esprit pénétrant et du bon sens dont le

jeune auditeur avait donné des gages dans cette difficile mission, le nomma chanoine de Sainte-Marie-in-Via-Lata, et l'admit aux honneurs de la prélature. C'était le premier pas du jeune abbé dans les dignités. On sait ce que c'est que la prélature. Ce n'est pas, à proprement dire, une charge ecclésiastique, un office dans l'administration spirituelle ou temporelle; mais c'est le premier degré pour arriver à toutes les charges; c'est moins encore une dignité que le droit d'arriver à toutes les dignités : c'est le titre officiel du mérite. Trop souvent la naissance ou la fortune suppléent au savoir ou à la piété. La pourpre romaine qui décore d'ordinaire les élus fut cette fois ornée par la solide vertu et la science du privilégié.

On n'avait pas oublié à Rome les services humbles et pourtant si importants que l'abbé Mastaï avait rendus à l'hospice de Tata-Giovanni. Le saint-père résolut de mettre à profit cette activité douce, cette vigilance assidue, cet esprit d'ordre qui dominait sans effort l'ensemble et les détails d'une vaste administration. La modestie de l'abbé Mastaï se serait estimée heureuse de se retrouver au sein de cette famille d'orphelins que son départ avait laissée sans consolation. Mais on jugea avec raison qu'il fallait appliquer à de plus grands objets de si rares qualités. Le pape Léon XII nomma le chanoine Mastaï président de la commission directrice

du grand hospice de Saint-Michel à Ripa-Grande. C'est un des plus beaux et des plus grands établissements de charité que possèdent Rome et le monde. Tout un peuple habite ce vaste domaine. C'est à la fois une maison de retraite pour les vieillards et les infirmes, une immense école professionnelle pour les jeunes filles pauvres, et une sorte d'atelier gigantesque pour les enfants abandonnés. La plupart y apprennent les métiers : quelques-uns, chez lesquels s'annoncent des dispositions plus hautes, s'y appliquent, aux frais de l'hospice, à l'étude des beaux-arts. Cet hospice est un monde, et l'administration d'un pareil établissement demande presque des qualités d'homme d'État. Au moment où Mastaï fut nommé à la direction, le budget de l'hospice réclamait à la fois une infatigable vigilance et une véritable capacité financière. Au bout de deux ans, tous les ressorts de l'institution marchaient à merveille, la banqueroute était déjà bien loin : les déficits étaient comblés, les recettes superbes, et loin d'appauvrir l'hospice en associant l'apprenti-ouvrier aux bénéfices de son travail, Mastaï avait prouvé par là que la justice s'accorde à merveille avec l'économie, et que les meilleures maisons ne sont pas celles qui exploitent le travail, mais celles qui l'excitent en lui faisant une part équitable. En deux ans, les orphelins avaient amassé un petit pécule qui assu-

rait pour l'avenir un peu de misère de moins, et les bénéfices de l'hospice avaient doublé. Mastaï s'était acquis la considération d'un administrateur de premier ordre. Plus tard Pie IX consacra le souvenir de son passage à l'hospice Saint-Michel, en venant chaque année, le jour de la fête du patron de la maison, ouvrir l'exposition industrielle des produits, et cette exposition devint une sorte de fête populaire, d'anniversaire national. Il n'y a guère d'ouvriers de Rome qui n'aient eu ou un frère, ou un fils, ou un parent à l'hospice si heureusement sauvé de la catastrophe par le jeune prélat.

Dans le consistoire du 21 mai 1827, l'abbé comte Mastaï fut nommé archevêque de Spolète, ville natale de Léon XII. Le saint-père n'aurait pu faire à sa patrie aucun autre présent qui marquât mieux sa sollicitude et son amour.

La ville de Spolète se souviendra éternellement du passage de l'archevêque Mastaï dans ses murs, où sa présence sembla attirer, dans ces cinq années pleines d'orages, une sorte de protection visible et de bénédiction céleste. Les esprits couvaient déjà de secrètes colères. Les uns maudissaient les abus; d'autres, au contraire, redoutaient les réformes et s'attachaient avec obstination au passé. La guerre civile était dans les esprits avant de descendre dans les carrefours. Spolète était divisée en

deux camps comme une de ces cités italiennes du moyen âge, où vivaient, armées de toute pièce et en présence, les haines immortelles des Guelfes et des Gibelins. Spolète nourrissait les feux de la guerre civile. Une occasion, et l'incendie éclatait. L'occasion ne vint pas, grâce à Mastaï. Ce qu'il déploya de pieuse diplomatie dans l'apaisement des passions, ce qu'il fit d'efforts délicats et persévérants pour amener ces haines italiennes à fraterniser, ces vengeances à s'amnistier entre elles, toutes ces injures à s'éteindre dans une sorte d'universel pardon, Spolète se le rappelle d'un cœur ému. Et quand vinrent les terribles insurrections de 1831 et de 1832, à l'heure des émeutes sanglantes et des répressions sans pitié, on vit ce que peut un homme investi de la double autorité de l'opinion et de la vertu. Dans cette ville où fermentaient les passions, l'ordre ne fut pas troublé. Un jour, un seul jour, l'insurrection parut devant les murs de Spolète, mais vaincue, poursuivie par toute une armée, demandant un asile et du pain. L'archevêque se souvint de l'Évangile et sauva la brebis égarée. Il partit sans plus tarder, alla trouver le général autrichien, et le pria de s'arrêter, se faisant fort de désarmer les rebelles et de satisfaire ainsi aux nécessités de la guerre, sans avoir recours à des cruautés inutiles.

Il rentra dans les murs de Spolète, harangua les

insurgés, et vit tomber à ses pieds ces armes que les Autrichiens n'auraient pu ravir qu'à des cadavres. Il désarma les rebelles et il les sauva. On raconte un trait charmant qui peint au vif cette bonté. Un agent supérieur de la police romaine montrait avec orgueil à l'archevêque la liste des principaux conjurés : il l'avait dressée avec beaucoup de peine et s'applaudissait de ses fructueux efforts. Son zèle lui assurait une magnifique récompense. Le bon archevêque souffrait de voir s'étaler devant lui cette joie. Pendant que l'agent se louait de sa persévérance, le prélat lisait d'un regard avide et consterné la nomenclature funèbre. Une secrète pensée fit tout à coup éclore un sourire sur ses lèvres : « Vous n'entendez rien à votre métier, dit-il. Quand le loup veut dévorer les moutons, il ne prévient pas le berger. » Et en même temps le foyer s'enflammait, et la liste disparaissait en fumée; la police était désarmée par la charité. C'était une faute, et l'archevêque eut, dit-on, à en rendre un compte sévère à Grégoire XVI. C'était une faute, sans doute, mais de ces fautes qui font les saints.

A la fin de la même année, malgré les instances de la ville de Spolète, qui envoya au saint-père une députation pour le supplier de laisser l'archevêque à l'amour de son diocèse, Mgr Mastaï passait à l'évêché d'Imola. La ville est moins considérable; mais le diocèse est plus peuplé, par

conséquent plus riche, et le siége épiscopal d'Imola conduit directement à la dignité de cardinal. Trois fois même Imola a donné à l'Église catholique son premier pasteur : en 1667, Alexandre VII; en 1800, Pie VII; en 1846, Pie IX.

La ville d'Imola est encore pleine des bonnes pensées de son prélat, réalisées en institutions utiles. Partout où il allait, Mgr Mastaï répandait le salutaire exemple de la vertu, non pas belliqueuse, âpre, intolérante, mais douce, calme, le cœur plein de pardon, la main pleine de bienfaits. Il réformait, mais en faisant aimer, ce qui est rare, le réformateur. Il avait affaire à un clergé amolli : il fonda et dota une maison de retraite où chaque année il retrempait l'âme de son clergé dans de touchantes exhortations et de pieux conseils. Son séminaire, pépinière du clergé futur, était l'objet de tous ses soucis. Il y étendait la sphère de l'enseignement, ayant bien soin d'y faire entrer quelques notions pratiques d'agriculture, de médecine et de physique usuelle, trop négligées alors dans les États romains. Ce qui manquait avant lui aux prêtres de son diocèse, c'était un centre : il en créa un dans son propre palais, en fondant une *académie biblique*, qui se réunissait une fois par mois pour traiter en commun un sujet tiré des livres sacrés. Ces conférences, qu'il présidait et dirigeait lui-même, ramenaient le clergé

aux fortes études et remettaient en honneur la haute théologie.

En même temps le pieux prélat, dont la vigilance n'oubliait rien, ouvrait une maison de refuge aux orphelins, répandait partout, d'une main libérale, l'instruction qui moralise, arrachait les jeunes clercs sans fortune, qui suivaient comme externes les cours du séminaire, aux tentations trop faciles de l'oisiveté et de la jeunesse non surveillées, en fondant pour eux le *Convitto*, asile gratuit; il mettait les sœurs de saint Vincent de Paul à la tête de l'hospice d'Imola, qu'il réforma et qu'il dirigea lui-même, pour protéger contre de secrètes dilapidations l'humble fortune du pauvre; infatigable à donner, il réparait le tombeau de saint Cassien et décorait à ses frais la chapelle de Notre-Dame des Douleurs dans l'église des Servites. C'est ainsi que, dans les mille soucis d'une administration vigilante et d'une charité ingénieuse, Dieu préparait son serviteur.

Mgr Mastaï vivait dans la paix de Dieu et dans l'amour des hommes. Sa charité multipliait le nombre de ses amis. Un seul homme y trouvait à redire : c'était Baladelli, son majordome, qui voyait à chaque instant le palais épiscopal se dégarnir de quelque objet précieux, et qui s'indignait, en bon intendant, des folles prodigalités de la bienfaisance. Un jour une pauvre vieille femme par-

vient jusqu'au cabinet du prélat, se jette à genoux et lui demande une aumône. Monseigneur venait d'épuiser sa bourse; il n'avait pas un seul bajoccho dans son tiroir. On ne pouvait cependant pas renvoyer ainsi cette malheureuse. « Prenez ce couvert, » dit le bon prélat, lui donnant une pièce d'argenterie marquée à ses armes; « prenez-le vite, allez le mettre au mont-de-piété, je le retirerai quand j'aurai de l'argent. » Le soir l'intendant, soucieux et morose, annonçait à son maître qu'un couvert avait disparu, qu'il fallait chercher le voleur, que le voleur devait être dans la maison : il s'aperçut enfin que monseigneur riait de son inquiétude, et, s'il cessa de chercher le voleur, ce fut pour adresser un véritable sermon au volé.

Monseigneur était l'idole de son diocèse : ce fut une fête solennelle quand on apprit à Imola que Grégoire XVI venait de le proclamer cardinal dans le consistoire du 14 décembre 1840. Le nouveau dignitaire fut comblé des honneurs municipaux : les félicitations en vers et en prose, les illuminations, les feux d'artifice, rien n'y manqua. Cette popularité était le prélude et la promesse d'une autre plus grande encore.

Le 2 juin 1846, on apprit à Imola que Grégoire XVI venait de mourir, et que le sacré collége était convoqué.

CHAPITRE III.

Ouverture du conclave. — Intrigues déjouées. — Élection de Pie IX. — Espérance universelle. — Vie intérieure et privée du pape.

A la mort de Léon XII, voici en quels termes magnifiques M. de Châteaubriand, alors ambassadeur à Rome, s'était adressé aux cardinaux réunis en conclave :

« Par un caractère universel, qui n'a jamais eu de modèle ou d'exemple dans l'histoire, un conclave n'est pas le conseil d'un État particulier, mais celui d'une nation composée des nations les plus diverses et répandues sur la surface du globe. Vous êtes, éminentissimes seigneurs, les augustes mandataires de l'immense famille chrétienne, pour un moment orpheline. Des hommes qui ne vous ont jamais vus, qui ne vous verront jamais, qui ne savent pas vos noms, qui ne parlent pas votre langue, qui habitent loin de vous, sous un autre soleil, par delà les mers, aux extrémités de la terre, se soumettront à vos décisions, que rien en apparence ne les oblige à suivre; ils obéiront à votre loi,

qu'aucune force matérielle n'impose; ils accepteront de vous un père spirituel avec respect et gratitude. Tels sont les prodiges de la conviction religieuse. »

Ces paroles, vraies en tout temps, s'appliquent avec une justesse particulière aux circonstances dans lesquelles s'ouvrait le conclave de 1846. Il semblait que le conclave s'élevât, par la gravité même des événements, à une dignité nouvelle. Le monde avait les yeux fixés sur les représentants de l'Église. Une immense responsabilité pesait sur leur décision. Au nom qui sortirait de l'urne, on allait juger de l'esprit de l'Église : la question pendante depuis longtemps allait être tranchée. Tout le monde se plaignait des abus, tout le monde accusait la faible et violente administration de Grégoire XVI. Ces abus devaient-ils être éternels? L'administration pontificale était-elle condamnée aux misères d'une impuissante routine? L'esprit de la papauté, immobile dans le dogme, était-il voué à l'immobilité dans la politique? Y avait-il donc un divorce éternel et sans espoir entre la religion et la liberté? Tel était le problème qui se posait d'un bout à l'autre de l'Europe, que discutait l'opinion frémissante, et que la décision du conclave allait résoudre. C'était la sentence capitale ou le bill d'indemnité de la civilisation moderne, formulés dans un nom propre par le haut jury de l'Église.

Lorsque toutes les cérémonies qui suivent la mort d'un pontife furent accomplies, le 14 juin 1846, le sacré collége entendit la messe dans la basilique de Saint-Pierre; quelques heures après il se réunissait de nouveau dans l'église de Saint-Sylvestre, en entonnant le chant du *Veni Creator*, consacré par les habitudes de l'Église à l'invocation des lumières, et l'imposant cortége des cardinaux se dirigea processionnellement vers le Quirinal, où s'acheva l'hymne commencée. Les cardinaux se retirèrent alors un instant chacun dans sa cellule, où les prélats et les ambassadeurs vinrent les visiter. Bientôt un coup de cloche se fit entendre : c'était le signal du départ pour les étrangers; selon la vieille coutume, les issues furent murées et le conclave séparé par un obstacle matériel, symbole de discrétion et d'indépendance, des influences du siècle qui peuvent altérer la pure inspiration du ciel. Chacun fut laissé aux influences secrètes de la réflexion et de la prière, par lesquelles Dieu mène au bien les hommes de bonne volonté. L'esprit de notre époque raffinée sourit de ces usages naïfs; sachons en pénétrer la signification, et nous en comprendrons ou l'austère enseignement ou la haute poésie. Rire beaucoup, c'est souvent comprendre peu.

Malgré tout, la diplomatie perce l'obstacle. Les murs ne sont pas encore assez épais pour arrêter au passage la politique. Ce n'est pas tant la faute

des hommes que la nécessité des temps, mais le fait existe. Tous les cardinaux ne peuvent pas être indifféremment choisis pour l'honneur suprême du pontificat. Il y a les cardinaux *possibles*, il y a les *impossibles*. Les impossibles sont ceux dont l'élection pourrait blesser quelques susceptibilités nationales, comme si l'on donnait aux États romains un Français ou un Espagnol pour prince temporel, ou ceux dont la nomination pourrait donner quelque ombrage, légitime ou non, à quelque gouvernement. Outre cette impossibilité de convenance, il y a l'impossibilité de fait qui résulte du privilége accordé aux trois grandes puissances catholiques d'exclure nominativement tel ou tel candidat. C'est comme un droit de récusation exercé par la France, l'Autriche et l'Espagne. L'état présent du monde catholique, les nécessités de l'équilibre européen, les délicatesses infinies des relations internationales, les conditions toutes modernes de l'alliance du temporel et du spirituel, tout cela explique suffisamment la naissance et l'usage de ce privilége, qui tout d'abord peut sembler étrange. C'est là une preuve de plus que la pure théorie doit toujours capituler sur la terre et qu'elle ne vit que de concessions, puisque le pouvoir spirituel lui-même, pour produire ses élus au grand jour de l'Église, est tenu d'accepter l'autorisation préalable de la politique. Il n'y a pas de droit

absolu sur la terre; il n'y a pas de droit qui ne rencontre une limite, une restriction dans un fait.

Le doyen du sacré collége était le célèbre général des capucins, Micara. C'était un vrai capucin, de mœurs austères, d'une simplicité de vie toute plébéienne, d'un esprit mordant, plein de bonne humeur et de malice. Son grand âge, ses infirmités, son tour d'esprit même semblaient l'exclure des laborieuses et solennelles fonctions de vicaire de Jésus-Christ, et il disait plaisamment qu'il faudrait que le diable se mêlât de l'élection, pour que l'on vît sortir de l'urne le nom de Micara. Le cardinal Macchi, sous-doyen du sacré collége, aurait offert des titres sérieux par la prudence connue de son caractère, la gravité de son esprit, l'étendue de sa science; mais une circonstance politique le classait parmi les impossibles. Il avait été nonce apostolique en France sous la Restauration. On craignait qu'une nomination de ce genre ne déplût au gouvernement de 1830. Les deux doyens d'âge étaient donc hors de concours. L'un s'y mettait lui-même, l'autre s'y laissait mettre par des considérations de convenance politique.

On prononçait vaguement les noms des cardinaux Falconnieri, Mattei, Bernetti; quelques-uns même parlaient du cardinal Acton. Falconnieri se recommandait comme un des premiers théologiens de l'Eglise romaine : c'était un savant vertueux; et,

ce qui est plus rare, modeste. Mattei était un esprit élevé, un politique habile. Il n'appartenait pas au parti autrichien et concevait la nécessité des réformes, mais dans un temps plus ou moins éloigné : il temporisait avec l'urgence. Voyant le mal, il ajournait le remède. Son nom n'avait donc pas une signification très-décidée, ni dans un sens, ni dans un autre. Bernetti avait été secrétaire d'État de Grégoire XVI jusqu'aux événements de 1832; c'est assez indiquer la nuance à laquelle il appartenait. Le cardinal Acton présentait cette singulière circonstance qu'il était anglais de naissance et de famille, ce qui rendait fort délicate sa promotion à une principauté italienne. Du reste, ses adversaires mêmes rendaient justice à la distinction de son esprit, à son adresse diplomatique, à sa discrétion et à son habileté d'homme d'État. C'étaient là les cardinaux possibles, mais improbables.

Les deux noms qui paraissaient appelés à une lutte sérieuse représentaient assez bien les deux opinions qui divisaient le conclave : c'étaient les cardinaux Lambruschini et Gizzi.

Louis Lambruschini était secrétaire d'État depuis 1832. Il était âgé de soixante-dix ans. C'était l'homme le plus important du dernier gouvernement. Le commencement de sa carrière politique avait donné des espérances que la suite n'avait pas tenues. D'abord archevêque de Béryte *in partibus*,

puis archevêque de Gênes, il avait succédé au cardinal Macchi dans la nonciature de Paris ; mais il avait semblé suivre des voies un peu différentes. La légation apostolique de son prédécesseur avait été vouée aux idées et aux préférences de la restauration. La légation nouvelle s'était montrée moins hostile aux idées de progrès et même à quelques tentatives hardies du jeune clergé français. On dit que le cardinal Lambruschini avait une estime particulière pour M. de Lamennais, quoique l'audace de ce vigoureux esprit fût faite pour donner ombrage aux traditions de l'ancienne théologie. Créé cardinal en 1831, il remplaça Mgr Bernetti à la secrétairerie d'Etat, qu'il ne quitta plus. Dès lors son caractère politique se déploya sous une forme inattendue. Il devint l'âme du système absolutiste. L'alliance à outrance avec l'Autriche, la rigueur de la compression, la négation de toute réforme, ce fut là sa doctrine. Malheureusement, ce fut aussi celle du pape. Mais la papauté était un culte dans le cœur des Romains. Le souverain pontife était pour ses sujets un dogme plutôt qu'un homme. C'est dire assez que l'opinion, détournée du saint-père par la piété, retombait de tout le poids des colères publiques sur son ministre. S'il est vrai que pour certaines âmes altières l'impopularité soit encore une orgueilleuse jouissance, Mgr Lambruschini devait être heureux. Son

nom signifiait pour la population romaine, et disons le aussi, pour l'opinion européenne, pour la diplomatie, pour le conclave, obstination impassible, adhérence absolue au passé, perpétuité du système de rigueur, politique autrichienne. Pontife, il n'eût fait que continuer le dernier règne, et quelque Dante nouveau aurait pu écrire sur les portes du Vatican cette amère devise : *Lasciate ogni speranza.* La candidature du cardinal n'avait donc ni les sympathies de l'opinion, ni l'appui moral des représentants de certaines puissances libérales, entre autres de la France. Mais elle avait l'appui certain de l'Autriche, et Mgr Lambruschini croyait pouvoir compter sur les suffrages d'un grand nombre de cardinaux nommés sur sa recommandation. Il se trompait. Tel cardinal avait pu loyalement accepter la barrette, qui n'avait pas livré en échange sa conviction.

Le cardinal Gizzi était le candidat naturel de la réforme modérée, et l'espérance d'une politique plus nationale. C'était un esprit lent et volontiers formaliste, mais juste, ferme à l'occasion, inébranlable dans la légalité. Le parti libéral avait mis sur son nom toutes ses sympathies et ses vœux. Légat de Forli, on l'avait vu s'opposer avec énergie à l'institution d'une de ces cours prévôtales qui portaient l'effroi avec l'arbitraire dans les provinces. Cette opposition l'avait popularisé. Son nom

sorti de l'urne signifiait le droit, la loyauté, la sincérité, le patriotisme.

Le cardinal Mastaï était peu connu à Rome. Rigide observateur de la règle canonique de la résidence, le pieux prélat ne quittait son diocèse que dans les rares occasions où un devoir l'appelait au Vatican. Son nom était à peu près inconnu dans les chancelleries. Ses confrères du sacré collége honoraient ce nom, sans beaucoup connaître l'homme modeste qui le portait. Il y avait autour de lui comme une bonne renommée de vertu, c'était tout. Et le pieux archevêque avait souri de bon cœur aux espérances naïves que le peuple d'Imola manifestait à son départ dans ce cri unanime : *Voilà le futur pape, Dieu nous le donnera !*

Telles étaient les opinions en présence : la grande influence du dernier règne, le cardinal Lambruschini, et le parti éclairé des réformes, qui semblait se grouper autour du nom vénéré de Gizzi. Restait, en dehors de ces deux candidats posés par les circonstances, l'inconnu. Et l'on sait que l'inconnu, dans les choses humaines, c'est bien souvent la part de Dieu.

Les opérations commencèrent dans l'anxiété de tous. On comprenait, sans se le dire, que jamais les circonstances n'avaient été plus graves, et que l'urne, en livrant son secret, lancerait sur le

monde et sur Rome la menace d'une catastrophe ou l'espérance d'un grand bonheur.

Une lenteur solennelle préside à toutes les cérémonies de l'élection. Nous passerons sous silence les premières formalités : qu'il nous suffise de savoir que le sort désigna le nom du cardinal Mastaï parmi les trois scrutateurs chargés de lire et de proclamer les votes.

Le premier scrutin eut lieu. Le nom de Lambruschini sortit quinze fois de l'urne. Treize suffrages portaient le nom de Mastaï, vingt-six voix s'étaient égarées. Gizzi n'en avait eu que deux.

Ce résultat fut accueilli par un silence étonné. C'était la déroute du parti autrichien et du système absolu. C'était l'urgence des réformes proclamée. Quel prodige que de voir l'homme d'État du dernier règne, le prélat le plus influent du sacré collége, le tout-puissant de la veille et du jour accueilli par une minorité de suffrages telle qu'elle ne s'élevait pas à la moitié du chiffre nécessaire! N'était-ce pas un autre prodige, que de voir le plus modeste, le plus humble des cardinaux, recherché et poursuivi dans l'ombre même de sa modestie par treize voix non concertées? Quelle inspiration allait donc diriger et éclairer un scrutin qui débutait ainsi contre toutes les prévisions humaines et les conjectures des habiles? L'imprévu commençait.

Deux scrutins se succédèrent. Chacun d'eux fut

une bataille perdue pour le cardinal Lambruschini. La candidature de Mastaï, improvisée par Dieu même dans l'urne, recrutait chaque fois tous les suffrages qui désertaient l'ancienne politique. Ce qui eût semblé le matin même invraisemblable et impossible, devenait à chaque scrutin une probabilité plus forte. Le nom de Mastaï s'éclairait d'une lumière de plus en plus vive. Pendant ce temps, l'impatience la plus inquiète régnait à Rome. C'était l'anxiété des classes éclairées qu'un nom allait rassurer, qu'un nom allait consterner. C'était la curiosité savante et raffinée du corps diplomatique, s'apprêtant à deviner les influences du règne futur, et à dresser des plans de campagne. C'était enfin la curiosité vulgaire de la multitude attendant son premier pasteur et son souverain. Trois fois le peuple romain avait vu la légère colonne de fumée s'élever du faîte de la chapelle Pauline, annonçant que le scrutin était nul. Deux jours de suite, la grande procession du clergé romain s'était rendue de l'église des Saints-Apôtres au palais Quirinal, adressant aux auditeurs de la Rote, rangés solennellement dans leur chapelle, cette fameuse question : *Habemusne pontificem?* Deux fois la procession était revenue chantant le *Veni Creator*, et proclamant ainsi, par l'hymne choisie, que le conclave avait encore besoin des lumières du Saint-Esprit. L'impatience publique croissait d'heure en heure,

irritée plutôt que satisfaite par tous les mensonges qui circulaient, par les fausses nouvelles qui naissaient dans l'officine de quelques subalternes intéressés, et enfin par ces pressentiments vagues que le premier venu convertit en certitudes. Et cependant on touchait au dénoûment.

Le quatrième scrutin était fermé. On sentait généralement dans le conclave que l'événement allait se décider, et que le secret de l'Église était là. On ouvrit enfin l'urne, et le dépouillement commença. Mastaï lisait tout haut les suffrages que le premier scrutateur déployait, et que le second inscrivait à mesure. Mastaï lut dix-huit fois de suite son nom. Il fallait trente-quatre voix pour atteindre la majorité canonique. Cette grande épreuve touchait à sa fin; mais elle était trop forte pour sa modestie; un trouble divin s'empara de lui, un torrent de larmes s'échappa de ses yeux, et il demanda en sanglotant à ses confrères de remettre à un autre le soin de lire le reste des votes. C'eût été annuler le scrutin. On lui permit d'interrompre la lecture : ce moment de répit fut pour le pieux cardinal une résurrection véritable. Il avait eu le temps de tremper sept fois son âme dans la volonté de Dieu; le dépouillement du scrutin s'acheva sans trouble : trente-six voix proclamaient Mastaï. L'élection était faite par les suffrages, elle fut ratifiée par l'acclamation. Rome avait un souverain, le monde catholique un père.

Le nouveau pape s'était jeté au pied de l'autel, et là, perdu dans une silencieuse adoration, il demandait à Dieu de le soutenir contre les défaillances de son cœur et les troubles de sa raison en face d'un honneur si terrible et si grand. Pendant ce temps les trônes, siéges des cardinaux souverains, s'abattaient, selon l'antique cérémonial, pour ne laisser debout qu'un seul trône, siége du souverain unique. Le haut jury de l'Église abdiquait entre les mains du pape. Les maîtres des cérémonies étaient déjà entrés avec le secrétaire du sacré collége; les formalités publiques commençaient. Le sous-doyen cardinal Macchi s'avança vers Mastaï agenouillé, et lui adressa la question solennelle. *Acceptasne electionem de te factam in summum pontificem?* L'élu se releva alors, consolé de ce coup divin par la prière, et déclara qu'il acceptait. Il annonça qu'il empruntait son nom à Pie VII, son glorieux prédécesseur sur le siége d'Imola. L'acte authentique en fut dressé par Mgr de Ligne, notaire du siége apostolique. Pie IX fut alors conduit en grande pompe à la chapelle du Quirinal, où il reçut la première obédience ou adoration des cardinaux, et où le camerlingue de la sainte Église romaine, le cardinal Riario-Sforza, lui présenta l'anneau du pêcheur. La proclamation publique ne put avoir lieu ce soir-là à cause de l'heure avancée.

Le soir et toute la nuit des bruits inexacts avaient

circulé dans la ville. On tenait pour certaine l'élection de Mgr Gizzi, et ce nom était accueilli avec une grande joie, parce que c'était le nom même de la légalité libérale. A neuf heures du matin, le lendemain, la grande place de Monte-Cavallo était inondée de peuple. Lorsque la procession quotidienne du clergé romain se fut rangée en face du Quirinal, chantant cette fois l'hymne de joie du *Te Deum*, non plus l'hymne d'invocation du *Veni Creator*, les maçons se mirent à l'œuvre, et quand les issues furent dégagées, comme pour laisser passer la bonne nouvelle captive dans l'ombre du Vatican, le camerlingue s'avança et prononça ces paroles dans le silence universel : *Annuntio vobis gaudium magnum. Papam habemus eminentissimum ac reverendissimum dominum Joannem-Mariam Mastaï-Ferretti, S. R. E. presbyterum cardinalem, qui sibi nomen imposuit Pius IX.* « Je vous annonce une grande joie. Nous avons pour pape l'éminentissime et révérendissime seigneur Jean-Marie Mastaï-Ferretti, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, qui a pris le nom de Pie IX. » Il y eut dans la foule immense un moment de prodigieuse stupeur. Puis on vit paraître sur le balcon tous les cardinaux. Le dernier qui parut, c'était le pape. Il leva les mains au ciel dans une sorte d'extase si profonde que les exclamations, jusqu'alors contenues, éclatèrent comme une tempête. Cette noble tête était pour le

peuple toute une révélation, et tous les fronts s'inclinèrent sous la bénédiction qui descendit des mains abaissées du souverain pontife.

Il y avait eu d'abord, nous l'avons dit, comme une stupeur générale qui n'avait été ni de la douleur ni de la joie, mais seulement un extrême étonnement. Mastaï n'était pas un nom inconnu, c'était un nom inattendu. Le premier moment passé, on se souvint; on rappela Tata-Giovanni et l'hospice Saint-Michel. Les innombrables ouvriers qui avaient alors vu l'abbé Mastaï à l'œuvre apprenaient au peuple à le connaître par mille traits naïfs, et le connaître c'était l'aimer. On disait qu'il était bon, qu'il était sensible, que la souffrance trouvait accès près de lui, que chaque douleur accueillie par lui s'en allait consolée, qu'il avait été le père de toute une génération d'orphelins; les bonnes œuvres des premières années de Mastaï revenaient ainsi au nouveau pontife en touchants souvenirs et en reconnaissance populaire. La jeunesse sanctifiée du pieux abbé faisait la propagande de son pontificat. Aussitôt la bonne nouvelle connue, tous les habitants de Spolète et d'Imola qui se trouvaient alors à Rome racontaient à l'envi cette sainte légende du prélat arrêtant d'un mot deux régiments autrichiens, désarmant d'un regard cinq mille rebelles, sauvant les coupables en jetant au feu la liste de la police, calmant les passions émues; vé-

ritable ministre de paix dans ces temps de colère, et réalisant en bienfaits chacune de ses pensées. Tous ces récits multipliés par l'amour, mais non exagérés, exaltaient les cœurs, enivraient les imaginations. On s'en aperçut le jour du couronnement.

C'était au 21 juin qu'avait été fixée cette grande solennité politique et religieuse. La cérémonie commença dans cette basilique de Saint-Pierre, le miracle de l'architecture chrétienne. Les rites les plus touchants s'y accomplissent. Rien n'égale la poésie de ces symboles, consécration du pontife et leçon auguste donnée au mortel consacré. Au moment où, pour la première fois, le pape s'asseoit sur son trône, le maître des cérémonies s'avance et met le feu à un flocon d'étoupes fixé à l'extrémité d'un bâton d'argent, pendant que le chœur chante ces austères paroles : *Pater sancte, sic transit gloria mundi.* « Saint-père, ainsi passe la gloire du monde. » La messe dite, le cortége monta sur le grand balcon de la basilique, et là, en présence de Rome, de l'Italie et du monde, le camerlingue plaça la tiare sur la tête de Pie IX, en prononçant la formule sacramentelle : « Recevez la tiare aux trois couronnes, et souvenez-vous que vous êtes le père des princes et le guide des rois sur la terre, le vicaire de Notre Sauveur Jésus-Christ, à qui est l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. » Et le pape,

debout sur son trône, la tiare en tête, les bras étendus, bénit Rome et le monde. Le cœur du peuple monta vers lui en un immense applaudissement. C'était comme un délire d'amour.

Le soir, il y eut grande réception diplomatique. La joie était partout. Il y avait comme une électricité de sympathie et d'espérance. On croyait assister à la renaissance d'un peuple, et déjà l'on entrevoyait les jours heureux : l'avenir cachait ses perfidies, la Providence ses épreuves. Toutes les âmes étaient à l'allégresse, à la confiance, au bonheur. Pendant la réception, le cardinal Ferretti, ami et parent du nouveau pape, se penchant à l'oreille de M. Rossi, avait pu lui dire : « Soyez tranquille, monsieur l'ambassadeur, nous aurons les chemins de fer et l'amnistie, et tout ira bien. » Ces simples et naïves paroles disaient tout. C'était la religion sanctifiant l'industrie et la liberté; c'était un prêtre sublime, un pape bénissant le XIXe siècle.

On nous pardonnera, avant d'entrer dans l'histoire, de nous arrêter un instant pour esquisser le portrait du pape, et donner quelques détails sur sa vie privée; simple tableau de genre avant le tableau d'histoire.

Pie IX avait cinquante-quatre ans en 1846, au moment de son élection. Sa taille est un peu au-dessus de la moyenne. Son portrait, que nous avons devant nous, montre un front élevé, large,

plein de pensées, des yeux naturellement expressifs, d'où rayonnent à la fois une grande bonté et une pénétration qui n'est pas sans malice. L'ensemble de sa physionomie atteste ce double caractère de bienveillance et de finesse. La tête est vaste et développée; elle présente une carrure puissante. Le nez est aquilin, les lèvres assez grosses, l'expression de la bouche très-intelligente. C'est une noble tête d'où émane la sympathie. Sa voix est sonore et très-accentuée. Le geste facile, naturel, abondant, a, dit-on, dans Pie IX un charme tout particulier. Il y a, dans toute sa personne, un cachet de grâce et de distinction qui frappe les natures les plus grossières. Le gentilhomme ne s'est pas effacé dans le pontife. Sa parole est élégante, nette et simple; elle brille par une grâce spirituelle, et, si je puis dire, une bonhomie distinguée, une familiarité aristocratique, une affabilité parfaite. Tous ceux qui ont approché Pie IX disent que sa voix va au cœur, que sa figure animée et son sourire produisent un irrésistible effet. On emporte, en le quittant, comme un rayon de son âme. C'est un grand seigneur, et c'est aussi mieux que cela, le plus humble et le meilleur des prêtres.

La journée du Quirinal est réglée comme celle d'un couvent. Le pape se lève à quatre heures, consacre une heure à la méditation et à la préparation, puis il dit la messe, seul, dans une chapelle

particulière. Il entend une messe d'actions de grâces, et rentre dans son cabinet d'études. Ce cabinet est simple jusqu'à la nudité : un bureau surmonté d'un crucifix, un fauteuil, un siége qui attend les rares visiteurs que le pape reçoit dans cette partie de la journée. A une heure, le dîner. Le saint-père dîne seul; c'est une coutume adoptée dans l'étiquette de la vie pontificale, depuis les festins splendides de Léon X. A son dîner assistent d'ordinaire le majordome et le secrétaire intime, qui l'entretiennent des affaires particulières du palais. Quelquefois, pressé de travail, le saint-père traite des affaires publiques avec un ministre, quelquefois aussi il dicte à des secrétaires. L'ordinaire du pape est la frugalité même. Il affecte un écu par jour à la dépense de sa table. Une heure de promenade dans les jardins ou de sieste dans la chambre à coucher, c'est là le seul délassement du pontife. Immédiatement après commencent les réceptions, qui durent jusqu'à cinq heures. A ce moment de la journée, le saint-père se remet en prières devant le Saint-Sacrement. De six heures à dix, le pape reste dans son cabinet, et n'en sort que pour prendre une légère collation avant de se mettre au lit.

Ce sont là de petits détails, mais on nous les pardonnera. Ils peignent l'homme naturel, simple, laborieux. Le travail et la piété partagent la journée

du pape. C'est dans cette double préparation que s'est formée cette âme austère et religieuse.

La vie physique, après tout, porte l'empreinte de l'intelligence, du caractère, des mœurs. L'homme moral se peint même dans ses habitudes matérielles. On façonne son corps à la discipline intérieure, on l'habitue à porter le joug de la pensée. Le cachet de l'âme s'empreint, à la longue, même sur l'enveloppe de la chair et sur les mille détails de la vie quotidienne, insignifiants et nuls quand l'âme est triviale, intéressants et pleins de charme quand on est en face d'un grand caractère et d'une haute vertu.

CHAPITRE IV.

Amnistie. — Administration du cardinal Gizzi. — Entreprise de Pie IX. — Difficultés de cette entreprise. — Oraison funèbre d'O'Connell. — Mission de l'ambassadeur musulman. — Démonstrations populaires (1846-1847).

« Nous aurons les chemins de fer et l'amnistie! » telle avait été la bonne nouvelle révélée à voix basse, par le cardinal Ferretti, à l'ambassadeur de France : mais ce n'était pas tant une confidence que le cri public, c'était l'acclamation de toutes les âmes ivres d'espoir. Les chemins de fer et l'amnistie! Il y avait là toute une révolution. Il eût été à souhaiter que Rome s'en fût, pour quelque temps au moins, contentée, et qu'elle eût laissé mûrir les autres réformes, grandir une liberté sage qui ne peut être qu'une œuvre de patience et d'éducation. Mais pourquoi jeter les ombres sinistres de l'avenir sur l'éclat d'un présent sans nuages? Aux jours heureux où nous sommes, l'âme de Rome éclate en transports, l'âme du pape se répand en tendresse et en bonté. Chaque jour, chaque heure apporte son émotion avec son bienfait.

L'amnistie fut l'œuvre personnelle du pape, son inspiration spéciale, et mérite de rester sa gloire particulière. Ce qui semblait si simple à la multitude exaltée, si simple même aux classes éclairées, était plus délicat qu'on ne pourrait le croire. Dans l'exécution, deux choses surtout retardaient l'élan de la bonne volonté du saint-père : la nécessité de ne pas briser brusquement la tradition politique, ce qui eût semblé une condamnation peu convenable de la conduite de Grégoire XVI, et l'opposition sourde, mais vivace, des cardinaux qui formaient alors ce qu'on appelait le *parti grégorien*. Les papes, il faut bien le dire, sont beaucoup moins libres dans l'œuvre des réformes que les rois. Ils trouvent des entraves tout près d'eux, et dans la tradition, et dans le sacré collége. Souverains et prêtres, s'ils gouvernent un peuple, ils n'oublient pas qu'ils représentent l'Église et qu'ils ont à concilier ce qu'il y a de plus inconciliable en apparence, le progrès et la tradition : ils ont à mettre d'accord leur conscience de monarque et leur scrupule religieux, si prompt à s'éveiller sous le poids écrasant de la responsabilité, le désir si légitime d'améliorer le sort de leurs États et la crainte si naturelle de dépasser la limite de leurs droits. Élus par l'oligarchie du haut clergé, successeurs d'une longue suite de monarques élus comme eux, ils doivent sentir, et ce sentiment s'exagère même quelquefois chez eux, que

leur personnalité s'efface dans cette perpétuité impersonnelle du gouvernement de l'Église. Héritiers du passé, ils savent qu'ils doivent rendre un compte sévère à l'avenir. Qu'y a-t-il donc d'étonnant si parfois leur bonne volonté hésite, si leur âme se trouble, s'ils ont peur de céder quelque chose sur des prérogatives dont ils n'ont le dépôt que pour un jour? Qu'y a-t-il d'étonnant si la longue suite des siècles pèse sur leur conscience et ralentit leur bras? Un monarque a le droit, après tout, d'aliéner une partie de ses pouvoirs, comme le père de famille une partie de ses biens. Mais le pape ne représente pas une famille, il représente l'Église. A-t-il le droit d'abdiquer une part de sa souveraineté? Terrible question qu'une conscience honnête, une foi éclairée, une raison religieuse peut résoudre, mais dont il ne faut pas moins tenir un compte infini pour être juste à l'égard de bien des tergiversations apparentes et des incertitudes trop tôt condamnées par les impatiences du peuple qui ne réfléchit pas, ou des écrivains qui veulent gouverner les choses de ce monde au gré de leur enthousiasme.

Si plus tard on vit plus d'une fois Pie IX hésiter, ce qui s'explique bien naturellement par ce que nous venons de dire, à l'égard de l'amnistie il n'avait ni incertitude ni doute, mais on en avait pour lui, autour de lui. Il avait chargé une congrégation

de cardinaux de s'occuper de cette grave affaire, et au jour fixé il les convoqua au Quirinal. Chacun d'eux, interrogé en particulier par le pape, semblait partager son opinion, admirait sa bienveillance, louait sa bonté. Lorsqu'il fut question d'aller aux votes, l'urne de l'amnistie ne contenait que des boules noires. Le pape résolut cette difficulté inattendue par un trait d'esprit qui était en même temps un délicieux élan de cœur; il ôta sa calotte et la posant sur les boules noires : « Les voilà blanches! » s'écria-t-il. C'était la dernière formalité de l'amnistie. Le lendemain 16 juillet au soir, le décret était imprimé et affiché dans toutes les rues de la ville.

Le décret contenait six articles. Les procédures criminelles, en fait de délits politiques, étaient immédiatement supprimées, les accusés et les condamnés pour ces mêmes délits sortaient de prison, ou rentraient dans leur patrie en s'engageant par écrit à remplir à l'avenir tous les devoirs de bons et fidèles sujets. Plus de quinze cents exilés étaient ainsi rendus à leurs familles, qui depuis longtemps n'espéraient pas les revoir. Le sort d'un petit nombre de coupables seulement était réservé, mais toute espérance ne leur était pas interdite. C'était l'amnistie la plus large qu'on pût imaginer. Les illusions de l'enthousiasme n'avaient pas été plus loin.

Le préambule du décret d'amnistie était tout entier écrit de la main de Pie IX. C'était une belle et généreuse adresse, dans laquelle le cœur du saint-père parlait sans intermédiaire au cœur de son peuple. Nous en citerons quelques phrases :

« Dans ces jours où la joie publique qu'excitait notre avénement au souverain pontificat nous faisait éprouver au fond du cœur la plus vive émotion, nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment de douleur à la pensée qu'un grand nombre de familles de nos sujets ne pouvaient prendre part à la joie commune, privées, comme elles étaient, des consolations domestiques.... Nous jetions, d'un autre côté, un regard de compassion sur cette jeunesse nombreuse et inexpérimentée qui, bien qu'entraînée par de trompeuses flatteries au milieu des tumultes politiques, nous semblait coupable plutôt de s'être laissé séduire que d'avoir séduit. C'est pour cela que, dès ce moment, nous pensâmes à tendre la main et à offrir la paix du cœur à ceux de ces chers enfants égarés qui viendraient nous montrer un repentir sincère. »

C'étaient là de nobles paroles, des paroles de prince et de prêtre. Le peuple en comprit la grandeur.

Il était tard lorsque les affiches avaient été posées. Aux premiers moments, elles passèrent inaperçues dans les ombres croissantes de la nuit.

Quelques curieux parvinrent enfin à déchiffrer un mot, un seul, mais ce mot, c'était : *Amnistie.* Ce ne fut qu'un cri de joie, un cri de triomphe, un cri d'amour. Les passants se groupent devant les affiches, les habitants sortent des maisons, des torches inondent de lumière les feuilles libératrices. A chaque coin de rue un lecteur s'établit, et quand il a fini aux applaudissements de tous, on le force à recommencer; on n'a jamais assez entendu, on veut entendre encore. Les groupes se multiplient et deviennent des assemblées immenses où la joie éclate en transports d'une poétique naïveté; on s'embrasse, on pleure de joie, et la reconnaissance de ce peuple ému, enivré de bonheur, n'a plus qu'un désir : *Au Quirinal!* s'écrie-t-on de toutes parts, et la foule se précipite vers le Monte-Cavallo. On court, on arrive : *Vive Pie IX! vive notre saint-père!* Et cette immense acclamation redouble quand on voit le balcon s'ouvrir et la noble figure du pontife apparaître, à la clarté des torches, illuminée de cette joie sublime des grandes actions sanctifiées par la prière. Deux fois la vaste place du Quirinal s'emplit d'une foule renouvelée, deux fois la bénédiction du saint-père descendit sur le peuple agenouillé. Deux fois ces flots vivants, ces vagues humaines, océan d'amour, s'étaient retirés, et déjà l'on entendait au loin comme une marée montante de pas, d'acclamations, de

cris de joie; c'était une population nouvelle, le peuple des quartiers éloignés, un nouveau peuple encore, encore un nouvel enthousiasme, une autre ovation! Mais il était tard, et le saint-père, fatigué, brisé des émotions de la journée, s'était réfugié dans son oratoire pour verser aux pieds du Christ le trop-plein de son cœur, ce bonheur infini qui déborde en prières et en larmes. Et devant le palais dix mille hommes attendaient dans une respectueuse anxiété. Laissons parler M. Rossi, narrateur et témoin de cette grande scène :

« Tout à coup les applaudissements redoublent: je n'en comprenais pas la cause, lorsque quelqu'un me fit remarquer la lumière qui perçait à travers les persiennes, à l'extrémité du palais pontifical. Le peuple avait compris que le saint-père traversait l'appartement pour se rendre au balcon.

» Bientôt, en effet, le balcon s'entr'ouvrit, et le saint-père, en robe blanche et mantelet rouge, apparut au milieu des flambeaux. Que Votre Excellence (M. Guizot) se représente une place magnifique, une nuit d'été, le ciel de Rome, un peuple immense, ému de reconnaissance, pleurant de joie, et recevant avec amour et respect la bénédiction de son pasteur et de son prince; et elle ne sera pas étonnée si j'ajoute que nous avons partagé l'émotion générale et placé ce spectacle au-dessus de ce que Rome nous avait offert jusqu'à ce

jour. Ainsi que je l'avais prévu, aussitôt que la fenêtre s'est fermée, la foule s'est écoulée paisiblement dans un parfait silence. On aurait dit un peuple de muets, c'était un peuple satisfait. »

Le lendemain, le pape s'étant rendu à l'église des Lazaristes pour y célébrer la fête de saint Vincent de Paul, son retour fut un triomphe. Le Corso était tapissé de drapeaux aux couleurs du pape, tendu de soie, de velours, jonché de fleurs. Sur la place Colonna, un groupe de jeunes gens s'élança vers la voiture, détela les chevaux, et ce fut une confusion infinie pour la modestie du saint-père que de voir des hommes, des chrétiens, traîner son carrosse dans une sorte de triomphe païen. Mais toutes ces joies avaient une source si pure, c'était si bien l'âme d'un peuple ému qui éclatait dans ces transports, que le pape, se souvenant qu'il était père, souriait et pardonnait.

Pardonner, c'était l'œuvre du prêtre; mais dans le prêtre il y avait un souverain, il fallait administrer. Là était plus d'un secret écueil.

On dit que Pie IX, longtemps avant son avénement au trône pontifical, avait dressé comme un programme des réformes nécessaires, et qu'il l'avait envoyé à Grégoire XVI. Le programme avait eu une sépulture honorable dans les archives du Vatican, jusqu'au jour où le maître du Vatican fut précisément le cardinal Mastaï. Quoi qu'il en fût, la

nécessité des réformes était une chose évidente aux yeux de Pie IX, et dès les premiers jours de son glorieux pontificat, il avait mis à l'œuvre une main vaillante et un cœur résolu. Nous dirons plus tard les obstacles qui vinrent souvent entraver ses plus généreux élans. Dans le commencement de son règne, ses actes de réforme, sauf l'amnistie, sont plutôt des actes d'administration particulière que l'application d'un système général, et sur ce terrain nulle difficulté sérieuse ne s'élevait entre sa bonne volonté et son peuple. On le voit tout d'abord acquitter de ses deniers les dettes de tous les prisonniers détenus au Capitole, distribuer douze mille écus romains, à titre de dots, entre des jeunes filles pauvres, encourager les collectes en faveur des amnistiés nécessiteux. Le trésor, on le sait, présentait tous les ans un déficit qui se creusait comme un gouffre où s'engloutissaient, sans le combler, tous les dons et les impôts. Avant d'entreprendre les grandes réformes financières, Pie IX demanda un sacrifice à son clergé; chaque couvent s'engagea à payer, pendant trois années consécutives, dix *scudi*, et chaque curé, un *scudo*. Lui-même donnait l'exemple de la plus stricte économie. Il réformait son palais, ses écuries, et tranchait au vif dans les opulentes sinécures qui s'étaient comme greffées sur l'existence temporelle de la papauté. En même temps, il manifestait la sympathie la plus

éclairée pour toutes les sciences qui peuvent contribuer au bien matériel et intellectuel des populations, comme les sciences physiques, naturelles, l'économie politique, les mathématiques. Il levait l'interdit si strictement maintenu par son prédécesseur sur toutes les idées étrangères; il les acceptait, au besoin il les convoquait, dans la mesure déterminée par son caractère spirituel; il annonçait même son intention de rétablir la fameuse académie scientifique *di Lincei*. Ce n'étaient là que des actes isolés, mais chacun de ces actes révélait une tendance élevée, libérale, en même temps modérée et hardie, et dans laquelle l'esprit de nouveauté se conciliait avec un esprit de haute convenance.

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis le grand acte de l'amnistie, lorsqu'une nomination, vivement désirée à Rome, parut comme le complément naturel des espérances publiques; c'était la nomination du cardinal Gizzi au poste de secrétaire d'État. Nous avons déjà dit en quelques mots ce qu'était Pascal Gizzi, l'un des membres les plus éclairés du gouvernement et de l'Église : son nom, entouré d'une juste faveur, était, après celui du pape, le plus populaire, et c'était une popularité bien légitime, celle de la justice. Diplomate distingué, légat adoré de ses administrés, Gizzi arrivait à Rome précédé d'une estime universelle et désigné comme l'auxiliaire naturel de la grande entre-

prise de Pie IX. Pie IX, c'était la clémence; Gizzi, l'équité.

Le gouvernement une fois constitué, il fallait agir. M. Rossi écrivait alors : « L'amnistie n'est pas tout, mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le nouveau sillon est ouvert, et que le saint-père saura le continuer, malgré tous les obstacles qu'on ne manquera pas de lui opposer. » Disons tout de suite quelles étaient les difficultés inhérentes à l'entreprise, quels obstacles s'élevèrent bientôt, suscités par des résistances obstinées, et nous comprendrons mieux à quels écueils perfidement semés sous la mer devaient, en un jour sinistre, se heurter la barque de saint Pierre et le sublime pêcheur.

L'entreprise de Pie IX était grande, mais elle était pleine de périls. Il fallait accorder à l'époque ce qui était juste et convenable, en lui refusant ce qui était injuste et inopportun, améliorer la condition des peuples sans les précipiter dans l'anarchie, enlever par de sages réformes tout prétexte à la révolution, fonder un ordre politique et administratif qui se soutînt par lui-même sans avoir besoin d'armes étrangères, développer dans les États pontificaux un esprit public qui les préparât à traverser sans bouleversement les vicissitudes ordinaires aux peuples émancipés, rendre possible l'existence de la souveraineté temporelle du saint-siége, malgré la transformation des idées et des mœurs des peu-

ples, en un mot, résoudre pour le présent le problème que chacun de ses prédécesseurs avait résolu pour son époque respective. C'était là ce que voulait Pie IX. La situation de l'Italie, les conditions auxquelles sont soumis les États pontificaux, le caractère de la civilisation moderne, l'esprit de l'époque, tout se conjurait pour produire d'une part des besoins nouveaux, et empêcher d'autre part d'y satisfaire. Le problème était donc compliqué à l'infini, et Balmès, après avoir tracé d'une main ferme ce tableau que nous venons de résumer, s'écrie : « Cette difficulté, on ne pouvait la résoudre en chantant des hymnes patriotiques, non plus qu'en invoquant les baïonnettes autrichiennes. »

On dit que le pontife, au milieu de son calme apparent, sentait quelquefois au fond de son âme une grande amertume. Il voyait les périls, et qu'avait-il pour les conjurer? Beaucoup d'intelligence, de bonne volonté et de confiance en Dieu. Mais le saint-père est un homme, et il avait besoin de conseillers, d'auxiliaires, de ministres actifs et expérimentés. Gizzi disputait quelques rares moments aux souffrances d'un mal acharné : de plus, c'était un ministre consciencieux plutôt que vraiment actif. Il lui manquait cette rapidité de conception et d'exécution qui multiplie le temps. Ajoutons enfin qu'il eût fallu, pour présider à la refonte totale d'une détestable administration, une expé-

rience consommée, jointe à des instincts supérieurs de gouvernement. Au-dessous du ministère et du pouvoir, qu'y avait-il? Une innombrable hiérarchie d'agents inférieurs et de fonctionnaires de tout rang, bénéficiaires nés des abus, intéressés par état au maintien des choses. Sans doute, ce personnel voué au passé par cette conviction, la plus tenace de toutes, qui prend sa source dans l'intérêt, n'opposait pas aux généreux projets de Pie IX une opposition ouverte : non, mais n'était-ce rien que cette force d'inertie, occulte pouvoir de paralysie et de mort? Pie IX voulait souvent en vain, il ordonnait, et l'on s'apercevait un mois, deux mois après, que l'ordre était resté en chemin. L'à-propos était manqué. Le pouvoir était ainsi, sur une foule de points, tenu en échec par l'invisible résistance de ses agents. Rappelons enfin cette situation, unique dans le monde, d'un souverain spirituel pour qui, par la nécessité de sa situation, chaque réforme se pose comme un cas de conscience. Quand la responsabilité religieuse est à ce point engagée dans le temporel, quel homme de bonne foi ne concevra pas les hésitations, les incertitudes, les suspensions, sinon les retours?

C'est ce que, trop souvent, le peuple romain ne comprit pas. Généreux d'instinct, libéral dans l'âme, mais souvent retenu par d'honorables scrupules, quelquefois aussi alarmé plus que de rai-

son par des avis trop officieux dans son intime délicatesse, Pie IX concevait plus vite une réforme ou une institution nouvelle qu'il ne l'accomplissait. De là des retards, et aussi les impatiences du peuple; de là une sorte de lenteur qui ressemblait quelque peu à de l'irrésolution, et aussi parfois une sorte de désaffection momentanée, entremêlée de sympathies renaissantes et de retours d'enthousiasme. Un pouvoir plus libre dans l'œuvre des réformes aurait pris plus facilement son parti entre les résistances des rétrogrades et les exigences des impatients. Il n'aurait ni permis aux uns de retarder les concessions sans les empêcher, ni permis aux autres de les obtenir sans s'y arrêter. « Il aurait fallu, dit M. Mignet dans la remarquable notice consacrée à la mémoire de M. Rossi, opérer les réformes avec décision, les circonscrire avec fermeté, et former un parti moyen qui, satisfait de ses nouveaux droits, l'aidât à gouverner avec modération et avec justice. » Oui, sans doute, voilà bien la leçon dictée par l'histoire à la politique. Mais cette leçon était-elle applicable ici ? Ce conseil rétrospectif eût-il pu être suivi ? M. Rossi jugeait sévèrement cette situation indécise. Il trouvait qu'on promettait trop et qu'on n'agissait pas assez. « Il n'y a rien de fait encore, écrivait-il; il n'y a guère eu que des projets et des commissions qui ne travaillent guère.... On persévère dans

les bonnes résolutions, mais on n'agit pas. Ce n'est pas l'idéal du gouvernement, c'est le gouvernement à l'état d'idée. » Le malheur de Rome fut évidemment l'absence d'un parti intermédiaire, complétement dévoué aux vues personnelles du pape, qui aurait servi de contre-poids aux deux autres partis, et permis à Pie IX de vaincre les résistances sans brusquer les traditions. L'impatience est le mauvais génie des peuples, l'obstination rétrograde est le malheur des aristocraties.

Nous avons anticipé pour présenter dans son ensemble le tableau des entreprises de Pie IX, sans cacher ni les difficultés du présent ni les périls de l'avenir. Revenons aux jours heureux, revenons au lendemain de la nomination de Gizzi.

Un des premiers actes du nouveau ministère fut la formation d'une école centrale à Rome pour l'éducation de la jeunesse ouvrière. C'était à la fois une école d'arts et métiers et une institution militaire, d'où les jeunes gens sortaient contre-maîtres dans les ateliers ou comme sous-officiers dans l'armée. Une foule de projets reçurent la signature pontificale; une foule de commissions furent créées; nous ne citerons que les principales : commissions pour l'étude des chemins de fer dans les États romains, pour la réforme de la procédure criminelle et civile, pour l'amélioration du système municipal, pour la répression du vagabondage. Tout cela, sans

doute, était bien long; mais peut-on aussi aisément décider le remède que sentir le mal? Qu'on se souvienne que le dernier règne n'avait laissé rien en projet; aucun programme de réforme, aucun projet d'institution. Il fallait créer dans le vide; je me trompe, il fallait édifier sur un terrain encombré de ronces et de ruines.

La presse n'existait pas, et elle demandait à naître. Le ministère demandait du temps pour esquisser le projet de loi et déterminer le degré de liberté convenable. Le pape prit les devants sur la légalité, et autorisa la fondation de quelques journaux. Le *Contemporaneo* fut le premier en date; la *Bilancia*, l'*Italico*, l'*Alba*, suivirent de près. Ces journaux, dont quelques-uns, plus tard, s'engagèrent dans des témérités à jamais regrettables, tenaient alors une ligne modérée : tous ressentaient ou exprimaient pour le saint-père un vif enthousiasme.

Le moyen âge s'était longtemps perpétué à Rome; entre autres traditions encore debout, était celle qui exceptait les Israélites du droit commun et de la vie ordinaire.

Ils continuaient d'être soumis à une législation exceptionnelle qui était à la fois une concession à des préjugés aveugles et une protection contre les fureurs populaires. On les enfermait dans un quartier à part, soumis à un rigoureux système de clô-

ture nocturne, et dont le but était de les séparer des fidèles, mais aussi, disons-le, de les protéger. Si le fanatisme persistant des passions populaires soutenait encore les barrières du *Ghetto*, l'opinion éclairée les avait depuis longtemps renversées; mais elles ne tombèrent en réalité qu'à la voix de Pie IX. Il autorisa les Juifs à sortir de leur immonde quartier, annuellement visité par les débordements homicides du Tibre. Il fit plus, il les admit au droit commun; il les traita comme le reste des Romains, donnant aux pères de famille pauvres une part équitable dans ses libéralités, les exemptant enfin de quelques usages humiliants qui faisaient honte à l'humanité, comme de cet usage qui obligeait la communauté juive à venir payer solennellement, le premier jour du carnaval, un impôt au Capitole. Cette humiliation d'un peuple était l'ouverture des joies burlesques de ces bacchanales modernes.

Tout cela disparut devant le bon sens de Pie IX: aussi son nom fut-il vénéré dans le *Ghetto*. La jeune Palestine crut voir dans le saint pontife le messie attendu. Les vieux rabbins, plus calmes, se contentèrent d'affirmer que le pape était un grand prophète. Le chef de la synagogue, Moïse Kassan, chanta même, en l'honneur de Pie IX, un cantique inspiré où il bénissait le pape pour avoir recueilli dans la même barque tous les enfants que Dieu lui

avait confiés, pour avoir pris sous son aile un peuple persécuté, et l'avoir arraché au mépris des nations. On entendit, au XIXe siècle, les louanges d'un pape chantées dans la synagogue.

Les rabbins célébraient Pie IX; les musulmans eux-mêmes le connaissaient et bénissaient son nom. Les portes du palais Quirinal s'ouvrirent le 20 février 1847 à la splendide escorte d'un ambassadeur du sultan. Rome semblait être pour les Juifs une Jérusalem nouvelle, et l'islamisme, sur le trône de Constantinople, s'agitait comme au frisson des temps nouveaux.

L'objet de l'ambassade n'était rien moins que de s'entendre avec Pie IX pour mettre les chrétiens d'Orient sous la protection de l'autorité pontificale. La Porte eût singulièrement préféré cette tutelle morale aux canons des grandes puissances perpétuellement braqués sur elle. Quel que fût l'intérêt secret de l'ambassade, ce n'en était pas moins un fait extraordinaire que la présence de Chekif-Effendi au Quirinal. L'Europe entière s'en occupa pour s'en extasier.

La présentation fut solennelle. L'ambassadeur salua le pape à l'orientale, en croisant ses deux bras, et lui débita une belle harangue, toute parsemée de métaphores, ces diamants et souvent aussi ces perles fausses de l'éloquence de son pays. La Sublime-Porte était comparée à la reine de Saba,

et, par une figure moins heureuse, Pie IX au roi Salomon. Mais si le style n'était pas irréprochable, les sentiments étaient touchants, et Pie IX y répondit par l'assurance qu'il désirait cultiver de bonnes relations avec le sultan son maître. Trois jours après, Chekif-Effendi partait de Rome, enchanté de cet accueil, et emportant sur sa poitrine, en forme de *nishun* (décoration) le portrait du saint-père.

L'ambassade musulmane ne resta pas du reste à l'état de vaine parade : Pie IX s'empressa de rétablir le patriarcat latin de Jésusalem, qui fut une véritable révolution dans les traditions de la diplomatie européenne en Orient. Le patriarche latin, sur la demande du gouvernement ottoman, était tenu de résider dans la ville même de Jérusalem. Il était, dans ce poste de confiance, le tuteur naturel des catholiques en Orient; c'était, si je puis le dire, un consul préposé par le saint-siége à la défense des intérêts de la conscience religieuse, qui valent bien, après tout, les intérêts du commerce. Le premier patriarche désigné par le saint-père fut Mgr Valerga, ancien missionnaire en Perse.

Quelque temps après le curieux et solennel spectacle de l'ambassade turque au Quirinal, Rome vit un autre spectacle bien grand aussi, et le monde entendit de nobles paroles, dont le contre-coup porta loin.

Daniel O'Connel venait de mourir à Gênes, surpris par la dernière heure avant d'avoir pu atteindre le terme de son pèlerinage, Rome. Il était mort, léguant son cœur à la ville éternelle. Ce legs fut accepté, et Rome fit de magnifiques funérailles au grand agitateur de l'Irlande. Le P. Ventura, général des Théatins, fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de l'illustre catholique.

On savait que le P. Ventura était l'ami particulier du pape. Élèves tous deux, à peu d'années de distance, du théologien Graziosi, ils avaient nourri de la même séve leur jeunesse pensive, ils avaient puisé à la même source une science libérale et l'esprit vivant de la charité. Le P. Ventura était, à cette heure, le plus éloquent prédicateur de l'Italie. Le sujet, magnifique par lui-même, pouvait, sous l'inspiration puissante des grands événements dont Rome était le théâtre, élever l'éloquence de l'impétueux théatin à d'incomparables hauteurs. L'attente était universelle. L'église était assiégée dès le matin; elle fut prise comme d'assaut, et l'espérance publique ne fut pas trompée. Ventura dépassa en hardiesse libérale et en éloquence tout ce qu'on attendait de lui. Ce fut comme l'éclat public, l'explosion de la politique du nouveau règne : « Il y a, disait-il dans son exorde, deux amours sublimes, il y a deux grandes choses en qui toute force réside, et contre lesquelles tout ce que l'on pense

est vain, tout ce que l'on fait est nul, tout ce que l'on oppose périssable : je veux dire la vraie religion et la vraie liberté. Or, Daniel O'Connel, le Simon de la loi nouvelle, a été véritablement grand, car il a consacré sa vie tout entière à délivrer son peuple et à faire triompher le temple de Dieu. » C'était là tout le sujet de son discours, et jamais texte plus hardi n'avait inspiré mieux un plus hardi prédicateur. Jamais Ventura n'avait eu une verve plus haute, un esprit plus étincelant. Il commentait admirablement les dernières dispositions d'O'Connel léguant son corps à l'Irlande, son cœur à Rome, son âme au ciel. « O legs admirable! s'écria-t-il; l'Irlande, c'est la patrie, c'est-à-dire la liberté; Rome, c'est l'Église, c'est-à-dire la religion; le ciel, c'est Dieu, c'est le lien qui unit ensemble la patrie et l'Église, la religion et la liberté. » — « Si jamais, disait-il ailleurs, les successeurs de ces chefs barbares, se laissant pénétrer par l'élément païen, essentiellement despotique, renoncent à l'élément chrétien, essentiellement libéral, l'Église saura se passer d'eux; elle se tournera peut-être vers la démocratie, baptisera cette matrone sauvage, la fera chrétienne comme elle a déjà fait chrétienne la barbarie, lui dira : Règne, et elle règnera[1]. » A ces mots il passa comme un fris-

1. Traduction de M. Félix Clavé.

son dans toute l'assemblée, et des applaudissements éclatèrent dans le saint lieu. Ces applaudissements et cette oraison funèbre firent le tour de l'Europe.

Au milieu de ces agitations de la parole ou de ces ivresses de l'espérance, le peuple ne pouvait pas rester calme, et, comme il arrive toujours, son inquiétude et sa reconnaissance se traduisaient également par beaucoup de mouvement et de bruit. Ce qui, dans l'origine, avait été l'élan spontané du cœur, devint bientôt un moyen, l'instinct devint un système : nous voulons parler des manifestations, des réunions au Corso, et des défilés populaires devant le Quirinal. Tous les soupçons et toutes les joies s'exprimèrent ainsi. Des meneurs habiles avaient fini par faire la théorie de ces grands mouvements de peuple, *dimostrazioni in piazza*, qui étaient devenus une sorte de gouvernement très-indiscipliné, très-bruyant, ou plutôt le contrôle tumultueux du gouvernement officiel. Les démonstrations étaient souvent encore enthousiastes quand le pouvoir avait rendu quelques mesures populaires ; mais souvent aussi elles étaient froides, sinon menaçantes, quand les choses n'allaient pas assez vite au gré des impatients. Par quelles transitions imperceptibles le peuple était passé si vite de la reconnaissance enthousiaste à cette demi-ingratitude, il serait difficile de le dire. Le peuple sans éducation était un jouet aux mains des habiles. Il

prenait goût à ces promenades, à ces défilés, à ces parades plébéiennes, à ces hymnes. Mais cette stérile agitation de carrefours pouvait devenir, à un jour donné, un vrai péril pour le gouvernement. D'ailleurs, que de journées dépensées, que de travail perdu! Le cardinal Gizzi fut obligé d'adresser une circulaire officielle pour mettre un frein à ces démonstrations. Le peuple y vit une tendance à la réaction. On alla crier sur la place du Quirinal : *Vive Pie IX*, *mais Pie IX tout seul !* On séparait ainsi sa cause de celle de ses conseillers. La défiance était en éveil, défiance injuste, et qui, chez le peuple ignorant, confine souvent à la puérilité.

Déjà la population romaine s'altérait au contact de la vie publique si récente encore. Faut-il donc qu'un peuple qui touche pour la première fois à ce breuvage sacré de la liberté s'y enivre, comme un enfant qui boit d'un vin trop généreux! La fin de l'année 1846 avait été comme une fête perpétuelle et un enchantement des cœurs. Nous touchons à peine au milieu de l'année suivante, et déjà quelques lueurs sinistres percent les ténèbres de l'avenir. Hélas! ce n'est pas le jour qui se lève, c'est l'orage qui se prépare.

CHAPITRE V.

Le pontife dans Pie IX. — Suite et développement des réformes politiques. — Opposition violente des rétrogrades ; journée du 16 juillet. — Affaire de Ferrare. — Administration du cardinal Ferretti. — La consulte d'État, la municipalité romaine, la sécularisation des ministères (1847-1848).

Nous avons jusqu'ici montré l'homme privé et ses vertus, le prince et son désir sincère des réformes. Nous allons dire un mot du pontife. Nous dirons ce mot avec discrétion, sachant combien sont délicates toutes les questions qui touchent à la foi, et qu'il faut, en pareille matière, une compétence qui nous manque.

L'encyclique du 9 novembre 1846 peut être considérée comme le résumé le plus complet des vues de Pie IX à cette date. Elle eut un grand retentissement dans le monde. C'était comme le programme de son pontificat. La première partie était consacrée à réfuter la calomnie des uns, qui l'accusaient de rompre avec la tradition, et les folles espérances des autres, qui, voyant un libéral dans l'État, osaient prophétiser un révolutionnaire dans l'É-

glise. Ces coupables erreurs étaient discutées d'une manière nette et digne, où la simplicité n'excluait pas la force.

A ceux qui l'accusaient de rompre avec la tradition, Pie IX répondait par cet hommage à son prédécesseur : « Voilà, dit-il, que sans le penser ni l'imaginer, par la mort de notre très-illustre prédécesseur Grégoire XVI, dont la mémoire et les faits illustres seront certainement admirés de la postérité et gravés en lettres d'or dans les fastes de l'Église, nous avons été promu, par les secrètes résolutions de la Providence, au suprême pontificat, non sans un grand trouble et une grande frayeur de notre esprit. »

A ceux qui espèrent follement je ne sais quelle réforme dans le dogme et quelle révolution dans l'Église, qui n'en serait que l'anéantissement, Pie IX répond par l'exemple de saint Léon, disant que c'est une grande piété de mettre à découvert les ruses des impies, et d'arracher aux loups la peau de brebis sous laquelle ils veulent s'introduire dans le bercail. Il accuse avec énergie l'audace sacrilége de ceux qui voudraient appliquer le progrès à la religion, comme si elle était une invention philosophique qui pourrait se perfectionner par des moyens humains. Il énumère les motifs principaux qui établissent la foi, et recommande aux évêques de s'opposer avec toute leur

sollicitude à ceux qui prétendent, dans des intentions perverses et sous prétexte de progrès, détruire la foi et l'assujettir à la raison. Il condamne l'indifférence en matière de religion, soutient, en quelques mots pleins de force, le célibat ecclésiastique, rappelle aux peuples leurs devoirs envers leurs souverains et aux souverains leurs obligations envers leurs peuples, solidarité suprême qui fait la force des États.

En même temps qu'il établissait dans cette célèbre encyclique les grandes bases de l'autorité spirituelle, Pie IX se proposait de réformer les ordres religieux. Le dogme immobile n'exclut pas le changement dans la discipline extérieure de l'Église. L'encyclique du 9 novembre se concilie à merveille avec celle qu'il adressa quelques mois après à tous les généraux, abbés provinciaux et autres supérieurs des ordres, et dans laquelle, en manifestant son amour pour les instituts religieux, il exprimait le désir de les conserver et de les développer en les réformant sur quelques points. Il marquait avec beauconp de force que cette réforme des grandes familles religieuses n'avait pour but que leur conservation et leur prospérité.

Tout n'était pas pure lettre et parole écrite. Les actes soutenaient les discours. Nous n'en citerons que deux, où se révèle, sous une forme touchante, la plus vive sollicitude du pasteur pour son troupeau.

Un soir, il va frapper à la porte d'un couvent, accompagné d'un seul camérier. Il demande le prieur. « Revenez demain, répond le frère portier, le prieur dort. — Allez lui dire, reprend Pie IX, que frère Mastaï désire lui parler. » A ce nom magique, les portes s'ouvrent. *Frère Mastaï* inspecte le couvent et fait l'appel. Deux religieux ne répondirent pas. On répondit pour eux qu'ils étaient à prendre le frais dehors. Pie IX en avait vu assez pour juger. Il quitte le couvent, non sans réprimander et sans punir. De tels actes relevaient la discipline et fortifiaient la règle.

Une autre démarche, aussi inattendue, vint, au mois de janvier 1847, rappeler aux habitants de Rome que leur souverain était en même temps leur évêque. Depuis longtemps le saint-père se plaignait, dans son intimité, de quelques mauvaises habitudes de la population romaine, comme le blasphème et la négligence dans l'éducation des enfants. Il voulut frapper un grand coup sur les âmes, mais un coup inattendu. Depuis Grégoire VII, aucun pape n'avait paru dans la chaire. Aussi, pour éviter une affluence extraordinaire et un concours tumultueux qui aurait pu troubler la tranquillité de l'Église et interrompre la parole de paix, Pie IX ne prévint personne de son projet, personne, excepté le P. Ventura, qui devait ce jour-là lui céder la chaire dans l'église Saint-André

della Valle. A trois heures et demie, au moment où l'auditoire s'attendait à voir paraître le célèbre théatin, ce fut le pape qui parut. L'homélie fut courte, mais l'effet en fut extraordinaire : « Il y a dans cette ville, centre de la catholicité, des hommes qui profanent le saint nom de Dieu par le blasphème. Vous tous qui êtes ici, recevez de moi cette mission. Publiez partout que je n'espère rien de ces hommes. Ils lancent contre le ciel la pierre qui les écrasera en retombant. Je veux aussi vous parler du jeûne. Un grand nombre de pères et de mères viennent m'entretenir des peines qu'ils éprouvent en voyant le démon de l'impureté exercer ses ravages dans la jeunesse. Le Seigneur nous le dit lui-même dans les saints Évangiles : c'est par la prière et par le jeûne qu'on enchaîne ce démon, qui empoisonne les sources de la vie et consomme la ruine des âmes immortelles. » La fin de l'homélie était une prière et une invocation pour Rome et l'État : « Visitez cette vigne que votre droite a plantée, Seigneur! Visitez-la, et, en la visitant, écartez cette main de fer qui pèse sur elle. Versez dans le sein des générations qui s'élèvent ces deux plus chers attributs de la jeunesse, la modestie et la docilité.... Entendez ma prière, Seigneur, et répandez sur ce peuple, sur cette ville et sur le monde, vos plus douces bénédictions! »

Ces nobles et saintes paroles, soutenues par un

geste pénétrant, illuminées, pour ainsi dire, par l'expression d'ineffable bonté qui éclatait sur le front du saint-père, touchèrent jusqu'aux larmes, jusqu'aux sanglots, ce peuple si facile aux impressions. La poésie de la situation doubla l'effet du discours. Il y eut un véritable enthousiasme dans l'église.

Ce fut un beau jour pour le saint pontife, ce fut pour lui une grande consolation. Il en avait besoin. De tristes pressentiments venaient de temps à autre assombrir son esprit. L'antagonisme des deux partis extrêmes se développait de jour en jour, et se manifestait par des symptômes alarmants. Un jour, c'étaient les ennemis systématiques de toute réforme dont il fallait combattre les sourdes influences. Un autre jour, c'était aux impatients qu'il fallait répondre. La lutte qui s'engageait dans l'esprit public s'engageait à chaque instant dans la conscience de Pie IX. Les scrupules du chef de la religion entravaient à chaque instant les tendances du prince libéral. L'hésitation, bien naturelle dans cette situation unique au monde, provoquait des doutes et des défiances injurieuses. Le cœur du saint-père saignait de tant d'injustices. Sa plainte éclata contre les impatients dans le *motu proprio* du 12 juin et dans la notification du 22. Il adressait des paroles sévères aux exaltés. Il semblait pressentir et accuser d'avance l'ingratitude. Il y avait de la tristesse dans son accent.

Mais si le parti libéral assombrissait l'avenir dans la pensée du pontife, le parti rétrograde le désolait par une opposition multiple, se produisant sous toutes les formes, prenant toutes les armes pour tuer la pensée de la réforme, inépuisable dans les ressources de sa haine contre les idées nouvelles. En haut, l'opposition se manifestait par des insinuations dirigées contre la conscience du saint-père. On voulait intimider le prince dans le pontife en établissant une solidarité déraisonnable entre les institutions politiques, éphémères et humaines, et des dogmes que leur origine divine doit mettre à l'abri du changement. En bas, on ne cherchait pas à troubler la conscience du pontife, on l'insultait. L'intimidation était hypocrite dans la région du pouvoir, insolente ailleurs. On en jugera par quelques-unes de ces mille anecdotes qui, frivoles dans la forme, touchent cependant à l'histoire par leur signification.

On arrêta un jour un colporteur qui distribuait sous le manteau un libelle infâme : *l'Histoire de Pie IX, pape intrus, ennemi de la religion, chef de la jeune Italie.* Ce titre était la signature d'un parti. Le saint-père avait dans ses mains une preuve terrible de conviction contre ses ennemis secrets, ces assassins du libelle, moins braves encore que ceux du poignard. Le colporteur n'était qu'un

pauvre diable qui offrit tout de suite à Pie IX de lui révéler le nom des auteurs. Pie IX ne le voulut pas. Il comprit seulement, en ce fait comme en beaucoup d'autres, la violence des haines que peut soulever la justice. N'oublions pas de dire qu'il renvoya le colporteur avec un généreux pardon, en y ajoutant même un secours pour le détourner de faire son vilain métier.

Aujourd'hui, c'était un pamphlet anonyme contre le pape; demain, c'étaient des plaisanteries contre le ministre. On sait qu'à Rome l'usage est de faire parler par des inscriptions les statues de Pasquin et de Marforio, devenues ainsi une espèce de ban officieux pour toutes les rancunes. C'est la petite poste de la calomnie, avec aggravation de publicité. C'est de là qu'est venu le nom générique de *pasquin*, appliqué à toutes les plaisanteries ou épigrammes publiées de cette manière ou d'une manière analogue, par le crayon ou la plume, sur les murs et les portes de Rome. Les portes du Quirinal n'étaient pas même toujours respectées, et le pape put y lire un jour ce pasquin, où le nom de Gizzi couvrait le sien :

O Gizzi,
Tutto cambi !
Che fai ?

« O Gizzi, tu changes tout! que fais-tu ? »

Et le pape, ayant ri, ajouta de sa main :

Aspetta, tu vedrai.

« Attends, et tu verras. »

Un autre jour, Marforio adressait par inscription à Pasquin cette curieuse question :

« On dit que Pie IX va abolir le célibat et qu'il a même l'intention de prêcher d'exemple. Ne serait-il pas convenable qu'il épousât la reine d'Espagne? »

A quoi Pasquin répondit, indigné comme la vertu : « Par exemple! Sa Majesté catholique n'épousera pas un hérétique!

C'était avec ces plaisanteries délicates que le parti rétrograde essayait de miner à son profit la popularité d'un pape ennemi éclairé des abus. Comme ces moyens réussissaient médiocrement, on eut recours à d'autres procédés plus vifs, mais qui n'étaient pas pour cela de meilleur goût. Il fut question d'une sorte de coup de main qu'on tenterait sous prétexte de délivrer le pape des exaltés, en réalité, pour l'asservir, même par la force, aux influences des rétrogrades, combinées au besoin avec les conseils armés de l'Autriche. On a eu beau, plus tard, nier formellement ce dessein et le reléguer parmi les chimères de l'histoire crédule; la mystérieuse aventure du 16 juillet doit rester, dans les annales de Rome, comme l'explosion avortée d'un complot. Les

historiens intéressés à nier le fait n'ont jamais expliqué l'étrange coïncidence de dates qui relie dans une solidarité évidente le mouvement *sanfédiste* à Rome et l'entrée des Croates à Ferrare. Ces coïncidences pouvaient-elles être l'effet du hasard? Pasquin seul pourrait le soutenir, et Marforio le croire. Laissons donc les dénégations pour ce qu'elles valent, et sans donner dans les puériles inventions du parti opposé, racontons.

Il y avait depuis quelques jours des craintes vagues répandues dans l'air. On redoutait je ne sais quel péril qu'on ne définissait pas. Il y avait de l'exaltation sans cause, des colères sans prétexte apparent, une fiévreuse anxiété sans but. Jamais les partis ne s'étaient plus agités; jamais la défaveur populaire ne s'était plus violemment manifestée contre les cardinaux; jamais enfin les manifestations n'avaient été plus énergiques et plus décidées à séparer le saint-père du reste de son gouvernement par ce cri, qui était devenu un cri de ralliement et comme le mot d'ordre du parti : *Viva Pio nono solo!* Des groupes tumultueux se formaient, accusant sinon le secrétaire d'État, au moins la secrétairerie, qui était restée composée des mêmes personnes que sous le dernier pontificat. On prononçait avec colère les noms de MM. Santucci, Sabattucci, Alexandrini. On y ajou-

lait le nom détesté de Mgr Grassellini, gouverneur de Rome. On respectait à peine le cardinal Gizzi, auquel on reprochait, non sa trahison, mais ses singulières incertitudes dans les décisions à prendre, son inconcevable lenteur à organiser. Un projet de formation d'une garde civique était depuis plus de six mois à l'étude, et rien n'était fait encore. L'opinion publique était lasse des promesses, elle voulait des faits. L'amnistie était un grand acte sans doute; mais c'était un acte de pardon, non d'organisation.

Cependant l'anniversaire de l'amnistie approchait, le peuple avait résolu de fêter magnifiquement le souvenir de la clémence. La fête se préparait dans l'inquiétude de tous.

Il paraît que ce jour était marqué pour le coup de main du parti. On dit, et nous répétons ce bruit sans le garantir, qu'il se tint, vers le 12 juillet, un conciliabule de *sanfédistes*, pendant la nuit, dans un quartier désert, aux abords du Capitole. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aux approches du jour désigné pour la fête, Rome se remplit tout à coup de ces figures sinistres que connaissaient trop bien les habitants modérés de la Romagne. C'étaient les *bravi* du dernier règne, ces sicaires qui avaient donné une funèbre célébrité au nom du *borgo* de *Faenza*. On les appelait *Faentini* ou *Borghetini*, et, sous ces deux surnoms également

abhorrés, ils rappelaient à la Romagne toute une légende de poignards et de sang.

Du 12 au 15 juillet, on vit descendre vers Rome des bandes nombreuses de ces exaltés, effroi et scandale de l'opinion et du pouvoir.

Quelque chose se tramait. Des collisions éclatèrent entre les nouveaux venus et des hommes du peuple. Des aveux échappèrent, soit à la colère, soit à l'impatience. Le complot avait éclaté avant l'heure : il n'était plus à craindre. Une espèce de tribun du peuple, très-influent et très-dévoué alors à la cause du pape, était désigné, dit-on, comme la première victime, aux poignards des Romagnols. C'était le fameux Angelo Brunetti, surnommé *Ciceruacchio*, improvisateur de la borne, enthousiaste presque éloquent, idole du peuple. En frappant Angelo, les montagnards atteignaient le cœur même de la Rome plébéienne.

Nous ne croirons jamais qu'un parti qui comptait après tout des hommes respectables dans son sein ait eu l'idée de recourir à l'assassinat. Mais on n'avait pas reculé devant l'idée d'appeler au secours de la vieille politique le fanatisme de ces bandes de sicaires. Et les sicaires, une fois appelés, croyaient faire leur œuvre en assassinant. Quoi qu'il en fût, on prévint Angelo que ses jours étaient menacés. Ce fut le moment d'une explosion générale et d'un soulèvement qui, chose rare,

se faisait au nom du souverain menacé, et malgré lui.

Aussitôt de tristes scènes commencèrent. Le peuple abusa cette fois, comme toujours, de cet instinct qui le porte à mettre des noms propres en avant. Et un nom, ainsi lancé dans la foule, devient ou un mandat d'amener devant la justice du peuple, ou une exécution immédiate. Les noms désignés étaient surtout ceux du gouverneur Grassellini, de Nardoni et de Minardi, chefs de la police, et de Freddi, colonel des carabiniers. Tous furent obligés de fuir de Rome, et quelques-uns, poursuivis comme des criminels, coururent les plus grands dangers. Sans excuser ces désordres de la populace, plaignons les imprudences criminelles des partis, qui se plaisent trop souvent à les provoquer.

Ajoutons bien vite que ces désordres ne durèrent pas et qu'il se forma immédiatement, en face de la populace émue, une force imposante qui arrêta le cours des choses. Le péril suscita un parti modéré à la tête duquel se placèrent les hommes les plus intelligents de la bourgeoisie et les grands seigneurs. Pendant toute la journée du 16, les Rospigliosi, les Rignano, les Borghese, les Aldobrandini, les Piombino ouvrirent les vastes rez-de-chaussée de leurs palais aux bataillons de la milice improvisée. La garde nationale, c'est-à-dire le peu-

ple organisé, mit un frein à la licence de la rue, et l'ordre se rétablit comme par enchantement dans l'absence de tout pouvoir régulier. Les résultats de cette journée furent assez étranges : la police de la ville échappa aux mains suspectes de l'administration; la force armée (les carabiniers) fut reléguée pendant quelques jours dans ses casernes; la garde civique resta pendant toute la journée maîtresse de la ville, et exerça sans contrôle tous les pouvoirs de l'autorité. Elle les exerça avec modération et fermeté. Il est à regretter éternellement que ce parti modéré, improvisé dans un jour de péril, n'ait pu se maintenir plus tard en face des périls nouveaux.

A la suite de la journée du 16, Pie IX avait remplacé Grassellini par Mgr Morandi, avocat distingué, populaire par son honnêteté. Sa nomination satisfit tout le monde. Le cardinal Gizzi, sentant sa main trop faible pour les circonstances étranges qui commençaient, résigna ses fonctions, et le saint-père fit appel au zèle du cardinal Ferretti.

Le cardinal Ferretti était aimé à Rome. On le citait comme un caractère résolu, comme un esprit droit et ferme, comme un cœur dévoué. On racontait surtout un trait en son honneur. Évêque de Rieti au moment où le choléra avait dévasté cette ville, il avait tout donné à son peuple, argent, habits, meubles; il avait vidé, à la lettre, le palais épiscopal, et seul, entre les quatre murs, il était resté

pauvre comme un lazzarone. Une pareille charité donne la mesure d'une âme. Le nouveau secrétaire d'État arriva le 26 juillet à onze heures du soir. Son entrée fut une ovation.

Six jours avant son arrivée, une nouvelle étrange s'était répandue dans Rome. La ville de Ferrare était occupée par les Autrichiens. Le 16 juillet, un bataillon de Croates, parti de Vérone, un escadron de cavalerie hongroise et trois pièces d'artillerie étaient arrivés à marches forcées sur les rives du Pô; le lendemain, ces troupes passèrent le fleuve et firent leur entrée solennelle à Ferrare, bannière déployée, mèche allumée, dans tout l'attirail de la guerre. Cette singulière démonstration fut accueillie avec étonnement et colère. Sans doute, l'Autriche avait le droit de renforcer la garnison qu'elle tenait à Ferrare. L'article 103 des actes du congrès de Vienne, en rendant au pape les légations de Ravenne, de Bologne et de Ferrare, avait stipulé que l'Autriche aurait droit de garnison dans les places de Ferrare et de Comachio. C'était une grave usurpation sur les prérogatives pontificales; la papauté dut la subir. Mais pourquoi aggraver cette humiliation? Pourquoi cet appareil évidemment destiné à l'intimidation du pouvoir? Cette parade militaire n'avait été, du reste, que le prélude. Le 13 août, le général comte d'Auesperg fit occuper tous les postes de la ville.

Dans ces graves circonstances, le gouvernement pontifical ne manqua ni de décision ni d'énergie. Deux protestations vives et pressantes du cardinal Ciacchi furent suivies d'un manifeste du gouvernement pontifical, publié par le journal officiel le *Diario di Roma*, et de réclamations adressées au cabinet de Vienne. L'Autriche répondit qu'elle avait toujours exercé son droit de garnison d'une manière plus ou moins étendue, suivant les circonstances. Elle mit en avant l'agitation de la presse et le mouvement des esprits à Rome. Elle prétendait s'autoriser de précédents semblables. Mais cette manière de raisonner était un pur sophisme. En 1831 et 1832, l'Autriche était intervenue dans la Romagne, la France à Ancône : mais l'Autriche n'avait envahi les provinces qu'après une révolte, et sur la demande expresse du pape. La France, en débarquant ses troupes à Ancône, n'avait pas cessé de poser le principe de l'intégrité des États du saint-siége. Ce n'était pas un empiétement politique sur la souveraineté du saint-père, c'était une surveillance militaire des opérations de l'Autriche.

En 1847, rien de semblable. Pie IX déclarait hautement qu'il entendait faire ses affaires tout seul : d'ailleurs il n'y avait rien qui motivât cette extension indéfinie d'un droit abusif dans son origine, mais enfin accepté. La conduite du pape fut énergique et digne. Il confirma le cardinal Ciacchi et

attendit; il prit une attitude de résistance passive et de protestation vivante qui devait à la fin réussir, et qui réussit. L'Autriche s'était engagée dans une impasse. Elle voulut d'abord mettre des conditions à son mouvement de retraite. On ne les accepta pas. Le gouvernement pontifical se sentait fort et de la conscience de son droit et de l'adhésion morale du gouvernement français. Le cabinet de Vienne se défendait comme se défend une diplomatie aux abois, par de misérables arguties. Il finit par reculer, et, d'étapes en étapes, successivement débusquée de toutes ses positions, la diplomatie de M. de Metternich céda à l'irrésistible force du droit, qui ne se lasse pas d'attendre. Quelques mois après, l'affaire se terminait par une de ces solutions qui sont des défaites morales. Les postes de la ville étaient évacués, et tout rentrait dans l'ordre. Ce beau résultat d'une politique ferme et prudente fut un des traits saillants de l'administration de M. Ferretti.

En attendant, le saint-père, s'inquiétant peu des Croates et de leurs généraux, continuait l'œuvre lente, mais persévérante, des réformes. Le cardinal Ferretti, qui s'occupait avec un dévouement sincère de faire passer en lois les pensées généreuses du saint pontife, avait promis que deux grandes institutions politiques et administratives seraient réalisées avant la fin de l'année. Sa promesse s'accom-

plit. Deux *motu proprio* parurent au commencement d'octobre, l'un instituant la municipalité de Rome sous le nom de *sénat*, l'autre décrétant une sorte d'assemblée représentative sous le nom de *consulte d'État*.

Le *motu proprio* relatif à la municipalité romaine jetait à Rome la base d'une administration laïque depuis longtemps réclamée. Rome n'avait point jusqu'à ce jour, comme les autres villes des États romains, de magistrature municipale. Le nouveau sénat devait se composer d'un sénateur, de huit adjoints et de cent membres. Le pape se réservait la première nomination des membres du sénat, qui plus tard devait se recruter lui-même par un libre choix, semblable à celui de nos académies. Le préambule, écrit de la main du pape, était inspiré de haut, et conçu dans un plein esprit de sagesse libérale : « Lorsque la Providence divine nous appela à régir l'Église et l'État, nos soins paternels se tournèrent vers chacune des populations soumises à notre gouvernement, mais surtout vers cette célèbre capitale, leur sœur aînée, à laquelle il nous est doux de consacrer nos veilles et nos labeurs.... Ce qu'il importait surtout, et ce que nous pensons devoir être un sujet de joie publique, c'est de rendre à cette chère ville la splendeur antique de la représentation communale en lui accordant un conseil délibérant.... Il nous a été particulièrement

agréable de nous occuper d'un semblable projet, et nous ne nous sommes épouvanté d'aucune difficulté. »

C'était le 2 octobre que ce remarquable décret avait paru. Le lendemain fut une véritable fête nationale. La population remercia avec transport le saint-père de cette institution qui relevait Rome dans ses souvenirs, et lui rendait son rang sur la liste des villes modernes. Le cardinal prince Altieri ouvrit, en sa qualité de président, la première séance du conseil municipal par un discours où il rendait un éclatant hommage à Pie IX : « Il ne se demande pas, disait-il, si l'œuvre est difficile; il en reconnaît l'utilité et il n'hésite plus. » Le prince Corsini, alors dévoué à la politique de Pie IX, fut nommé sénateur à la presque unanimité du conseil.

Quelques jours après le décret qui créait la municipalité à Rome paraissait un second décret instituant, sous le titre de *consulte d'État*, une assemblée non souveraine, mais consultative, présidée par un cardinal légat, et composée de vingt-quatre conseillers nommés par le souverain pontife sur une liste de trois candidats désignés par chaque province. On dit que l'organisation de ce conseil avait été réglée par le saint-père et le cardinal Ferretti d'après les avis d'un publiciste français, M. de Cormenin. La *consulte* était convoquée pour le 9 novembre. Dans les projets du saint-père, elle

devait tenir le milieu entre une représentation nationale et un conseil de gouvernement. Cette institution, qui était presque une représentation nationale, dépassait tout ce qu'on aurait osé demander un an auparavant; mais déjà les esprits ardents, les imaginations exaltées se laissaient aller à l'inquiétude de nouveaux désirs. On rêvait pour la consulte mieux que le rôle d'un simple comité consultatif, mieux même que celui d'une assemblée des notables; on lui attribuait dans l'opinion une sorte de souveraineté législative. L'impatience de la liberté politique corrompait la joie des réformes et la reconnaissance de la population.

Quant à l'organisation intérieure de la consulte, rien n'était plus simple. Elle était divisée en quatre sections qui devaient élaborer séparément les projets de lois relatifs aux *finances*, à l'*intérieur*, aux *travaux publics*, à la *justice*. Ces quatre comités devaient se réunir à certains jours en assemblée générale, et discuter en commun les projets de loi élaborés à part.

Le jour arriva enfin (15 novembre) où la représentation nationale se réunit. A neuf heures du matin, le cardinal Antonelli, président de la consulte, et les vingt-quatre députés des provinces se rassemblèrent au Quirinal dans la salle du Trône, et le président offrit, dans une respectueuse allocution, les hommages de l'assemblée au saint-père. Pie IX

n'ignorait pas les espérances prématurées qu'une grande partie de la population fondait sur la consulte. Il savait que plusieurs députés, s'exagérant la portée de leur mandat, se montraient assez dociles à ces exigences des impatients. Sa réponse à l'allocution du cardinal Antonelli fut très-nette, très-loyale, très-logique. Il établit en termes décisifs le véritable caractère de cette représentation nationale : les décisions de la consulte seraient des avis, non des lois; ses avis seraient soumis aux ministres et aux membres du sacré collége : « C'est surtout, disait-il, dans le but de mieux connaître les besoins de mes sujets et de mieux pourvoir aux exigences de la chose publique que je vous ai réunis.... Je suis prêt à faire tout pour l'avenir, sans cependant rien retrancher de la souveraineté du pontificat.... Celui-là se tromperait grandement, qui verrait autre chose dans les fonctions que vous allez remplir; celui-là se tromperait infiniment, qui verrait dans la consulte d'État la réalisation de ses propres utopies et le germe d'une institution incompatible avec la souveraineté pontificale. » Puis venaient quelques paroles sévères, quelques reproches généraux d'ingratitude : « Il existe quelques personnes qui, n'ayant rien à perdre, aiment le désordre et la révolte, et abusent des concessions mêmes. C'est à ceux-là que s'adressent mes paroles; qu'ils en saisissent bien la signification. »

La consulte ouvrit ses travaux par le vote d'une adresse à la fois digne et respectueuse, qui fit beaucoup d'honneur au jeune secrétaire de la commission, M. Minghetti de Bologne. La consulte semblait, sans s'écarter un seul instant du ton de la convenance et de la modération, vouloir retenir un certain droit d'initiative; elle promettait au gouvernement du saint-père le plus loyal concours, et se permettait d'appeler son attention sur quelques points. C'est ainsi que, par la force des choses, cette première représentation nationale s'élevait à une sorte d'autorité imprévue. Elle prenait hautement la parole, sans que la hardiesse fît rien perdre au respect. Ce qui ne devait être d'abord, dans les desseins du gouvernement, qu'un simple conseil privé, imitait habilement les formes de nos grandes assemblées : il y avait eu un discours de la couronne; on y avait répondu par une adresse. Mettez quelque part les germes de la vie constitutionnelle, et vous les verrez bientôt se développer comme d'eux-mêmes en institutions puissantes et sérieuses. On ne pouvait pas dire cependant qu'il y eût l'ombre d'une usurpation : il n'y avait encore là, il n'y eut même longtemps encore que le développement presque nécessaire d'un droit qui s'exerce. L'usurpation ne commença que beaucoup plus tard.

Vers la même époque, une question très-grave,

qui s'agitait depuis plus d'une année, trouva un commencement de solution. Je veux parler de l'intervention du laïcisme dans l'administration politique, et de la sécularisation de quelques ministères, mesure dans laquelle M. Rossi voyait le complément naturel des institutions nouvelles, mais qui rencontrait une vive et naturelle opposition dans l'étiquette formaliste et dans les traditions du pontificat. Le saint-père se rendit pourtant à l'évidence de la logique des réformes, et quand il eut admis pour la première fois, dans la composition de son ministère, quelques laïques distingués, il s'adressa à M. Rossi en plaisantant de bonne grâce sur les expressions de la langue parlementaire et diplomatique que le pair de France, légèrement imbu de la philosophie doctrinaire, mêlait souvent à son italien : *Ebbene, signor ambasciatore, l'avete dunque, vostro elemento laïco.* « Eh bien ! monsieur l'ambassadeur, vous l'avez donc *votre élément laïque !* » C'était, malgré la barbarie du langage, le mot de la situation. L'intervention du laïcisme dans l'administration des États pontificaux, c'était l'introduction de l'esprit moderne dans le temporel de l'Église.

CHAPITRE VI.

Emulation des réformes dans les principautés italiennes. — Gouvernement représentatif établi à Rome. — Contre-coup de la révolution de février en Italie. — Mouvement général des populations. — La croisade contre l'Autriche. — Difficultés spéciales que la guerre suscite au gouvernement pontifical (1848).

Rome est le cœur de l'Italie. La grande nouvelle des pensées libératrices qui descendaient du Vatican s'était répandue sur toute la péninsule; partout les magnanimes paroles du saint pontife avaient éveillé l'âme endormie des populations; partout les peuples avaient ressenti l'électrique frisson de la liberté.

Les souverains eux-mêmes, ces vassaux couronnés de l'Autriche, s'étaient émus. Ils avaient compris, en voyant agir Pie IX, qu'un prince doit prendre quelque souci de son peuple, et que régner ce n'est pas jouir, c'est améliorer. Jusqu'au jour où un pape vint donner au monde cette grande leçon et à l'Italie ce noble exemple, l'unique étude de ces princes avait été d'anéantir toute idée nouvelle, d'éteindre tout désir généreux, et de vivre dans une molle sécurité au prix de l'engourdisse-

ment des âmes. L'inaction était devenue une tactique, la routine un art, et toute la politique se résumait dans une sainte horreur des nouveautés. On vivait, on régnait, c'était assez. A quoi bon s'inquiéter de l'avenir? à quoi bon prendre souci de je ne sais quelles idées modernes qui s'agitaient derrière les Alpes et qui s'introduisaient même parfois en contrebande dans ces petits États savamment abrutis? L'Autriche veillait.

La voix de Pie IX fut le signal du réveil de l'Italie. Les peuples émus, les rois entraînés, l'émulation des réformes devenue contagieuse, l'effervescence de la liberté gagnant tous les États, un mouvement incroyable d'opinion et de sympathie agitant la péninsule, le nom de Pie IX devenu l'idole des nations, la vie publique ressuscitée, une inquiétude sublime chassant une honteuse léthargie, l'Italie tout entière debout, ce fut là le grand spectacle que vit l'Europe, et auquel applaudirent les gouvernements libéraux. Ce fut une résurrection; et le miracle de cette résurrection d'un pays fut l'œuvre d'un grand pontife. La liberté renaissait avec la vie sous les auspices de la religion. La croix émancipait une fois encore les nations.

Qui ne se rappelle cette histoire tant de fois racontée des transports de la péninsule, de ces démonstrations populaires en l'honneur du saint-père, de l'hymne de Pie IX faisant le tour de l'Italie

et devenu le cri de ralliement de toutes les espérances, le mot d'ordre de l'avenir ? Les princes ne sortaient plus de leur palais sans rencontrer l'image libératrice du pontife. Le cri de *Vive Pie IX* les poursuivait au fond de leurs cabinets, sanctuaire à la fin ébranlé de la politique autrichienne. Eux-mêmes pour la plupart se souvinrent qu'ils étaient Italiens, et ne crurent pouvoir mieux faire, pour le montrer, que de marcher sur les traces du saint-père. Ce fut un ébranlement universel. Le grand-duc de Toscane s'empressa de donner à ses sujets des institutions analogues à celles de Rome. Lucques suivit l'exemple. Le grand-duc institua la garde nationale et promit des réformes. Naples et Turin hésitèrent quelque temps, mais cédèrent comme le reste de l'Italie au torrent de l'opinion. La politique populaire du pape devint le programme de tous les États. Au mois de janvier 1848, le roi de Naples octroyait sa constitution. Quelques jours avant, Charles-Albert se rattachait, après quelques oscillations, au système du pape, au programme des réformes. L'influence du cabinet de Vienne voyait chaque jour ses frontières morales reculer devant l'influence meilleure descendue du trône pontifical. Modène, Parme et Milan s'agitaient confusément dans le vague espoir de la liberté. Et chaque courrier qui arrivait de Rome annonçait une de ces victoires d'idée et de sentiment gagnée

par l'esprit nouveau de la papauté sur les vieilles traditions de la politique absolue, soit une réforme dans les abus, soit la promesse d'une constitution, soit une charte de liberté. Rome remerciait le saint-père, et le saint-père priait pour l'Italie. Enthousiasme, transports sincères, espérances magnanimes, jouissances sublimes, nobles palpitations d'un peuple ressuscité, pourquoi ces heures furent-elles si brèves, ces journées sitôt disparues? pourquoi ces mouvements si purs encore durèrent-ils si peu? Les passions viendront ensuite, les exagérations d'opinion feront les partis, les partis soulèveront des haines aveugles, les haines produiront des crimes, et la liberté de l'Italie payera d'un ajournement indéfini la rançon de ses excès. Mais tout cela est encore loin de nous; jouissons encore, jouissons en paix de ces nobles émotions d'un grand pays qui se lève après trente années de silence, et dont le premier cri est un cri de reconnaissance et d'amour pour le pontife libérateur.

L'Europe, attentive, émue, applaudissait. La singulière destinée de l'Italie est d'exciter éternellement la cupidité des uns, la sympathie des autres. Fille privilégiée du soleil, terre des arts, objet sacré pour tout ce qui aime le génie et la douleur, l'Italie, cette Niobé éternelle, semble condamnée à des larmes sans consolation. Ses enfants sont morts, car ils sont esclaves. Mais c'est là un de ces tom-

beaux magnanimes qu'habitent d'héroïques souvenirs, et que viennent souvent encore visiter de généreuses espérances. Les nations aiment à nourrir ce rêve d'une Italie régénérée; et chaque tressaillement de la vie qui se réveille, chaque palpitation de ce noble cœur qui veut battre encore, excite je ne sais quelle joie dans les âmes, mêlée d'une secrète angoisse. On ne sait que trop ce qu'il a coûté chaque fois à l'Italie pour essayer de vivre. Demandez à Novarre!

Cette fois les espérances étaient plus vives que jamais. On croyait que l'Italie avait enfin trouvé dans Pie IX ce génie qui devait la délier des sorts néfastes et conjurer la fatalité de l'oppression. On espérait un lendemain à tant de joie, on rêvait un avenir pour ce grand mouvement d'opinion libérale parti du Vatican. Ce n'était plus là le triomphe toujours si éphémère de la révolte. Les souverains, et le premier de tous, Pie IX, avaient parlé. Le mouvement était régulier, légitime, universel. Ce n'était pas une société secrète qui régnait : c'était la société publique, c'était l'autorité de la raison, consacrée par les bénédictions de la foi. L'Angleterre oubliait le papisme et applaudissait le pape. Toutes les tribunes d'où descendait en France l'opinion retentissaient du nom de Pie IX. Le 13 janvier 1848, M. Cousin disait à la chambre des pairs : « Le saint-siége et le Piémont sont les

deux puissances qui, par leur caractère propre et leur situation, sont appelées à être les deux grands instruments de la régénération italienne. Le pape en est l'âme, le Piémont en est le bras. » C'était le sentiment de tous traduit par une image heureuse. Enfin, la France entière répétait avec M. Thiers ce cri sublime, un des plus heureux accents de l'éloquence parlementaire : *Courage, saint-père, courage!* Toute l'Europe criait avec l'Italie : *Viva Pio nono!* Le cœur du saint-père tressaillait à ce cri, qui était comme la récompense divine de ses bonnes intentions. La popularité se trompe quelquefois, mais la conscience, jamais. Et Pie IX sentait que cette voix intime qui parlait à son âme était bien l'écho de Dieu.

Avec de la patience tout se fût fait : on ne sut pas attendre, et tout fut compromis. Des exigences croissantes de jour en jour, des concessions qui ne faisaient qu'irriter de nouveaux désirs, des inquiétudes qui s'aigrissaient, des utopies sorties des conciliabules, et qui exagéraient la réforme en rendant les esprits insatiables, l'agitation en permanence, les démonstrations devenues presque une menace pour le gouvernement et exploitées avec une perfide habileté par les radicaux, tout cela gâta une des plus belles situations de l'histoire et corrompit une des aspirations les plus pures d'un peuple vers la régénération, la liberté, le pro-

grès. Oui, nous le répétons, tout se fût accompli, avec le temps, de ce qui pouvait s'accomplir. Il n'y a pas au monde de souverain plus désintéressé que Pie IX : sa probité profonde, son rare bon sens, son esprit d'abnégation n'auraient reculé devant aucune concession légitime, dès qu'il l'aurait reconnue compatible avec la règle de l'Église. Aucun prince n'était moins jaloux de sa prérogative, aucun n'eût été plus disposé à transiger sur ses droits. Il ne fallait pas lui demander ce que la loi religieuse lui défendait d'accorder : il ne fallait pas espérer ce que les utopistes seuls pouvaient réclamer un jour, la sécularisation du pouvoir à Rome : Pie IX ne se reconnaissait pas le droit de déposséder l'Église; mais dans la limite du bon sens, il n'eût rien refusé de ce qui était possible, convenable, utile à ses États, conforme à la saine opinion.

On en vit une preuve assez forte au commencement de l'année 1848. Il n'y avait que très-peu de temps encore que le gouvernement consultatif avait commencé ses opérations, et Pie IX songeait déjà à le transformer en gouvernement représentatif. Nous avons dit que la *consulte d'État*, poussée et par son propre mouvement et par l'opinion, tendait à sortir de son rôle modeste de conseillère et à prendre quelque initiative dans le gouvernement. Ce fut la constante préoccupation de Pie IX

dans les premiers mois de l'année 1848. Il voyait cette tendance, et se demandait de bonne foi s'il ne pourrait pas l'autoriser, changer le fait en droit. Il n'avait pas marqué de limite infranchissable à ses réformes. En attendant que son projet fût mûri par la réflexion, il prenait volontiers les avis d'un homme célèbre, M. Rossi, dont le nom restera attaché par un tragique souvenir à l'histoire du pontificat de Pie IX. M. Rossi écrivait, le 20 janvier, au gouvernement français qu'il représentait à Rome : « Je ne crois pas le problème insoluble, après y avoir beaucoup réfléchi ; il y a eu tant de partages si divers de la souveraineté dans ce monde, partages qui ont duré des siècles, qu'on pourrait bien en essayer un de plus, en commençant par bien séparer le temporel du spirituel, le pape du roi. Seulement il faudrait laisser entièrement au spirituel et au clergé des matières qui sont mixtes chez nous. » Quelques jours après, il transmettait un renseignement précis : « Le pape donnera sous peu la constitution, il s'en occupe sérieusement, il est dans la bonne voie. » M. Rossi conseillait loyalement cette dernière transformation. Il y voyait l'avantage de fixer définitivement la limite, de ne plus laisser place à des réclamations périlleuses, de fermer l'ère des concessions possibles. Ces conseils prévalurent dans la pensée intime de Pie IX.

Le 5 mars, un courrier arrive à Rome : il annonce que la monarchie de juillet est tombée à Paris et que la république siége à l'hôtel de ville. Cette nouvelle fut un malheur pour Rome, où elle excita une extraordinaire agitation et provoqua des espérances impossibles. La mobilité de ces imaginations italiennes avait d'abord été de l'enthousiasme, puis du tumulte ; sous la pression des événements de février, elle devint de l'anarchie. Les rêves coupables commencèrent. La question était simple en France : le sort du pays n'appartient qu'au pays. Le problème se compliquait à Rome : le sort de la Rome pontificale appartient au monde catholique. Non pas que je prétende, Dieu m'en garde, que les nations chrétiennes aient le droit de disposer à leur gré des intérêts du peuple romain et de mesurer à leur fantaisie ses droits. Non, dans la logique pure, cela ne se peut soutenir ; mais les faits sont quelque chose ici-bas, et je dis que le rêve d'une république à Rome était coupable, par cela seul qu'il ne pouvait être qu'un rêve, et que des illusions qui exposent stérilement des milliers de vies pour la satisfaction d'une utopie sont presque des crimes. Or, il était certain, à qui voulait réfléchir sans les préjugés de la passion, que les nations catholiques ne laisseraient pas dépouiller la papauté, et que cette volonté serait la plus forte.

Nous avons dit que l'opinion républicaine, à

Rome, était une chimère : elle était aussi une ingratitude. Il y avait quinze mois que le pape était assis sur la chaire de saint Pierre, et ces quinze mois avaient été remplis de bonnes œuvres et de bonnes intentions. Nous croyons que les grands services méritent les reconnaissances éclatantes, et que ce sont là des liens sacrés entre les souverains et les peuples. Une nation à laquelle son prince a rendu la liberté n'a pas le droit d'en faire une arme contre lui. Nous n'admettons pas plus une grande et une petite morale pour les nations que pour les personnes, et ce qui est un vice honteux pour un individu, l'ingratitude, ne saurait être transformé par aucune illusion de logique en vertu pour une nation.

Du reste, au mois de mars 1848, on n'en était pas encore à vouloir la république. Elle n'existait encore à Rome que dans quelques imaginations fiévreuses. Mais on voulut immédiatement un gouvernement représentatif; la demande formelle en fut faite au saint-père par le sénateur-prince Corsini et les huit membres principaux du conseil municipal, mandataires du vœu public. Nous avons montré, par une dépêche de M. Rossi, du 28 janvier, que le pape ne répugnait nullement à cette idée. Aussi, la réponse du saint-père à l'expression des vœux du sénat et de Rome fut-elle empreinte de dignité et de franchise : Pie IX y manifesta son intention

d'accorder la constitution demandée, en marquant avec soin que ce n'était pas une concession à une exigence, mais un dessein prémédité : « Les événements qui se précipitent, dit-il, justifient assez la demande que vous me faites au nom du conseil et de la magistrature de Rome. Tout le monde sait que mon souci constant est de donner au gouvernement la forme qui me paraît le mieux être en harmonie avec les temps. Mais tout le monde sait aussi les difficultés auxquelles est exposé celui qui réunit dans sa personne deux grandes dignités, pour tracer la ligne de démarcation entre ces deux pouvoirs. Ce qui, dans un gouvernement séculier, se peut faire dans une nuit, ne peut s'accomplir dans le gouvernement pontifical qu'après un mûr examen. Je me flatte cependant, les travaux préliminaires étant achevés, que sous peu de jours je pourrai vous faire part du résultat de mes réflexions, et que ce résultat répondra aux vœux de toutes les personnes raisonnables. »

Le 14 mars, Pie IX publiait *le statut fondamental pour le gouvernement temporel du saint-siége*. C'était l'inauguration la plus franche et la plus complète du régime constitutionnel. Le mécanisme des pouvoirs était calqué sur celui de la monarchie de 1830, avec quelques modifications qui permettaient de l'adapter au gouvernement pontifical : deux chambres, l'une viagère, l'autre élective, vo-

tant les lois; un conseil d'État les préparant; un ministère responsable; et le collége des cardinaux, conseil permanent et sénat inamovible, sanctionnant en dernier ressort les décisions législatives. Telle était l'économie générale du statut. C'était l'acte le plus décisif du pontificat. Rome entrait de plein droit dans la sphère des États constitutionnels. La nomination d'un ministère aux trois quarts laïque, sous la présidence du cardinal secrétaire d'État, Antonelli, parut quelques jours après. C'était le complément de la réforme et le ressort de la vie constitutionnelle. Pie IX ne pouvait pas davantage pour satisfaire les intérêts et les désirs de son peuple; faire plus, c'était abdiquer.

Mais déjà des difficultés nouvelles s'élevaient de toutes parts et venaient aggraver la situation. La guerre s'allumait partout: une question imprévue, inextricable, terrible, allait se poser d'elle-même et par la force des choses devant le souverain pacifique, le père commun des fidèles : Rome allait-elle entrer dans la croisade contre l'Autriche?

La guerre nationale avait éclaté au premier cri de la révolution qui franchit les Alpes. Milan avait chassé les aigles autrichiennes; le Tyrol était debout; une république héroïque s'installait à Venise. Le Piémont frissonnait dans l'attente; Charles-Albert ne retenait déjà plus les nobles battements de son cœur italien; il s'armait, il armait ses fils et son

pays. Les soldats de Radetsky, étonnés, abattus, se repliaient derrière l'Adige; partout le cri fameux : *Dehors les barbares!* retentissait depuis le Pô jusqu'au Tibre; le premier élan des populations avait été magnifique, irrésistible. Et l'on croyait que des destinées nouvelles allaient commencer pour l'Italie : l'indépendance de la péninsule, ce rêve si cher aux générations qui l'espèrent, si fatal à celles qui tentent de la conquérir, ne semblait plus chimérique : songe hier, c'était un fait aujourd'hui. Les populations s'élançaient au combat avec le fanatisme sublime d'une patrie à reconquérir, d'une nationalité à refaire. Les politiques eux-mêmes étaient entraînés, fascinés, éblouis, et le sévère M. Rossi, au moment même où il donnait son fils à cette grande cause, et l'envoyait combattre sur les bords de l'Adige, écrivait cette lettre révélée par M. Mignet, et où se manifestent avec un accent inattendu de poésie les grands sentiments qui soulevaient alors l'Italie d'enthousiasme et d'espoir. Nulle part nous n'avons trouvé une expression plus noble ou plus émue du patriotisme italien : « Vous souvient-il, écrivait-il à une dame illustre, des vers de votre poëte sur le cadavre de la Grèce? Pour vous, pour moi, pour quiconque aime la poésie, la science, la civilisation, la Grèce et l'Italie sont deux sœurs diverses d'âge, pareilles en beauté, égales en gloire. Elles étaient mortes l'une et l'au-

tre. Mais depuis que la première commençait à revivre, vous ne pouviez me réciter ces beaux vers sans que notre pensée s'arrêtât douloureusement sur celle qui gisait encore étendue, toujours belle, mais inanimée et froide. Béni soit Dieu! nous avons donc vu ce sein se gonfler de nouveau du souffle de la vie, ces joues se colorer, ce bras se lever! Son premier mouvement fut un combat, une victoire, un prodige. Vous, femme, vous en avez pleuré d'admiration et de joie; moi, homme (s'en moque qui voudra), j'en en ai pleuré comme vous. »

Toute l'Italie s'enivrait d'espérance. A Rome, le contre-coup dut porter bien loin et bien fort. Malheureusement, le contre-coup d'une cause si noble et si juste dans son principe frappa sur le cœur du pontife. L'épreuve commençait.

Que Pie IX, Italien de naissance et de sentiment, âme généreuse et facile aux nobles émotions, ait senti son cœur se dilater, sa pensée intime s'épanouir à la première nouvelle de l'émancipation de la haute Italie; qu'il se soit associé aux saintes illusions du patriotisme, au rêve d'une nationalité restaurée et d'un pays libre; cela est possible, probable : et qui oserait donc lui en faire un crime? Mais Pie IX était pape; tous les catholiques, et les Autrichiens comme les autres, étaient ses enfants. Prêtre, il ne pouvait consentir à l'effusion du sang; évêque commun de tous les fidèles, il ne pouvait pas, dans sa con-

science pontificale, déclarer la guerre à un peuple catholique : il ne le pouvait pas, il ne le devait pas. C'était là, réduite à ses termes les plus simples, toute la difficulté du gouvernement pontifical. Mais c'était une de ces difficultés qui entraînent des collisions fatales entre les exigences irréfléchies des peuples et la décision attristée, mais inflexible, des souverains. Nous n'hésitons pas à dire que ce fut là le plus grand embarras du règne de Pie IX, et la cause première des grandes catastrophes. La désaffection du peuple commença précisément à l'heure où commença cette lutte entre le prince national et le pontife, lutte douloureuse qui se passa dans le fond le plus intime de sa pensée, et qui, sans se manifester au dehors par aucune hésitation, par aucun trouble, dut plus d'une fois arracher des gémissements à ce cœur italien, et soulever dans son âme ces orages sublimes qui brisent l'homme, mais qui font le héros et le saint.

Le 23 mars, le Colysée fut témoin d'une scène grandiose et sinistre. Le peuple entier s'était réuni dans l'antique arène sur l'ordre de ses tribuns, qui avaient décidé d'agiter la question de la guerre dans cette grande assemblée, de la résoudre par une acclamation, et d'entraîner le saint-père hors de son système de neutralité par cette force immense de l'opinion émue, du peuple enthousiaste, du patriotisme enivré. Dès le matin, la grande assemblée

populaire se forma : nobles, bourgeois, artisans, princes, soldats, personne n'y manquait ; des prêtres s'y trouvaient même en assez grand nombre, des moines de tout ordre, des abbés de tous les colléges, des membres de toutes les congrégations. C'était un club immense en plein air, où la question de la *croisade* allait être solennellement posée. Toutes ces imaginations vibrantes et mobiles, tous ces cœurs frémissaient. C'eût été là un beau spectacle, si le spectacle n'eût pas été disposé d'avance par d'habiles agitateurs, passés maîtres dans la mise en scène des révolutions. Il y avait de la sincérité dans l'auditoire : il n'y en avait pas sur la scène, ou du moins c'était la sincérité théâtrale de personnages distribués et de rôles appris par des acteurs en renom. Nous aurions admiré l'improvisation solennelle du sentiment public : nous sifflons une scène épique montée sur des tréteaux. Oui, cette démonstration du 23 mars fut à la fois grandiose et sinistre : grandiose par l'auditoire, par l'enthousiasme naïf et vrai de la foule ; sinistre par les acteurs et leurs déclamations, qui s'exerçaient aujourd'hui à remuer le peuple pour savoir ce qu'ils pourraient tenter demain.

On vit défiler, derrière le *pulpito sacro* qui dominait l'arène, tous les agitateurs qui devaient se faire un nom, plus tard, dans les convulsions du peuple : le père Gavazzi, moine barnabite, poussé

aux rôles d'éclat par une vanité folle, éloquence ambitieuse, emphase méridionale, pensée confuse, encore indécise sur les limites de l'orthodoxie, qu'il devait franchir plus tard. C'était le grand prédicateur de la croisade. Puis venaient en sous-ordre Rosi, le berger-poëte, Masi, secrétaire du prince de Canino, Dumaine, jeune moine français de l'ordre des Conventuels; les généraux Durando et Ferrari, le journaliste Sterbini, nom promis à une popularité néfaste, enfin l'inévitable Cicirruachio, qui, d'abord enthousiaste du saint-père, maintenant ivre de la guerre, allait bientôt donner à la révolution son fanatisme mobile et ses sympathies banales. La scène se passa en allocutions majestueuses, renouvelées de l'antique, en interpellations belliqueuses au peuple, en discours lyriques, en applaudissements, en transports. Le résultat de tout ceci fut l'ouverture de listes d'enrôlement, l'établissement dans les principaux quartiers de Rome de tables destinées à recevoir les offrandes patriotiques, et une démonstration déjà menaçante au Quirinal, où l'on voulut forcer le saint-père à bénir les drapeaux pour l'expédition contre l'Autriche.

Le saint-père n'était plus maître du mouvement. Sa parole, encore respectée, n'était plus obéie; on s'inclinait encore devant lui, mais le cœur était rebelle. On transgressait ouvertement ses ordres les plus sacrés dès qu'on était hors de sa présence.

Pie IX, en autorisant les enrôlements et le départ des volontaires, avait nettement spécifié que, dans son intention, dans sa volonté, l'expédition devait garder un rôle exclusivement défensif, protéger le territoire, mais non pas franchir la frontière. Malgré ces ordres formels, on abusait de son nom pour tromper les populations; nous aurions mieux compris la révolte que cette perfidie. Le premier acte du général Durando, en arrivant à Bologne, avait été une proclamation où, trahissant la volonté expresse de Pie IX, il mettait en avant l'autorité du pontife pour glorifier la guerre: « Radetsky combat contre la croix du Christ, disait-il; Pie IX a béni vos épées réunies à celles de Charles-Albert.... Cette guerre de la civilisation contre la barbarie n'est point une guerre nationale, c'est une guerre chrétienne.... Avec la croix, et par elle, nous serons victorieux; Dieu le veut. »

Que dans un élan de patriotisme Durando et ses volontaires se fussent précipités dans la guerre, quelle raison assez sévère aurait pu les condamner? mais l'abus perfide d'un nom sacré, rien ne peut l'absoudre Le caractère du pontife était compromis; il était du devoir de Pie IX de le rétablir avec éclat. C'est là le sens et la haute portée de l'encyclique du 29 avril, qui est une admirable protestation du prince et du prêtre : du prince qui justifie, par sa souveraineté et par l'esprit des temps, les

réformes accomplies dans l'intérieur de ses États et violemment critiquées par l'absolutisme; du prêtre qui maintient hautement le caractère pacifique de l'Évangile dont il est le représentant sur la terre. Nous citerons quelques passages de ce document célèbre :

« On s'efforce, disait Pie IX, de répandre des soupçons injurieux sur l'administration temporelle de nos États. Il est de notre devoir de prévenir le scandale que des hommes inconsidérés et trop simples pourraient en recevoir. » Et le saint-père déclare qu'il veut exposer clairement et hautement l'origine de tous les faits de son administration. Il rappelle le *Memorandum* de 1831, conseil collectif des cabinets de l'Europe au siége apostolique en faveur des réformes nécessaires. Grégoire XVI accomplit quelques-unes de ces réformes; plusieurs furent ajournées par la force des choses et le péril des temps. Pie IX a cru qu'il était de son devoir d'achever la tâche de Grégoire XVI. Il n'abdique pas sur d'autres points sa part d'initiative. Il a accordé un large pardon, et il s'en félicite. Il repousse la calomnie qui prétend faire sortir de ces réformes le mouvement général de l'Italie vers l'affranchissement. Il attribue ce mouvement aux événements qui se sont accomplis ailleurs, et qui sont devenus des faits de force majeure pour l'Europe entière. Enfin il proteste qu'il n'a donné à ses sol-

dats d'autre ordre que celui de défendre le territoire pontifical. Si, parmi ses sujets, il en est que l'exemple des autres Italiens entraîne, on ne doit pas l'en rendre responsable. Il a nettement donné ses ordres, on les a transgressés.

Ici Pie IX répond aux exigences italiennes, incompatibles avec son caractère : « On veut, dit-il, que nous déclarions la guerre à l'Autriche. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de protester formellement contre une telle résolution, attendu que, malgré notre indignité, nous tenons sur la terre la place de celui qui est l'auteur de la paix, l'ami de la charité, et que, fidèle aux divines obligations de notre apostolat, nous embrassons tous les pays, tous les peuples, toutes les nations dans un égal sentiment de paternel amour... Nous ne pouvons non plus nous empêcher de repousser à la face de toutes les nations les perfides assertions de ceux qui voudraient que le pontife romain présidât à la constitution d'une nouvelle république formée de tous les peuples de l'Italie.

« Bien plus, à cette occasion, nous exhortons vivement ces mêmes peuples italiens à se tenir soigneusement en garde contre ces conseils perfides. Nous les supplions de s'attacher fortement à leurs princes, dont ils ont éprouvé l'affection. Agir autrement, ce serait non-seulement manquer au devoir, mais exposer l'Italie aux discordes et aux fac-

tions. Pour ce qui nous concerne, nous déclarons encore une fois que toutes les pensées et les efforts du pontife romain ne tendent qu'à agrandir chaque jour le royaume de Jésus-Christ, qui est l'Église, et non à reculer les limites de la souveraineté temporelle dont la divine Providence a doté le saint-siége pour la dignité et le libre exercice du sublime apostolat. »

C'étaient là de nobles paroles, éloquentes de franchise et de courage. C'étaient aussi d'excellents conseils donnés avec autorité aux nations italiennes. Mais déjà il était trop tard; la voix pacifique se perdit dans le bruit des batailles et le tumulte des révolutions. Ce n'est pas à l'heure des passions triomphantes que la parole divine s'insinue dans les âmes : c'est à l'heure des passions désenchantées et des illusions frappées à mort. Hélas! ce moment est venu trop tôt, aujourd'hui que l'Italie pleure son rêve sublime sur le cercueil de sa liberté.

CHAPITRE VII.

Commencements de la révolution à Rome. — Ministère de M. Mamiani. — Situation des partis à Rome et en Italie : le parti libéral et le parti radical; Gioberti et Mazzini; le système de la confédération italienne et la doctrine de l'unité absolue. — La révolution éclate. — Ministère de M. Rossi. — Assassinat du ministre (1848).

La résistance de Pie IX à la guerre offrit aux agitateurs un moyen facile de dépopulariser son nom. Le gouvernement des clubs prit le pas, à dater de ce jour, sur l'autorité officielle. Les grandes questions de la politique s'agitèrent dans la rue. On arrêtait des programmes, on faisait et on défaisait des ministères, on déclarait la guerre à l'Autriche; et quand toutes ces résolutions étaient prises, on daignait les notifier au saint-père : la révolution commençait.

Le premier acte du gouvernement de la place publique fut la nomination du ministère Mamiani, imposé au saint-père et subi par lui avec résignation, quoique ce nom ne lui fût pas agréable. Le comte Mamiani était le seul des amnistiés qui n'eût pas voulu prendre l'engagement d'honneur,

demandé par le saint-père, de n'abuser en aucune manière de la grâce reçue, et de rester toujours *bons et fidèles sujets*. C'était une tête froide, un caractère résolu, une intelligence éclairée, un esprit plein de ressources. Mais il y avait plus de décision dans son caractère que dans sa pensée. Sa volonté était ferme, roide même, absolue. Ses convictions n'avaient ni cette fermeté ni cette persévérance. Mamiani eut le tort de se précipiter dans les périls d'une révolution naissante, sans avoir marqué la limite de ses opinions et le point d'arrêt de sa conduite. Ses idées politiques flottaient au souffle des événements. Libéral sans doute, et toujours, mais d'un libéralisme un peu vague, qui se fût également trouvé à l'aise dans un gouvernement constitutionnel et dans une république, il mettait ainsi, par un étrange contraste, une activité décidée au service de principes assez incertains, qui eussent sans peine transigé avec le régime parlementaire comme avec une république modérée. Les révolutions commencent par les politiques indécis comme Necker et Mamiani; elles finissent par les radicaux résolus, Mazzini et Robespierre.

Le ministère Mamiani était une exigence de l'émeute, une protestation de l'insurrection contre l'encyclique. Mamiani, dans les jours orageux qui précédèrent sa nomination, avait formellement

déclaré, en haranguant le peuple, qu'aucun prêtre ne serait appelé aux fonctions publiques; que Pie IX resterait à la tête du gouvernement, mais qu'on obtiendrait de lui la réfutation de son encyclique et la déclaration de guerre à l'Autriche; qu'il partirait, sous peu, une nouvelle expédition, et qu'un bulletin officiel de la grande guerre serait publié chaque jour.

Ce sont là de ces programmes faciles qui ne sont que la rédaction complaisante des vœux du peuple, et qui s'annoncent fastueusement du haut d'une borne ou d'un balcon devant quelques milliers de spectateurs ne demandant qu'à applaudir tout ce qui a l'air révolutionnaire et belliqueux. Mais quand le tribun est au ministère, le programme se resserre et se précise. Le comte Mamiani, une fois ministre, ne conserva du prospectus de l'émeute que la pensée de la guerre. Encore fallait-il compter avec deux puissances qui limitaient la sienne, celle du pape, encore imposante par le nom, le caractère, la vertu; celle de l'assemblée des députés, qui allait se réunir dans les premiers jours du mois de juin.

L'ouverture des chambres arriva enfin et vint mettre un terme à ce long interrègne du pouvoir, presque dépossédé depuis le mois de mars. Le discours du saint-père, représenté par le cardinal Altieri, fut un appel énergique et touchant à la

concorde. Il exprimait l'espoir que le bon esprit de tous rendrait cette forme nouvelle du régime constitutionnel compatible avec la nature du gouvernement pontifical. Le lendemain, 9 juin, le comte Mamiani vint apporter à la tribune la pensée du ministère, bien plus que celle du souverain. C'était là une situation toute personnelle et entièrement fausse. Dans la théorie constitutionnelle, les ministres ne se représentent pas eux-mêmes, ils sont les organes du roi. A ce premier tort le ministre en joignit un autre plus grave encore : il essaya de couvrir sa pensée intime de l'autorité de Pie IX, et de donner à l'opinion de la guerre la sanction de ce nom vénéré. C'était un mensonge que la politique n'excusait pas.

Cependant le discours de Mamiani satisfit beaucoup de monde à Rome et ailleurs. D'excellents esprits en France en furent contents. « *Si le gouvernement constitutionnel n'existait pas*, avait dit Mamiani, *c'est à Rome qu'il faudrait l'inventer.* » Cette opinion habilement exposée fit illusion. On crut trouver dans cette forme de gouvernement la solution des difficultés du moment. Toutes ces difficultés se résumaient dans un seul mot, la guerre. Or, sur ce point, on espérait arriver à un moyen terme qui permettrait de concilier, dans la personne de Pie IX, ses devoirs de pontife et les désirs naturels du patriotisme italien. Comme pape, Pie IX

condamnait l'effusion du sang; comme souverain temporel, il laissait agir ses ministres, et ses ministres voulaient la guerre. Mais c'était là plutôt un sophisme qu'un arrangement véritable. La distinction était bien subtile entre le pape et le souverain constitutionnel. Quand les ministres font la guerre, le souverain peut-il garder un caractère de neutralité? C'est là une finesse de la diplomatie, ce n'est pas une solution politique. On s'en aperçut bientôt. La vie des gouvernements est bien précaire, quand elle en est réduite à ces extrémités. Le ministère de M. Mamiani se traîna péniblement quelques mois entre les répugnances du saint-père au programme de la guerre et les menaces de l'émeute, qui réclamait, comme toujours, plus d'audace et d'énergie. Il vivait d'habiletés; il se soutenait par des contradictions; il était devenu depuis longtemps impossible, quand il se décida à tomber. Mais il ne s'agissait déjà plus de la guerre seule : c'était, des Alpes au Tibre, la question de la république qui s'agitait dans l'intervalle des batailles. Une seule question suffisait à l'Italie : deux la perdirent.

Ici, nous croyons qu'il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation des partis dans la péninsule à l'époque où nous sommes arrivés. On comprendra mieux les embarras et les catastrophes.

Les premiers combats de l'indépendance s'étaient livrés aux cris de *vive Pie IX!* et *hors d'Italie les barbares!* C'était le double cri, le double mot d'ordre du libéralisme italien, dont les plus remarquables représentants étaient, de longue date, l'abbé Gioberti, MM. Balbo et d'Azeglio, M. Montanelli, dans la Toscane et le Piémont. On peut donc assurer que le premier mouvement de l'émancipation italienne partit de cette noble école, éclairée, mais patiente, qui connaissait les instincts du pays, mais qui savait en même temps combien de liens retenaient encore l'esprit du peuple dans l'ignorance et la grossièreté. MM. Gioberti et d'Azeglio mettaient avant tout la question de la liberté nationale; ils ajournaient prudemment le problème si compliqué de la liberté politique, se contentant de sages réformes et d'institutions lentement progressives. S'affranchir d'abord du joug de l'Autriche, puis appliquer toutes ses forces et tous ses soins à préparer l'avenir, tel était le programme infiniment sage auquel se ralliaient ces généreux esprits. Ils assuraient le bonheur des générations prochaines en combattant l'Autriche et en instruisant le peuple. C'était assez, c'était beaucoup pour l'heure. Vouloir davantage, c'était imiter la folie des enfants ou des égoïstes qui, pour atteindre le fruit, coupent le tronc. Le progrès est le fils de la modération et du temps. En le précipitant, on l'anéantit.

Au commencement de 1848, presque tous les Italiens pensaient encore ainsi. L'école libérale était la plus puissante en nombre, en autorité, en talent. Les républicains formaient alors une imperceptible minorité. Pourquoi, en quelques mois, les rôles étaient-ils changés? Si le talent et l'autorité étaient restés du côté de la modération, le nombre, à coup sûr, était passé au radicalisme. Comment un si grand changement avait-il pu se faire dans les esprits?

L'idée républicaine avait gagné les masses par le progrès clandestin et continu d'une tactique secrète. Elle avait d'abord parlé la langue des modérés; elle avait pratiqué parmi eux de nombreuses intelligences; elle avait amené une grande quantité de libéraux indécis à des compromis de noms et de doctrines, à des coalitions, à des transactions habilement ménagées. Le branle une fois donné, le mouvement le plus avancé, l'idée la plus exaltée avaient, comme toujours, entraîné le nombre. La révolution de février vint servir la propagande radicale. Sans tenir compte des différences considérables de situation politique et de mœurs, sans remarquer que la France possédait une puissante unité qui manquait à l'Italie, et que, d'ailleurs, la question de liberté ne se compliquait pas chez nous d'une question d'indépendance nationale, les modérés glissèrent peu à peu sur la pente de l'uto-

pie italienne. Cette défection indignait M. Rossi, qui, spectateur de ces mouvements d'opinion dans sa retraite de Frascati, s'écriait : « Je n'en veux pas aux gens qui font leur métier; mais je m'irrite et je m'indigne contre ceux qui ne savent pas faire le leur. » Le mot de la situation était là. Les radicaux faisaient admirablement le prosélytisme de leur idée, d'abord timides, s'enhardissant peu à peu, et devenant les maîtres de la situation. Les libéraux, victimes d'une bonne foi naïve, avaient donné des gages à leurs adversaires, qui ne les rendirent plus le jour où ils levèrent le masque de la modération. Les libéraux, je parle du grand nombre, avaient cru ingénument à la conversion des exaltés : en fin de compte, ce furent eux qui prirent l'opinion de leurs adversaires. Ils avaient espéré gagner Mazzini aux principes de Gioberti; le contraire arriva : Gioberti resta seul avec de rares amis; la foule courut ailleurs.

Nous avons prononcé le nom de M. Mazzini. Sans ajouter foi à des déclamations trop exaltées pour être sincères, sans croire, comme tant d'autres, que beaucoup d'injures tiennent la place d'une seule raison, sans outrager une personne vivante, ce qui excède les droits de l'histoire, il nous est loisible de dire que l'opinion de M. Mazzini fut le mauvais rêve de l'Italie. Joseph Mazzini avait, dès la fin de 1847, publié ses idées en France, où il était

exilé, dans un livre qui fit du bruit alors : *De l'Italie dans ses rapports avec la liberté et la civilisation morale.* Il y déclarait formellement que la jeune Italie était le seul parti qui pût avoir une influence décisive sur les destinées de la péninsule. Il ne traitait qu'avec un dédain suprême les rêves et les espérances du parti réformiste. Il cherchait dans une république mystique le *principe de l'unité*, *la formule idéale du progrès absolu.* Pontife de l'*idée*, cette divinité mystérieuse de l'école humanitaire, il exerçait une irrésistible influence sur l'enthousiasme nerveux de quelques-uns de ses compatriotes. Il les fascinait de ses éblouissantes utopies. Nouveau Moïse sur un autre Sinaï, il parlait plus en prêtre qu'en philosophe. Il rédigeait ses oracles sous une forme sentencieuse et poétique. Du fond de son exil, il prophétisait. Il avait dans ses mœurs cette austère probité qui peut être ou le signe du dévouement à une grande idée, ou le voile de l'orgueil immolant à un vaste désir les passions subalternes.

Quand l'exil rendit les proscrits à leur terre natale, il les rendit, comme il arrive, aigris et plus sectaires que jamais. Mazzini eut cependant l'art de dissimuler quelque temps; peut-être même serait-il juste de croire qu'il eut d'abord la courageuse intention de faire à l'indépendance de l'Italie le sacrifice de ses idées. Quoi qu'il en fût, il pro-

mit, sincèrement ou non, en arrivant à Milan, d'ajourner jusqu'à la fin de la guerre toute discussion de principes. Il ne tint pas sa promesse, et l'histoire devra lui en faire l'éternel reproche. Lorsque s'agita la question de l'union de la Lombardie et du Piémont, Mazzini pesa de tout le poids de sa popularité naissante du côté du divorce. Ce fut le fait d'un sectaire plutôt que d'un homme d'État et d'un patriote. Avant tout, il fallait conquérir l'indépendance, et pour cela, il fallait concéder sans tant de scrupules l'unité de direction, réservant le reste pour des temps plus heureux. Le journal l'*Italia del Popolo*, rédigé avec l'exaltation fébrile et le zèle sombre du fanatisme, ne cessa pas de jeter la défiance dans les masses et d'envenimer ces divisions de sectes et de partis qui ont été la perte de l'Italie.

Que voulait donc Mazzini ? Que voulaient ses prosélytes, confidents de sa pensée, et ces masses flottantes qui se portent toujours vers les partis extrêmes ? Il faisait crier au peuple : *Vive la constituante!* et le peuple vociférait ce mot d'ordre, comme il avait crié déjà : *Vive Pie IX! vive la réforme!* Qu'était-ce que cette constituante ? Le peuple ne le savait pas au juste ; mais il rêvait vaguement l'unité de la péninsule avec des formes républicaines. Ce mot d'unité fascinait les masses. Chaque jour Mazzini agitait dans son journal ce magique programme :

Unita e non unione. Assemblea del popolo italiano e non dieta.—L'Unité, non l'union. L'assemblée du peuple italien, non une diète fédérative. L'événement l'a bien prouvé, et il n'était que trop facile de le prévoir: c'était un rêve, rien de plus. Comment imposer le joug d'une convention unitaire à des pays aussi profondément divisés de formes politiques et d'intérêts, au Piémont attaché à sa monarchie, au grand-duché de Toscane, aux États du saint-siége, au royaume de Naples? Rêve funeste, rêve terrible! Pour le réaliser, il fallait d'abord répandre sur toute la péninsule la flamme de la guerre civile; il fallait renverser les trônes et les principautés, pour établir sur leurs débris l'unique souveraineté du peuple.

Et la guerre de l'indépendance, que devenait-elle dans ces luttes intestines des peuples contre les rois? Ce que l'histoire ne pardonnera jamais aux radicaux, c'est cette impatience d'idée, cet égoïsme effréné de secte qui détourna le grand courant de l'opinion publique, l'élan irrésistible des masses, de la croisade contre l'Autriche, pour l'égarer dans les illusions et le perdre sans fruit dans une insurrection générale contre les souverains. L'Italie avait besoin de toutes ses forces; elle les tourna contre elle-même et périt. L'*unité* et le *peuple*, c'était le premier et le dernier mot de Mazzini.

A ce fastueux programme, qu'opposait l'école li-

bérale, réduite à ses chefs les plus éminents, école désertée par les disciples, armée trahie par les soldats et qui n'avait plus gardé que ses généraux? Un plan simple et pratique, où nous n'hésitons pas à dire qu'était le salut de l'Italie, s'il eût été loyalement accepté par tous : subordonner les questions d'organisation intérieure, pour chaque État, à la question d'indépendance, question de vie et de mort; pour cela, cimenter l'union entre les souverains et les peuples, en inspirant aux souverains la modération, et aux peuples la vertu difficile de la patience; ajourner les idées d'unité et de convention unitaire; y substituer une diète fédérale, dont l'abbé Rosmini rédigea même un excellent projet, et qui devait réunir dans une ligue offensive et défensive le pape, le roi de Sardaigne et le grand-duc de Toscane. C'étaient là les bases. « Il fallait, dit M. Laboulaye dans sa remarquable étude sur le comte Balbo, il fallait intéresser les princes à une indépendance qui était surtout la leur, en formant une confédération comme le *Zollverein*, qui a si puissamment contribué à l'union et à la grandeur de l'Allemagne. Une confédération est certainement l'organisation la plus conforme à la nature et à l'histoire de l'Italie, et c'est aussi le meilleur moyen de ranimer la nationalité italienne et d'arrêter l'Autriche. » C'était là la vérité, sinon absolue, du moins provisoire. En dehors de ce programme, il n'y

avait que guerre civile, humiliation, conquête, catastrophe.

On le vit bien, quand les événements se déroulèrent avec cette rapidité et cette fatalité de logique qui consterna l'Europe. Les divisions de sectes furent les auxiliaires naturels de Radetsky. L'égoïsme de l'idée trahit la patrie; la nation perdit la liberté. L'épée de Charles-Albert, vaillamment secondée par une levée en masse de l'Italie, pouvait maintenir l'Autriche au delà du Mincio et la refouler enfin dans ses frontières. Mais dans l'épée du guerrier on redouta follement le sceptre d'un tyran, et, par haine pour les rois, on immola une fois encore l'indépendance. *Périsse l'Italie plutôt qu'un principe!* La destinée prit le mot d'ordre donné par Mazzini et se chargea de l'accomplir. Quand Charles-Albert eut succombé, les radicaux s'écrièrent bien, il est vrai, que *la guerre des rois était finie*, et que *celle du peuple allait commencer*. Mazzini se proclama bien haut le soldat de Garibaldi; mais cette effervescence de patriotisme belliqueux dura peu de temps. La *guerre du peuple* ne fut qu'une défaite; Mazzini se lassa bientôt de l'épée et reprit la plume pour attaquer une fois encore les modérés, qui seuls s'étaient battus contre l'Autriche. Il s'entendait mieux à faire la guerre du pamphlet, mais ce n'était pas le moment. Ses *Souvenirs à la Jeunesse* (*Ai Giovanni, ricordi*) n'étaient qu'un écho exagéré

de l'*Italia del Popolo*. Il se déchaînait contre *les traîtres modérés, ces Machiavels d'antichambre qui avaient muselé le lion populaire au profit des rois et des aristocraties*. Or ces Machiavels d'antichambre, c'était le comte Balbo, qui avait donné ses cinq fils à la guerre de l'indépendance, c'était M. d'Azeglio, qui avait fait la campagne avec Durando, qui avait eu la jambe fracassée par une balle à Vicence, en défendant le *Monte Berico* avec deux mille hommes contre douze mille Autrichiens. M. d'Azeglio avait d'avance répondu au pamphlet de Mazzini dans une remarquable brochure, écrite de verve dans les longues journées de la convalescence : *Timori e speranze, Craintes et espérances*, où il s'expliquait nettement sur les batailleurs de club, les héros d'estaminet et les meneurs d'intrigues qui faisaient si habilement la guerre contre les gens placés sous la mitraille. « Pour moi, disait-il, ce n'est pas la république que je redoute, c'est le despotisme; ce sont les Croates qui sont au bout[1]. » Les Croates vinrent justifier cette triste prophétie. Nulle part cette logique des faits n'a été marquée avec plus de fermeté que dans ces lignes de M. Mignet : « Un parti extrême dans ses désirs comme dans ses doctrines, croyant n'avoir rien lorsqu'il n'a pas tout,

1. Voir un remarquable travail de M. Geoffroy, dans la *Revue des Deux-Mondes*, intitulé : *Six mois d'agitation révolutionnaire en Italie*.

et, quand il a tout, ne sachant même en rien faire, rêva l'établissement de la république dans un pays à peine capable de parvenir à la monarchie représentative, et où il ne fallait songer qu'à l'indépendance territoriale. Il divisa les pensées, affaiblit les efforts, mit en défiance les uns des autres les gouvernements et les peuples, qui, réconciliés dans la liberté constitutionnelle, s'entendaient contre l'ennemi commun, et, par là, compromit la délivrance du sol. En effet, le roi de Naples, menacé par une insurrection dans sa capitale, retint ses troupes prêtes à partir pour le théâtre de la guerre; le pape s'arrêta dans ses encouragements; le roi de Piémont chancela dans sa marche; et l'Italie, agitée sans être libre, redevenue impuissante parce qu'elle était désunie, vit les Autrichiens reparaître en vainqueurs et s'établir de nouveau en maîtres dans les plaines recouvrées de la Lombardie.» Nous citons ces remarquables paroles, parce qu'elles nous semblent résumer avec force le jugement de l'histoire.

Les républicains, devenus disponibles depuis le moment où Radetsky était rentré en maître dans la haute Italie, refluèrent des plaines de la Lombardie, redevenues autrichiennes, vers Rome, restée jusqu'à ce jour monarchique et pontificale. Leur arrivée fut le signal d'une immense agitation du peuple, d'une inquiétude continuelle, d'espérances coupables. Ils répandirent dans les masses

leurs principes, qui excluaient toute transaction avec le gouvernement du saint-siége. Ils mirent tout en œuvre pour déposséder le saint-père, comme ils avaient tout tenté pour renverser la monarchie dans le Piémont.

C'est à Rome surtout que l'on peut étudier l'habileté de leur tactique et la duperie des modérés. On sait ce qu'étaient les manifestations populaires organisées dans l'origine en l'honneur de Pie IX. Le parti exalté finit par s'emparer de ce puissant levier, et le fit jouer avec une adresse extrême. Les masses, une fois agitées, appartiennent aux plus résolus. Les modérés se laissèrent prendre au piége : ils continuaient à chanter dans les rues la *Marseillaise romaine*, sans s'apercevoir qu'insensiblement le radicalisme prenait le haut du pavé, et que les *dimostrazioni in piazza* avaient entièrement changé de caractère. La jeune Italie en avait fait une menace, puis enfin une arme : et maintenant elle gouvernait la rue, et chaque borne était devenue une tribune. Bientôt les Mazziniens sentirent le le besoin de fonder un centre, un quartier général de l'insurrection, d'où partiraient le mot d'ordre et le signal de chaque émeute : ce fut le fameux *cercle romain*, espèce de convention sans mandat, cohorte ambulante de deux ou trois cents agitateurs qui transportaient de ville en ville le drapeau néfaste des utopies.

C'était ce pouvoir irrégulier de l'émeute en permanence, qui, devenu presque irrésistible, avait imposé au saint-père le ministère nouveau. M. Mamiani était un de ces libéraux dont l'indécision fatale avait préparé le désarroi du parti : il avait passé à la jeune Italie, quoique, après son second ministère, il ait essayé tardivement de s'en défendre. La jeune Italie lui avait dicté le programme de la guerre contre l'Autriche, de la guerre à tout prix, tactique sûre pour précipiter le saint-père dans les embarras d'un refus impopulaire. Dès lors la théorie constitutionnelle était faussée; le ministère Mamiani devenait le ministère d'un parti, il cessait d'être l'organe du souverain. Dès lors aussi l'autorité pontificale ne devenait plus qu'un nom encore vénéré : la république régnait de fait, épiant l'heure de son avénement inévitable.

Nous ne raconterons pas les misères qui marquèrent les derniers jours de ce ministère né de l'émeute et frappé d'impuissance. Tous les jours on décrétait la guerre contre l'Autriche, et les plus magnanimes batailleurs s'empressaient de ne pas s'enrôler. Les seuls volontaires qui eussent fait la guerre revenaient en ce moment de Vicence, héroïquement mais stérilement défendue pendant quarante-huit heures. Les héros de la place publique ne partirent que pour faire une entrée triomphale à leurs frères mutilés. On vit bien que la guerre

n'était qu'une arme contre le saint-siége. D'ailleurs tous les jours apportaient de sinistres nouvelles, et l'à-propos s'évanouissait. Charles-Albert, repoussé du Mincio sur l'Oglio, puis sur l'Adda, puis sur Milan, repassait la frontière du Piémont, le cœur en proie à une mélancolie désespérée. Le Piémont se préparait silencieusement aux derniers efforts.

Ce fut dans ces circonstances terribles, et dans la prévision d'un avenir plus rigoureux encore, que Pie IX, ayant essayé plusieurs ministères sans pouvoir en garder aucun, recourut à l'habileté reconnue de M. Rossi, et proposa à l'ancien ambassadeur de France de devenir le chef de ses conseils. Laissons la parole à l'éloquent biographe de M. Rossi, M. Mignet, qui nous retrace, dans un tableau saisissant, les périls de la situation: « M. Rossi hésita d'abord. Il savait combien de problèmes redoutables étaient à résoudre : faire marcher constitutionnellement un pouvoir naguère absolu; administrer par des séculiers un pays jusqu'alors soumis à des ecclésiastiques; introduire dans une ligue italienne un État presque constamment contraire à l'union de la péninsule; établir en un mot et tout à la fois un gouvernement politique, une administration civile, une fédération nationale, n'étaient pas les seules difficultés qu'il aurait à vaincre. Ministre d'un prince dont on lui disputerait la confiance, étranger dans un pays où il exer-

cerait l'autorité publique, il serait exposé à manquer d'appui malgré son dévouement, d'approbation malgré ses services, à être attaqué comme un révolutionnaire par les défenseurs aveugles des abus, désavoué comme un ennemi des libertés par les partisans emportés des chimères. Il se défendit longtemps. Les conditions qu'il proposa tout d'abord au souverain pontife n'ayant pas été agréées, M. Rossi crut avoir échappé au sort qui l'attendait. Mais, après l'inutile essai d'un nouveau ministère, le pape le pressa plus vivement, au mois de septembre, de lui venir en aide, et lui offrit la plénitude de sa confiance et de son autorité. M. Rossi accepta. »

Pellegrino Rossi avait soixante et un ans quand il entra dans les conseils du saint-siége. Sa vie avait été agitée, et si l'expérience est le fruit amer de la souffrance, nul n'avait plus que lui, nul n'avait mieux que lui recueilli ses austères leçons. Il s'était formé dans l'exil, et sa destinée semblait lui avoir réservé le singulier privilége d'honorer successivement plusieurs patries. Proscrit en 1815 de la péninsule pour la cause de la liberté italienne, il avait successivement traversé Genève et Paris, laissant dans chacune de ces villes une réputation de premier ordre. Économiste et jurisconsulte, il avait révélé dans la manière dont il traitait ces sciences l'instinct politique le plus rare, un sens élevé, une

sagacité supérieure. Homme de principes et de théories, il savait cependant transiger avec les faits, et accommoder les formes altières de la science aux exigences de la pratique. Comme il possédait la connaissance des principes, il possédait aussi celle du cœur humain, et n'était pas de ces théoriciens rigoureux qui veulent faire plier la nature plutôt qu'une doctrine. C'était pour Pie IX un inappréciable conseiller dans cette crise suprême de l'Italie déchirée et de Rome anarchique.

A de si rares qualités quelque chose manquait pourtant : ce je ne sais quoi qui gagne de prime abord le cœur en charmant le regard, et que, faute d'un nom meilleur, on appelle la sympathie. L'abord de M. Rossi était froid et réservé. Son regard de lynx gênait même la franchise. Sévère et compassé, il semblait prendre à tâche d'effacer dans son maintien et sur sa physionomie les ardeurs du sang italien. La familiarité des hautes sciences et l'habitude de la diplomatie avaient mis sur son front une gravité presque dédaigneuse. Il avait de la passion, il avait de l'imagination, et en certaines occasions il montra une véritable sensibilité d'artiste. Il voilait ces dons heureux d'une riche nature par je ne sais quelle pudeur mal inspirée. Il dédaignait de plaire, aimant mieux dominer par l'empire d'une volonté forte et l'autorité d'une raison supérieure que par l'attrait des qualités aimables et le

charme des affections. Il avait l'intelligence d'un homme d'État, il n'avait pas cette séduction extérieure qui fascine la foule et désarme l'hostilité. C'était l'homme le moins fait pour être populaire. Sa famille seule savait quelle âme se cachait sous ce front glacé, et ce qu'il y avait de bonté profonde, de tendresse même, derrière ce maintien sévère et contenu.

M. Rossi entrait au ministère avec la ferme décision de sauver le saint-siége : « La papauté, écrivait-il à cette époque, est la dernière grandeur vivante de l'Italie. » Il s'y dévoua avec une ardeur incroyable de zèle, une obstination rare de travail, une admirable lucidité d'intelligence. Ce qu'il fit en moins de deux mois étonne. Il accomplit beaucoup et prépara plus encore. Trois objets attirèrent surtout son active pensée : la politique intérieure de Rome, le délabrement des finances du saint-siége, l'indépendance territoriale de l'Italie. Ces trois questions si vastes et si compliquées reçurent chacune un commencement de solution. Avant tout, il fallait soustraire le trésor pontifical au péril de la banqueroute. Il y obvia en obtenant du clergé romain trois millions d'écus. Rassuré sur la crise financière, il s'occupa de plier aux institutions nouvelles les ressorts du gouvernement, et de créer, dans le fait comme dans le droit, un pontificat constitutionnel. Dans ce but il préparait une série

de mesures législatives pour fixer avec précision la sphère d'action des différents pouvoirs, et contenir ainsi dans des limites certaines l'essor désordonné du mouvement populaire. Il projetait en même temps la réorganisation civile des États romains, n'ignorant pas que les bonnes lois préparent aux mœurs libres, en rendant impossible l'arbitraire. Enfin, patriote et italien de cœur comme de sang, il méditait de faire passer dans la politique active les théories saines et généreuses de Gioberti et de Rosmini, négociant à Turin, à Naples, à Florence une confédération qui unît ensemble les États italiens, respectant leurs formes particulières et leurs institutions propres, mais fixant entre eux certains rapports en temps de paix, déterminant leurs contingents militaires et réglant leur action commune en cas de guerre. Il sut intéresser le pape à cette grande entreprise, et revendiqua pour Pie IX la gloire de cette initiative généreuse, dont aurait pu sortir un jour, avec l'aide du temps, une Italie libre et régénérée. Le temps manqua, tout retomba dans le chaos.

Cependant le moment approchait où la constitution, interprétée par un grand ministre, allait être mise en œuvre et sérieusement appliquée. Avant M. Rossi, il n'y avait eu que des tâtonnements impuissants, des discours stériles, du temps perdu. La chambre des députés avait rempli une orageuse

session de débats infructueux, sous la pression du peuple et des clubs. La réouverture de la chambre était fixée au 15 novembre, et le comte Rossi préparait pour cette solennité un manifeste hardi et conciliant. C'était le vrai langage d'un gouvernement constitutionnel, à la place de la parole ambiguë ou factieuse de Mamiani. M. Rossi reprenait l'attitude d'un ministre sérieux, interprète et conseiller intime du souverain, non plus organe des passions, esclave du peuple, maître à peine respectueux du saint-père. Ce discours ne fut pas prononcé. Nous citerons quelques passages de l'exorde :

« A peine Sa Sainteté s'est-elle assise sur le trône pontifical, que l'univers catholique a admiré en lui la clémence du pontife et la sagesse du souverain... Le monde a vu démentir par les faits les plus solennels les injustes prévisions d'une prétendue philosophie qui proclamait la papauté, par la nature de son principe, comme l'ennemie des libertés constitutionnelles. En quelques mois, Sa Sainteté a accompli d'elle-même une œuvre qui aurait suffi à la gloire d'un long règne. L'histoire, dans son impartiale sincérité, répétera, et à bon droit, en racontant les actes de ce pontificat, que l'Église, inébranlable sur ses fondements divins et inflexible dans la sainteté de ses dogmes, comprend et seconde toujours, avec une admirable prudence, les honnêtes changements des choses de la terre, et les

mouvements que la Providence imprime à la vie des peuples. » Le reste du discours était un programme ferme et lumineux des idées et de la politique de M. Rossi. Il appelait à son aide le loyal concours de la chambre, et engageait son honneur à l'observation fidèle de la constitution.

Et déjà, dans quelques conciliabules sinistres où s'aiguisaient les haines et les poignards, la constitution n'existait plus. La mort de M. Rossi était jurée. Nous ne mettrons le crime au compte d'aucun parti. Mais la faction violente qui agitait Rome et l'Italie, voyant un obstacle sérieux dans le nouveau ministre du pontife, le poursuivait d'une haine sans borne, accablait son nom d'imprécations, livrait sa personne et ses actes aux plus perfides insinuations des journaux. Ce qui n'était qu'un délire de haine chez la plupart devint une pensée de crime chez quelques-uns. M. Sterbini ne mit pas le poignard aux mains des conjurés ; mais ses diatribes égarèrent des imaginations féroces, exaltèrent des âmes grossières, poussèrent à bout des tempéraments avides de sang. Quelques hommes, la lie du peuple, entendant tous les jours désigner M. Rossi comme l'ennemi de la liberté, résolurent d'immoler cette victime à leur sauvage idole. Le 15 novembre, jour même où M. Rossi devait ouvrir la chambre, fut choisi pour le crime ; le théâtre était le palais de la Chancellerie.

Le matin du jour fatal, les avertissements ne manquèrent pas au ministre infortuné et courageux. Le remords avait éclaté avant l'heure dans l'âme de quelques conjurés, ils avaient parlé. D'autres s'étaient vantés, avec un cynique orgueil, d'être bientôt délivrés de l'oppresseur. La duchesse de Rignano supplia M. Rossi de ne pas sortir ce jour-là; deux ou trois personnes firent parvenir au palais du ministre des avis mystérieux et solennels. M. Rossi mettait son orgueil à ne pas s'effrayer des périls vulgaires. S'il croyait à l'existence d'un complot, il espérait le désarmer par l'audace impassible d'un grand cœur. Il sortit et se rendit au Quirinal, où il rassura lui-même le pontife inquiet. A la porte des appartements, il rencontra un vieux prêtre qui le supplia de rester : « Si vous sortez, vous êtes mort, » lui cria-t-il. M. Rossi s'arrête un instant, un seul instant : « La cause du pape, dit-il, est la cause de Dieu! partons. » Et il partit.

Sa voiture s'arrêta dans la cour de la Chancellerie; deux bataillons de la garde civique l'occupaient. Contrairement aux ordres formels du ministre, les carabiniers étaient absents. Un groupe nombreux d'hommes du peuple occupait le péristyle et les marches de l'escalier qui conduisait à la salle où siégeait l'assemblée. Comme M. Rossi traversait le péristyle, il fut accueilli par des sifflets et des huées. C'était le signal convenu, l'insulte avant

le coup. M. Rossi se retourna en souriant, calme et dédaigneux, comme s'il eût porté un défi à la violence. Les conjurés l'entourent aussitôt, se pressent avec colère contre lui : l'un d'eux le frappe violemment sur l'épaule. M. Rossi indigné tourne la tête, et présente la gorge au poignard, qui attendait ce mouvement pour frapper un coup plus sûr. Le ministre tombe sur les marches de l'escalier qu'il inonde de son sang, les conjurés se dispersent.

L'affreuse nouvelle se répand aussitôt dans la salle où les députés délibèrent. L'assemblée passe à l'ordre du jour. Le délire du crime se répand dans Rome comme une contagion; on chante l'hymne de la liberté reconquise sur un cadavre, on porte en triomphe l'assassin; l'allégresse publique va insulter la famille de la victime, sous les fenêtres de son palais. On dirait que ce peuple a perdu tout d'un coup la raison; l'émeute célèbre par une orgie les obsèques du ministre assassiné; le forfait de quelques-uns devient, par la complicité de cette joie impie, le forfait de tous.

CHAPITRE VIII.

Émeute. — Journée du 16 novembre. — Triomphe de l'émeute. — Second ministère de M. Mamiani. — Fuite du pape. — Protestation de Gaëte. — Le pape dans sa retraite (1848-1849).

Jamais crime jeté par un peuple dans la balance de sa destinée ne l'entraîna plus rapidement du côté des catastrophes. L'assassinat de M. Rossi ouvrit l'ère des calamités et des humiliations. On a dit que le sang fait germer les idées; c'est un paradoxe et un mensonge : le sang étouffe les idées et les flétrit. Nul ne peut dire ce que Rome fût devenue, si M. Rossi avait pu accomplir son œuvre, si le poignard n'était venu trancher ses nobles pensées. Peut-être Rome eût-elle vu peu à peu les passions sauvages s'apaiser, la vie régulière renaître, la liberté réglée grandir sous la tutelle d'une main habile et d'un grand cœur; peut-être Rome, devenue la tête d'une confédération italienne, en concentrant les forces éparses de la péninsule, en remettant à Charles-Albert l'unité de direction et la responsabilité de la grande guerre, eût-elle balancé la force renaissante de l'Autriche, eût-elle même

résolu, par une sage entente des souverains et des peuples, la question vitale de l'indépendance. Nul mieux que M. Rossi ne pouvait obtenir ces grands résultats et conduire ces difficiles affaires. Sa supériorité de vues, sa forte prévoyance, l'autorité de son nom semblaient le marquer pour cette œuvre immortelle. Un assassin défit tout, compromit tout, perdit tout, l'Italie et la liberté. Le meurtre de M. Rossi a peut-être ajourné d'un siècle toutes ces espérances. Rome paye bien cher la joie homicide qui célébra le poignard! L'Europe libérale fut atterrée : elle suivait d'un regard indulgent les agitations même excessives d'un peuple qui renaissait à la liberté; elle refusa ses sympathies à tout ce qui suivit le crime. Une domination commencée par un forfait ne pouvait se soutenir que par la violence; l'opinion honnête de l'Europe s'en détourna avec horreur. Le sort en était jeté : Rome avait applaudi au meurtre, elle devait être punie par la force. Il y a une morale pour les peuples comme il y en a une pour les individus; pour les uns comme pour les autres, la Providence veille, et la Providence s'appelle aussi Justice.

Nous n'avons plus que de tristes scènes à raconter. Notre récit sera bref; le tableau des misères et des humiliations d'un peuple est instructif sans doute, mais navrant. D'ailleurs l'expiation a commencé, et le moment serait mal venu d'insister

trop sur cette peinture douloureuse de l'ingratitude, de l'anarchie, du délire.

La mort de M. Rossi fermait tout retour possible à la constitution. La grande cause de la liberté réglée par la loi, définie par le statut fondamental, avait péri du même coup qui frappa le ministre. La révolution romaine ne fut plus qu'un vaste chaos, tour à tour dominé par quelque grand agitateur puissant pour soulever, impuissant pour organiser. Dans cet immense tumulte des passions déchaînées, que pouvait être la politique du saint-siége? Que devenait ce rôle plus sublime que possible, ce rôle idéal de conciliateur universel, d'initiateur de la liberté, de modérateur des peuples, auquel Pie IX avait noblement aspiré par le libre élan de son cœur, et qu'avaient rêvé pour lui tant d'illusions complaisantes? Ainsi allait commencer, par la logique même des passions humaines, ce grand acte d'ingratitude publique qui chassera du Vatican le premier pape réformateur, le premier pape que n'aient pas épouvanté l'usage et le nom de la liberté.

Dès le lendemain de l'assassinat de M. Rossi, les désordres commençaient, et Rome, en attaquant le saint-siége, se mettait en guerre avec le monde catholique, avec l'Europe, ajoutons avec le bon sens, qui pouvait prévoir des retours terribles et des expiations certaines. L'émeute éclata, calme

d'abord dans ses allures, furieuse ensuite. Son premier acte fut de rassembler le peuple en une sorte de club en permanence, où des orateurs excitaient sans trêve ses passions mauvaises en les flattant et en proposant à son imagination les réminiscences classiques du poignard de Brutus et les espérances déclamatoires de la liberté future. Le résultat de cette délibération populaire fut un programme des exigences du peuple qui devaient être notifiées au saint-père et acceptées sur l'heure. Le nom du pontife restait dérisoirement sur le prospectus de l'émeute. Je ne sais quelle fausse pudeur retenait encore les esprits. Les meneurs craignaient peut-être ces retours d'affection si brusques et si violents dans les masses, et qui eussent été si naturels chez le peuple romain, habitué à bénir le nom de Pie IX.

On ne demandait rien moins au saint-père que la déclaration de guerre à l'Autriche, la convocation immédiate d'une constituante et la formation d'un ministère démocratique, où devait rentrer M. Mamiani avec son ancien programme, et que devaient compléter les noms de l'avocat Galetti et de Sterbini, noms qui à eux seuls étaient une insulte à Pie IX.

La députation de l'émeute partit et fut reçue par le cardinal Soglia, collègue de l'infortuné Rossi. Le cardinal porta le programme à Pie IX, qui fit ré-

pondre qu'il aviserait. Le club populaire murmura de cette réponse dilatoire; des menaces furent proférées. Les officiers des carabiniers vinrent, à leur tour, au Quirinal. Ils étaient émus, inquiets, indécis entre leur devoir de fidélité et les appels du peuple. Ils trouvèrent le saint-père entouré des membres du corps diplomatique, seul rempart qui lui restât contre la révolte. Ils supplièrent Pie IX de céder aux vœux du peuple, mais ces vœux étaient des exigences : Pie IX ne pouvait plus céder qu'en abdiquant. Il ne voulut pas abdiquer; d'ailleurs il n'en avait pas le droit. M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne, essaya par de fortes paroles de faire rougir les officiers de leur rôle ambigu. Un pacte secret les liait déjà au mouvement. Ils se retirèrent attristés, honteux, résolus à une neutralité qui était une flagrante trahison. Le saint-père resta seul au Quirinal, avec MM. Martinez, d'Harcourt, le comte de Spaur, quelques autres représentants des pays catholiques, ses caméricrs, les officiers de son palais, les cardinaux Soglia et Antonelli, six gardes nobles. Soixante-dix Suisses gardaient la porte d'entrée et les portes extérieures. C'étaient la cour et toute la force armée du grand pontife qui avait été l'idole de son peuple et l'espérance du monde. « Vous le voyez, messieurs, disait le saint-père aux ambassadeurs, en leur montrant son palais désert, tout le monde m'a abandonné. Si vous

n'étiez pas autour de moi, je serais seul avec la poignée de braves qui me défend. » Dans cette extrémité presque désespérée, la confiance n'abandonna pas son âme, la sérénité resta dans son regard. Il ne souffrait que de l'ingratitude des Romains.

La sédition grondait déjà autour du palais, ébranlé par les coups de fusil et les vociférations. La multitude offrait bravement le combat aux soixante-dix hommes qui gardaient l'entrée du palais. Le cardinal Antonelli animait de son zèle le courage de ces derniers défenseurs, résolus à périr jusqu'au dernier. Heureusement la nuit qui arrivait épargna une grande honte au peuple romain, un grand crime peut-être. On ne força pas les portes du palais; on se contenta de braquer un canon sur la porte principale, de tirer quelques coups de fusil qui firent quelques victimes, et de crier à tue-tête : *Vive la république!* On remit le siége de la place au lendemain. Le peuple ne s'occupa plns que de fraterniser dans les rues avec la garde civique, spectatrice immobile de ces excès, et les soldats volontairement désarmés. L'œuvre de la journée avait été belle! On avait menacé de réduire la papauté à coups de canon; les grands exploits s'ajournaient au lendemain.

Les meneurs mirent à profit l'intervalle de la nuit. Une sorte de gouvernement provisoire s'était

établi au café des Beaux-Arts; quelques journalistes, quelques députés, et parmi eux Sterbini et le prince de Canino, s'efforçaient de concentrer le mouvement dans leurs mains et à leur profit. Ils se portaient fièrement pour les organes du peuple souverain : ils donnaient des ordres et recevaient des adhésions. La timidité des uns, l'indécision des autres, favorisaient ces ambitions intrigantes et pressées de jouir du pouvoir. A huit heures du soir, une nouvelle députation fut envoyée au Quirinal : elle portait, avec les menaces du lendemain, les injonctions de l'émeute. Galetti seul fut introduit auprès de Pie IX, avec lequel il eut plus d'une heure d'entretien secret. Quand l'heureux conspirateur fut sorti, le pontife annonça aux ambassadeurs réunis autour de lui que, pour éviter la collision sanglante du lendemain, il avait remis aux chambres la réponse que lui demandaient les rebelles, et accepté le ministère qu'ils lui imposaient : Mamiani à l'extérieur, Galetti à l'intérieur, Sterbini au commerce. Il fit ensuite une protestation très-simple de forme, mais qui prenait un singulier accent de solennité dans ces vastes appartements presque déserts, à cette heure de la nuit, par le ton d'émotion profonde qui accentuait chaque parole, enfin, par la gravité même des circonstances, au bruit lointain des décharges de mousqueterie et des acclamations de la foule avinée,

qui célébraient la grande victoire du peuple : « Messieurs, dit le pape, je suis ici prisonnier. A cette heure, où je suis privé de tout appui et de toute force, ma conduite n'aura qu'un but : éviter à tout prix qu'une seule goutte de sang fraternel ne soit inutilement versée pour ma cause. Je cède tout à ce principe; mais je veux en même temps que vous sachiez, messieurs, que l'Europe entière sache, que je ne prends, même de nom, aucune part au gouvernement, et que je prétends y rester absolument étranger. J'ai défendu qu'on abusât de mon nom, j'ai ordonné qu'on n'eût plus même recours aux formules ordinaires. » C'était l'abdication provisoire du pontife, jusqu'à des jours meilleurs. Les représentants des puissances reçurent, avec un respect attendri jusqu'aux larmes, la protestation de Pie IX, prisonnier dans son palais, et devenu l'ôtage de la révolution.

Le nouveau ministère, qui avait en vain espéré s'adjoindre le nom du pieux et libéral Rosmini, entra dès le lendemain en exercice, et ses deux premiers actes furent le désarmement des Suisses et la publication d'un programme de politique. De ces deux actes, le premier seul fut populaire. La multitude se réjouit de voir désarmer ces soixante-dix braves soldats, qui avaient fait une si fière contenance devant elle. Le programme réussit moins; on le trouva suspect de *modérantisme*, et peu s'en

fallut qu'une nouvelle émeute ne balayât les nouveaux ministres comme de simples *codini* (*portequeues*, nom qui faisait fortune alors comme notre mot *réactionnaires*). Ce programme avait je ne sais quel faux air de légalité qui déplut beaucoup aux chefs restés à la porte du ministère. Sterbini, pour rappeler vers le ministère les sympathies plébéïennes qui s'éloignaient, agita devant le peuple le mot magique : *organisatión du travail.* Le peuple applaudit et pardonna.

Nous laisserons pour quelque temps de côté le nouveau pouvoir et les tristes scènes de l'anarchie. Nous suivrons Pie IX, dont la vie cesse, de ce moment, d'être liée à l'histoire de Rome, nous le suivrons dans ses épreuves et dans son exil, narrateur fidèle, mais bref, nous souvenant qu'il ne faut toucher qu'avec une précaution extrême à des événements qui sont contemporains, rappelant à nos lecteurs que c'est l'histoire d'hier que nous allons exposer, et qu'il faut une confiance qui nous manque pour prétendre porter un jugement définitif sur des faits qui sont si près de nous.

Pie IX ne pouvait pas rester prisonnier dans son palais. La première condition de l'exercice de ses droits spirituels, c'est la liberté. L'évêque du monde catholique ne pouvait pas être le vassal de la république, pas plus qu'il n'eût pu être l'homme lige de l'Autriche ou de la France. Pour

que son autorité soit pleine et entière, il faut qu'elle ne porte d'entrave ni de joug d'aucun genre. Pie IX n'était plus maître de ses actes, il craignit de n'être plus maître de ses pensées; il craignit au moins qu'on ne pût croire que la tyrannie, qui dépossédait le souverain de son pouvoir, entravait le pape dans sa conscience : il résolut de fuir.

On dit qu'il hésita. L'incertitude de l'avenir pesa longtemps sur sa pensée, paralysa sa volonté. Bien des souvenirs, chers et glorieux, le retenaient aussi dans ce palais d'où il avait tant de fois fait monter vers le ciel l'hymne ardent de sa reconnaissance : quelques vagues espérances brillaient encore dans son imagination attristée; sa vieille affection pour les Romains se réveillait dans son cœur meurtri. Il lui était si cruel de désespérer de son peuple, de mettre entre Rome et lui l'abîme infranchissable d'un divorce éclatant, aux yeux de l'Italie, aux yeux du monde! Il le fallut bien pourtant. Le ministère, esclave du peuple qu'il avait cru diriger, était de jour en jour plus impuissant à le protéger dans son propre palais contre l'insulte de la populace. Pie IX avait à sauvegarder, dans sa personne, la dignité du saint-siége. Une fois sa conviction formée, sa décision fut prise, et les lenteurs de la délibération firent place à une incroyable rapidité d'exécution qui devança le soupçon et étonna l'Europe.

Le 24 novembre fut le jour fixé pour l'évasion du saint-père. Il ne mit dans la confidence que le cardinal Antonelli, le comte de Spaur et le duc d'Harcourt, ambassadeurs de Bavière et de France, et quelques subalternes dévoués. Ce fut un véritable complot, et, ce qui est rare, un complot mené avec un secret admirable. Il avait d'abord été résolu que Pie IX irait à Civita-Vecchia, et le duc d'Harcourt avait mis à sa disposition un navire à vapeur, le *Ténare*, offrant à Sa Sainteté l'hospitalité de la France qui ne manquerait pas d'accueillir avec enthousiasme le grand proscrit. La crainte de trouver Civita-Vecchia aux mains de l'insurrection fit abandonner ce projet et frustra la France de cette joie, dont elle eut, pendant quelques jours, comme un avant-goût et un pressentiment trop tôt trompé. On se décida pour le royaume de Naples.

Le 24 au soir, le duc d'Harcourt arrive au Quirinal dans une voiture de gala, précédé de coureurs, comme pour une fête ou une audience solennelle. Il fait stationner sa voiture devant la porte principale, et laisse voir l'intention de traiter dans cette soirée d'importantes affaires avec le saint-père. L'attention des surveillants est détournée par cet habile manége. Le duc d'Harcourt resta deux heures enfermé dans le cabinet du pontife. On l'avait entendu lire à haute voix et discuter avec feu : on n'avait pas remarqué que c'était toujours le duc

qui avait la parole, et qu'il était à lui-même son propre interlocuteur. En sortant, il annonça aux gens de service et aux gardes que le saint-père s'était mis au lit; il passa de sa voiture de gala dans une chaise de poste, et à minuit il s'embarquait sur le *Ténare* pour rejoindre à Naples le fugitif.

Le saint-père s'était couvert d'un déguisement avec l'aide de M. d'Harcourt, et il y avait une heure qu'il était sorti par une porte dérobée et monté en voiture, quand l'ambassadeur de France sortit du cabinet pontifical. Pie IX était sauvé. Il avait rejoint M. de Spaur, la comtesse, le cardinal Antonelli aux divers rendez-vous fixés avec une exactitude militaire, et le lendemain matin le saint-père voyait fuir devant lui la dernière borne qui marquait le dernier champ des États romains. Que de larmes le noble exilé refoulait dans son cœur!

Pie IX s'arrêta à Gaëte dans une modeste maison, l'auberge du *Jardin*, pendant que le comte de Spaur se dirigeait en toute hâte vers Naples, portant au roi Ferdinand cette belle lettre dans laquelle un pape demandait un asile : « Sire, disait cette lettre, écrite avec une éloquente simplicité, le triomphe momentané des ennemis du saint-siége et de la religion, compromettant la personne du chef de l'Église catholique, l'a forcé malgré lui à quitter Rome. Je ne sais sur quel point du globe la volonté du Seigneur, à laquelle je me

soumets dans toute l'humilité de mon âme, conduira mes pas errants ; en attendant, je me suis réfugié dans les États de Votre Majesté avec quelques personnes fidèles et dévouées. J'ignore quelles seront vos intentions à mon égard : dans le doute, je crois devoir vous mander par l'entremise du comte de Spaur, ministre de Bavière auprès du saint-siége, que je suis prêt à quitter le territoire napolitain, si ma présence dans les États de Votre Majesté pouvait devenir un sujet de craintes ou de différends politiques[1]. »

On sait la noble réponse que Ferdinand fit à cette noble lettre. Il arrivait le lendemain à Gaëte avec sa famille, sa cour et deux bataillons de ses gardes. Il traita le saint-père avec une déférence et une délicatesse d'égards qui ne lui permirent plus de chercher une autre retraite jusqu'aux temps plus heureux où il pourrait reprendre, non plus en fugitif, mais en souverain, la route de Rome.

Ce fut de la résidence de Gaëte que fut datée la première protestation solennelle du saint-père contre les usurpations violentes qui l'avaient chassé d'un trône légitime et d'une ville comblée de ses bienfaits. En voici quelques passages : « Pie IX, pape, à ses sujets bien-aimés. Les violences exercées contre nous, ces jours derniers, et l'intention

1. Traduction de M. Balleydier dans son *Histoire de la Révolution de Rome*.

déclarée de se précipiter dans de nouveaux excès, nous ont forcé de nous séparer momentanément de nos enfants.... Parmi les motifs qui nous ont déterminé à cette séparation, et Dieu seul connaît combien elle déchire notre cœur, le plus important à nos yeux, c'est d'avoir la pleine liberté dans l'exercice de la puissance suprême du saint-siége, que l'univers catholique pourrait justement supposer, dans les circonstances présentes, n'être plus libre entre nos mains.... Nous protestons hautement contre la violence inouïe et sacrilége dont nous avons été l'objet, et, en conséquence, nous déclarons tous les actes qui en ont été la suite nuls et de nulle valeur ni force légale.... Ces dures vérités sont arrachées de nos lèvres par la méchanceté des hommes. Toutefois, en présence de Dieu, et tandis que nous le prions et supplions d'apaiser sa colère, nous avons la confiance qu'il ne nous sera pas défendu de commencer notre prière par ces paroles d'un saint roi et prophète : *Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuétude.* »

Pie IX joignait à cette fière et touchante protestation une liste des personnes qui devaient composer en son absence une commission de gouvernement : il demandait enfin les prières de tous les fidèles pour faire cesser cette grande calamité de l'Église.

Le gouvernement romain ne se releva pas aux yeux du monde politique de cet acte pontifical. Les pouvoirs constitués des différents pays ne reconnurent la souveraineté que dans Pie IX. Le corps diplomatique suivit le pape dans sa retraite, et ce fut de là que le pontife, pendant plus d'une année, administra le monde catholique, souverain sans États, mais entouré de la vénération de l'Europe, et plus puissant qu'il ne l'avait été jamais dans toute la gloire du Vatican. L'exil de Gaëte devint comme une autre Rome pontificale, dont les courtisans furent des souverains.

CHAPITRE IX.

Négociations inutiles du ministère avec le pape. — Assemblée constituante à Rome. — Proclamation de la république. — Triumvirat. — Question de l'intervention des nations catholiques à Rome. — Du pouvoir temporel des papes (1849).

Pendant que le pontife recevait à Gaëte les hommages de la chrétienté, voici ce qui se passait à Rome.

Les premiers jours furent à la stupeur et à l'étonnement. Une grande anxiété pesait sur toutes les pensées. Qu'allait-on faire? que pouvait-on attendre? que fallait-il oser? Le ministère resta à son poste, et rallia même autour de lui, outre les masses, cette classe assez nombreuse d'hommes faciles qui acceptent toutes les formes de gouvernement, redoutant avant tout de n'en pas avoir, criant aujourd'hui *vive le roi* si le roi gouverne, *vive la ligue* demain, si la ligue triomphe. Ce sont les partisans dévoués de tout gouvernement jusqu'à l'heure où il tombe. Le fait victorieux est pour eux la démonstration du droit, le succès est la mesure de la légitimité. Ils ne changent jamais de parti; leur parti, c'est le pouvoir, de quelque nom qu'il

s'appelle. Cette classe très-importante dans l'État, sinon très-intéressante dans l'histoire, appartient par droit de conquête au gouvernement. A Rome, elle passa sans scrupule du pape aux ministres, suivant dans son évolution le pouvoir qui avait passé de Pie IX à Galetti. Le ministère ne fut donc pas isolé; il eut un point d'appui dès le premier jour, même dans les classes éclairées.

Depuis le moment où Pie IX quitta la ville pontificale jusqu'à l'heure où il revint escorté par les représentants de l'Europe catholique, l'histoire de Rome se partage en deux phases bien tranchées: celle où le ministère veut garder encore quelques formes du régime constitutionnel, et celle où la république règne définitivement à la place du pontife. La première de ces deux périodes est indécise, sans caractère, reculant et avançant tour à tour. La seconde appartient tout entière au radicalisme le plus décidé. Nous ne ferons qu'indiquer les principaux événements de ces deux périodes, qui ne touchent que très-indirectement à la vie de Pie IX. C'est la biographie du pape que nous racontons, ce n'est pas l'histoire de Rome.

La protestation de Gaëte atterra le ministère. Il essaya d'y répondre par des arguties de légalité constitutionnelle. L'argument n'avait pas de franchise, la pièce officielle qui le développait n'eut aucun résultat.

« La chambre des députés, était il dit dans cette proclamation, reconnaissant que l'acte signé par le souverain pontife n'a aucun caractère d'authenticité ni de publicité régulière, et que, même dans le cas contraire, manquant de tout caractère constitutionnel, il est inexécutable, la chambre, d'ailleurs, devant obéir à la nécessité d'avoir un gouvernement, déclare que les ministres actuels devront continuer d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Une députation sera immédiatement envoyée auprès de Sa Sainteté pour l'inviter à revenir à Rome. »

Les délégués choisis dans la chambre et le haut conseil partirent pour Gaëte, mais ne purent dépasser la frontière. Le gouvernement napolitain leur intima la défense d'aller plus loin. De nouvelles négociations échouèrent aussi tristement. Le saint-père fit connaître sa volonté expresse de ne pas revenir à Rome; en même temps il déclarait nul tout ce qui se faisait en dehors de l'action normale de la commission de gouvernement nommée par lui. Cette action étant illusoire, et cette commission ne résidant pas même à Rome, il s'ensuivait que Rome n'avait plus de gouvernement légal. Le divorce était consommé. C'est après avoir épuisé tous les moyens dilatoires que le ministère se décida à faire un appel au peuple en convoquant une constituante. Or, une constituante, en

l'absence du pouvoir pontifical, ne pouvait établir que la république.

La chambre expira du moins avec courage. Elle refusa d'excéder son mandat, et, après une séance orageuse où le peuple avait menacé les députés et où le ministère s'était ouvertement associé au peuple pour intimider la chambre, les députés se séparèrent pour la dernière fois en emportant avec eux le dernier lambeau du drapeau constitutionnel qui avait du moins noblement couvert leur retraite. Le ministère, resté seul sur ce triste champ de bataille, fit paraître le lendemain le décret qui convoquait l'assemblée souveraine. On était au 29 décembre.

C'est à cette date que commence la seconde période, celle du radicalisme définitivement victorieux à Rome.

Le 1er janvier parut un décret pontifical qui menaçait de l'anathème tous ceux qui prendraient part au vote. Le même jour une fête tumultueuse s'organisa dans les rues de Rome en l'honneur de la Constituante qui n'existait pas encore. Elle n'exista que le 5 février, et fut inaugurée par un discours de l'avocat Armellini, ministre de l'Intérieur. Le 7 février, après une ardente discussion entre les ministres et le prince de Canino, qui laissa percer, dès cette époque, son intention d'arriver à la dictature, la question de la forme du gouverne-

ment romain fut solennellement posée et discutée. Mamiani, qui semblait regretter ses engagements avec le parti radical, voulut faire indéfiniment ajourner cette question en la remettant à la décision de cette fameuse Constituante italienne qui n'exista jamais. Sa proposition fut repoussée, et, après une courte discussion, on alla au vote. Le résultat fut un décret qui portait : 1° la déchéance du pape ; 2° la concession au saint-père de toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice du pouvoir spirituel ; 3° la proclamation de la république. Provisoirement le pouvoir exécutif devait être remis aux mains d'un triumvirat. L'assemblée nomma triumvirs Armellini, Montecchi et Salicetti. Plusieurs députés se retirèrent par un scrupule honorable de conscience. M. Mamiani, qui le premier avait engagé le gouvernement pontifical dans de redoutables compromis avec l'émeute, donna sa démission et écrivit du fond de sa retraite deux lettres où il protestait tardivement qu'il n'avait jamais voulu la déchéance du pontife. S'il ne l'avait pas préméditée, il faut avouer qu'il avait été singulièrement dupe des hommes et victime complaisante des événements. M. Mamiani restera comme le type du libéralisme indécis, honnête, vague, éternellement mystifié par les politiques plus hardis et plus décidés. Nous avons eu de tout temps, en France, de ces politiques qui

provoquent la réforme, et qui fuient éperdus quand c'est la révolution qui paraît.

Nous n'entrerons pas dans l'énumération des décrets interminables qu'enregistrait chaque jour le *Moniteur romain*. Nous ne voulons marquer que les traits principaux de cette singulière époque. Le 18 février, la Toscane, abandonnée depuis quelques jours par le grand-duc, proclamait son indépendance; Florence déclarait la république nouvelle en union avec celle de Rome. Rome devenait la capitale de la *république italienne centrale*. Mazzini voyait pour la première fois sa chimère prendre une forme palpable, essayer de devenir un fait; fait bien éphémère, d'ailleurs, et qui garda toujours les traces de son origine : l'illusion!

Mazzini accourut dans la capitale de son rêve, et neuf mille voix l'envoyèrent siéger à l'assemblée, dont il devint l'âme. L'ère des proclamations à tous les peuples commença avec lui. Il était de cette école qui s'imagine faire l'éducation des classes inférieures avec des harangues. Il les prodigua. Son entrée dans l'assemblée fut un triomphe; la république reconnaissait son chef. Son premier discours fut d'un dictateur. Nous en offrons la substance, qui donnera l'idée de la théorie de l'histoire, de la philosophie de Mazzini et de cette religion nouvelle dont il était le grand-prêtre : Rome était pour lui la cité mystique du monde,

la ville éternelle. Mais elle ne peut accomplir ses destinées qu'en changeant de forme et de pouvoir, selon les âges. Au premier âge, c'est la Rome des Césars, c'est-à-dire la conquête préparant le monde à l'unité par la force. Au second âge, c'est la Rome des papes, consommant cette unité par l'idée chrétienne. Au troisième âge doit commencer la Rome nouvelle ; César et le pape n'ont fait que préparer la venue d'un troisième personnage jusqu'ici oublié sur la scène du monde, et qui doit la remplir désormais, le peuple. Et son éloquence, devenant tout à coup un dithyrambe, consacrait la Rome du peuple, la capitale de l'avenir, et lui ceignait au front, avec le diadème des empereurs, avec la tiare des pontifes, l'insigne mystérieux de la religion nouvelle, le symbole du culte nouveau, du vrai dogme, le culte et le dogme de l'humanité.

La république est fondée à Rome, et, du premier jour, elle tombe aux mains du radicalisme exalté ! Désormais, jusqu'au jour où elle succombera violemment, tout retour à la modération est fermé. Nous ne suivrons pas plus loin cette triste histoire, qui n'est pas de notre sujet. Laissons Rome à Mazzini, et revenons à Gaëte, où Pie IX attend ou le repentir de ses sujets ou un grand acte de l'Europe.

Le saint-père avait temporisé avec les instances de son entourage. Son cœur répugnait aux mesu-

res sévères. Il espérait toujours que le cœur des Romains lui reviendrait avec leur soumission. Quand tout espoir fut perdu, quand la proclamation de la république eut montré définitivement à quel parti Rome appartenait, alors seulement Pie IX se décida; alors seulement il crut que le moment d'agir était venu, et que, n'ayant pas le droit de laisser déposséder la papauté en sa personne, il fallait mettre en œuvre les derniers moyens pour reprendre par la force ce que la force avait enlevé. Au nom de Pie IX, le cardinal Antonelli, devenu le conseiller intime de la papauté exilée, adressa une note célèbre aux gouvernements de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples, pour réclamer de la manière la plus pressante l'intervention. L'Europe catholique envoya de pleins pouvoirs à ses représentants, qui durent examiner cette grave question de concert avec le représentant du saint-siége : le rétablissement du pape peut-il s'accomplir par des moyens pacifiques? Après un long examen, il fut reconnu que cela était impossible, et les ambassadeurs rendirent compte, chacun à leur gouvernement, de cette opinion mûrement délibérée, que la guerre était nécessaire pour la restauration de l'autorité pontificale.

Nous ne ferons pas l'histoire des embarras que suscita dans chaque État cette grave décision de la guerre, résolue en principe contre la république

romaine. Le gouvernement français eut de longs débats à soutenir, et cette question fut une de celles sur lesquelles s'échauffèrent le plus violemment les passions. Nous ne reviendrons pas sur ce passé d'hier et qui déjà semble si loin de nous, sur les ordres et les contre-ordres du ministère français, sur les difficultés parlementaires qui s'élevèrent chaque jour pendant plusieurs mois, enfin sur les mille incidents qui se rattachent à cet événement si considérable et encore si récent. Ces luttes n'ont plus d'intérêt aujourd'hui. Nous en étoufferons l'écho importun; mais nous exposerons brièvement les opinions des principaux partis sur cette question de l'expédition romaine, qui se lie à la question plus générale du pouvoir temporel des papes. On comprend que, sur une pareille matière, qui demanderait un volume pour être traitée à fond, nous nous contentions d'indications rapides. Nous ne prétendons que reproduire dans un résumé fidèle ce que la discussion révéla d'essentiel à la tribune et dans les journaux. Nous sommes ici rapporteur, nous ne voulons être rien de plus.

Parmi ceux qui soutenaient l'intervention, il y avait deux nuances bien tranchées, les catholiques et les politiques.

Les catholiques soutenaient l'intervention au nom des intérêts éternels de la foi. Ils disaient que la

foi étant le premier bien de l'homme, l'intérêt de la foi est le premier de tous les principes. Or, qui ne voit que l'indépendance de la papauté est au nombre des intérêts essentiels de la foi? La séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel à Rome est un rêve, et un vieux rêve rejeté par l'histoire au rang des paradoxes et des chimères. A Byzance, le pouvoir temporel était séparé du spirituel. Qu'en avenait-il? C'est que le patriarche était la créature de l'empereur, qui le faisait et le défaisait à son gré. A Saint-Pétersbourg, le synode n'est qu'une sorte de conseil d'État amovible aux ordres du tzar. Ne se rappelle-t-on pas les essais grotesques tentés au moyen âge pour la séparation des deux pouvoirs à Rome? Essayez de toutes les combinaisons; si vous ne faites du pontife un roi, vous en faites un esclave. Mettez-le à Avignon, il sera le premier vassal des rois de France; placez-le à Jérusalem, un ordre du sultan fera tomber sa tête ou confisquera ses biens. Laissez-le à Rome, en lui ôtant seulement son pouvoir temporel, il faudra bien que vous donniez ce pouvoir à quelqu'un, et ce quelqu'un deviendra son maître. Rome est-elle en république? vous faites du saint pontife le serviteur de Mazzini. Si le pape n'est pas souverain, il y a un souverain à côté de lui, au-dessus de lui, et dès lors la conscience du vicaire de Jésus-Christ peut se troubler; si sa conscience ne se trouble

pas, son bras, du moins, sa main peuvent être paralysés. Qui ne tremble devant de pareilles conséquences? On ne peut donner la papauté ni à l'Autriche, ni à la France, ni à l'Espagne. On ne peut pas la donner à la république. Il faut à tout prix, pour garantir la foi, garantir l'indépendance de l'Église et la souveraineté de son chef.

A cette considération générale, les catholiques ajoutaient beaucoup de considérations particulières. C'est la papauté, disaient-ils, qui a créé la Rome moderne en y instituant le centre du monde chrétien. La Rome des temps nouveaux est l'œuvre du pontificat, sa création, son bien propre, son domaine. Depuis longtemps la ville des Césars, bourgade ou désert, serait disparue de la carte du monde, si l'Église n'y avait établi son siége, fixé ses destinées. C'est à ce prix que Rome a duré dans le grand conflit des nations; c'est à ce prix qu'elle a traversé tant de siècles avec ce caractère de neutralité sacrée qui lui a permis de vivre en paix et de cultiver les arts à l'ombre du dôme de Saint-Pierre. Enfin, dans le cas actuel, c'était, disaient-ils encore, une notoire ingratitude aux Romains d'avoir réduit à une douloureuse émigration ce pape, ce père plutôt, qui avait voulu les élever à la dignité d'hommes libres, et qui, pour tant de bienfaits, avait été chassé comme un tyran de la ville illustrée par ses vertus, émancipée

par sa bonté ! Rome méritait une peine exemplaire.

Les politiques prenaient la question à un autre point de vue ; mais si le principe était différent, la conclusion était la même.

Selon eux, l'intervention est la conséquence naturelle de notre politique immémoriale en Italie. Il y a pour nous dans la péninsule comme un système traditionnel que nous sommes tenus de suivre, à moins de changer la nature des choses. Il faut ou que la France reconnaisse le triumvirat romain et le soutienne, ou bien qu'elle y substitue un gouvernement libéral et régulier. Peut-elle reconnaître le triumvirat? Mais ce triumvirat est l'expression de la démocratie la plus radicale, de la démocratie *rouge*, comme on disait alors. Irons-nous donc, disaient les politiques, soutenir en Italie ce que nous combattons en France? Cela ne se discute pas. — Mais quoi? n'y a-t-il pas un moyen terme? Sans soutenir la république romaine, ne peut-on pas la laisser vivre en paix et maintenir à son égard le grand principe de la non-intervention si souvent invoqué? Sommes-nous donc forcés, si nous ne reconnaissons pas le triumvirat, de le détruire, d'y substituer le gouvernement du pape? — Il n'y a pas de milieu, répondit-on. Si nous n'intervenons pas, d'autres interviendront, et au détriment des idées libérales. La politique de la

France en 1849 lui est dictée par la politique de 1832. Nous avons, en 1832, déployé le drapeau français à Ancône pour contenir l'Autriche, c'est-à-dire l'influence illibérale. Il faut, en 1849, intervenir encore, intervenir libéralement pour empêcher que l'Autriche n'intervienne despotiquement. L'Autriche à contenir, l'administration romaine à soutenir dans ses récentes idées, à ramener dans la voie d'une liberté sage et d'un progrès modéré, voilà le but que l'expédition française doit se proposer : médiatrice entre le despotisme et la liberté, voilà ce que doit être la France. Toute autre politique nous met, disait-on énergiquement, à la queue de l'Autriche ou à la queue de la démagogie.

En vain Rome se plaindrait, ajoutait-on. Il y a des territoires qui appartiennent pour ainsi dire à l'Europe presque autant qu'aux populations qui les habitent. L'intérêt général du continent a des exigences que ces pays doivent subir, et qui, d'ailleurs, tournent en somme à leur avantage. La Suisse, par exemple, et l'Italie sont soumises à l'empire de ces nécessités européennes. Rome prétend qu'elle ne doit pas être immolée à la papauté, et qu'elle peut bien, elle aussi, se gouverner comme les autres pays. Mais si Rome n'est pas tenue d'être à perpétuité le siége du gouvernement papal, l'Europe peut répondre qu'elle n'est pas tenue d'empêcher Rome d'être une ville autrichienne ou napoli-

taine. La géographie de Rome lui est fatale. Elle est entre l'Autriche et les Deux-Siciles, c'est-à-dire entre deux périls. Si Rome refuse d'être le siége de la papauté, l'Europe cessera de la protéger. Si elle n'est plus qu'une ville italienne et laïque, elle rentrera dans le droit commun et deviendra la proie assurée d'un de ses deux puissants voisins. Il faut bien qu'elle paye d'un peu de liberté la rançon de sa sécurité.

Voilà ce que disaient les politiques; ils ramenaient la discussion à ces deux points fondamentaux : 1° Une question d'influence en Italie. Il est indigne de la politique française de laisser régler sans elle le destin de la péninsule, et la seule place qui convienne à la France, c'est la première. 2° Une question d'avenir libéral pour Rome. Les politiques, sans oublier qu'il y a plusieurs genres de liberté, selon les pays, et que la liberté ne peut pas être la même à Rome qu'à Turin ou à Paris, sans méconnaître que la sécularisation absolue est une chimère dans les États du pape, soutenaient qu'il était du devoir essentiel d'un gouvernement libéral de faire triompher ses idées dans l'administration romaine, de travailler à la grande conciliation du principe laïque et du principe ecclésiastique et de substituer à la phase démagogique, toute-puissante pour le mal, une phase de progrès réglé, toute-puissante pour le bien.

A ces raisonnements, les uns très-spécieux, les autres très-forts, que répondaient les adversaires de l'intervention ?

Malgré la diversité des nuances, ils partaient tous de principes communs, à savoir que chaque peuple a le droit de régler sa propre destinée, que personne ne peut modifier à son gré le développement de la vie d'une nation, que l'intervention serait un abus criant du droit du plus fort. A ces principes on reconnaît l'école qui fait de la liberté le premier droit de l'homme, le droit le plus imprescriptible, l'école républicaine. — On faisait aujourd'hui l'expédition de Rome contre les triumvirs. Demain les Russes, s'ils étaient les plus forts, pourraient, avec le même droit, faire la même expédition contre nos mœurs et nos institutions. Ce droit d'intervention, une fois admis, devient une arme terrible aux mains du despotisme. Il sera appliqué au gré de toutes les fantaisies. Aucun sophisme ne fera que ce qui est bien contre les Romains soit mal demain contre vous.

Vous livrez, disaient les républicains à leurs adversaires, vous livrez l'avenir des peuples à de terribles hasards ou à de sauvages caprices. Si une nation, parce qu'elle est faible, n'est pas aussi libre chez elle qu'une autre qui est forte, changez la conscience et ses lois, anéantissez la raison et ses principes, car vous ne ferez pas que le degré

de force d'un peuple mesure son droit à la liberté. Vous nous dites, ajoutaient-ils, qu'il y a des territoires qui appartiennent à l'Europe, et que, dans certains pays, l'intérêt commun du continent prime tous les droits. Où donc trouvez-vous ces étranges principes? Vous refaites la carte de l'Europe au gré des peuples forts, et les faibles ont tort par cela qu'ils sont faibles. Admirable raisonnement! Que diriez-vous donc si un jour cet argument de l'intérêt européen vous imposait le sacrifice de votre nationalité et de votre patrie? Non, s'écriaient-ils, Rome n'est pas tenue d'être éternellement soumise au joug du gouvernement pontifical. Rome n'est pas en dehors du droit commun. Il n'y a pas de droit contre le plus saint des droits, la liberté. Rome veut être laïque, elle doit l'être. Et comment donc oseriez-vous confisquer à un seul État au monde le pouvoir de disposer de lui-même? Vous ne le feriez pas pour un homme, et vous le faites pour trois millions d'hommes!

Il n'y a, disaient les républicains, qu'une seule expédition possible, c'est celle qui fera respecter aux autres nations une stricte neutralité que la France doit rigoureusement observer elle-même. La seule manière d'intervenir en Italie, c'est d'empêcher l'intervention des autres. Vous le pouvez, vous le devez.

Telle était la logique des républicains. Parmi eux

on distinguait un groupe qui mérite une mention particulière : je veux parler des républicains catholiques. On sait qu'il y avait dans ces années-là en France une nuance de catholiques à part : ils n'allaient pas comme leurs coreligionnaires du côté de la monarchie. Ils professaient un dévouement sincère aux institutions républicaines. Ils croyaient que la religion n'exclut aucune forme de gouvernement, sauf celle qui porterait atteinte à la morale. Ils reconnaissaient pour dogme l'autorité en matière de foi, la liberté en politique. L'intervention était à leurs yeux un abus de la force contre le droit d'un peuple. Quant à la question du pouvoir temporel des papes, ils la résolvaient avec hardiesse dans un sens nouveau. Frappés des inconvénients sans nombre et des inévitables conflits qui naissent des rapports de l'Église et de l'État, ils proposaient la séparation : à ce divorce, les deux principes gagneraient en force, en autorité, en respect. L'État verrait s'évanouir tous les embarras que lui suscitent les ombrages du principe spirituel. L'Église verrait cesser toutes les humiliations que le principe laïque lui impose comme prix de sa tutelle ; elle serait plus forte, une fois délivrée des bienfaits suspects du pouvoir et dégagée de toute entrave temporelle. La séparation de l'Église et de l'État, tel était leur mot d'ordre. Ce qu'ils croyaient possible dans chaque pays, ils

l'espéraient à Rome : ils rêvaient l'établissement d'une papauté exclusivement spirituelle, imaginant tout un système de solidarité politique qui protégerait l'indépendance du saint-siége, sans qu'un peuple entier fût éternellement immolé à cette onéreuse garantie. Ils ne pensaient pas que les destinées de l'Église, non plus que les intérêts de la foi, fussent liées au sort précaire d'un petit État. Au nom d'une généreuse confiance dans l'immortalité de la foi, de l'Église et du pontificat spirituel, ils repoussaient hautement l'intervention.

Nous avons fidèlement rapporté les opinions des partis, les convictions des catholiques qui appelaient à grands cris l'expédition de Rome, et celles des catholiques qui la repoussaient. Nous devons ajouter que ce dernier parti, ardent et jeune, était de beaucoup inférieur à l'autre en nombre, en autorité, en talent. Nous avons rapporté les arguments des conservateurs en faveur de l'intervention, et les objections des républicains contre toute tentative hostile à la liberté intérieure d'un peuple. Le gouvernement français se décida pour l'intervention. La grande question du pouvoir temporel des papes fut tranchée par un acte éclatant qui restera comme un des faits caractéristiques du XIXe siècle.

CHAPITRE X.

Tableau rapide des derniers événements. — Siége et prise de Rome par l'armée française. — Retour triomphal du pape. — Derniers actes de son gouvernement (1849-1850).

Quand les plénipotentiaires de Gaëte eurent résolu en principe la question de l'intervention, il y eut comme une concurrence de zèle et une émulation de dévouement autour du saint-père. C'était à qui des peuples mettrait son épée au service du pontificat exilé. L'Espagne, le Portugal même briguaient cet honneur. Le cabinet du Piémont, dirigé par Gioberti, avait fait des offres empressées, mais froidement accueillies à Gaëte. Le nom de Gioberti semblait engagé trop avant dans les derniers événements de la péninsule. Quant au Portugal, terre classique des péripéties politiques, il était trop occupé chez lui pour que sa bonne volonté fût autre chose qu'une bonne intention. L'Espagne était bien loin pour être prête à temps : elle fit cependant en toute hâte ses dispositions.

On dit que la Russie elle-même offrit son concours. Le schisme grec eût été fier de prêter ses

cosaques à l'Église romaine. Le tzar était flatté de jouer ce rôle de grand protecteur de l'Occident. Les gouvernements catholiques ne le permirent pas, et le pontife n'y eût jamais consenti. Restait l'Autriche, restait la France. Mais l'Autriche avait alors de gros embarras sur les bras. Le Piémont refoulé sur lui-même se préparait aux derniers efforts, puisqu'il fallait les derniers. La Hongrie n'avait pas encore rendu son épée. D'ailleurs l'Autriche avait très-bien compris qu'il était impossible de tenir la France en dehors des affaires de Rome, et dans ce cas, en appelant elle-même la France à s'emparer de la question romaine, elle se donnait l'avantage de dire qu'elle consentait à la partager avec le cabinet de Paris. C'était une habileté diplomatique du prince Schwarzenberg, qui dirigeait alors le cabinet de Vienne. La France n'avait pas attendu l'invitation de l'Autriche, et, à la rigueur, elle s'en serait bien passée.

Nous ne raconterons pas l'expédition de Rome; nous n'en prendrons que les faits principaux, ceux qui ont amené le retour du saint-père.

Il y eut, on le sait, quelques embarras au commencement de la mission militaire du général Oudinot. L'armée française avait le mandat de restaurer le pontificat dans sa souveraineté temporelle; mais on préférait les moyens pacifiques, s'ils étaient encore possibles. M. Oudinot devait se

placer comme médiateur entre les Romains et le saint-père. Quand la médiation eut été repoussée par les armes de la démocratie romaine, la France déclara qu'elle entrerait dans Rome à tout prix. Elle avait tiré son épée du fourreau, elle ne voulait plus la remettre que victorieuse. En vain, la diplomatie et la chambre voulurent donner une autre direction à l'expédition romaine. Le conflit fut violent entre l'esprit militaire du gouvernement et les influences parlementaires : en vain M. de Lesseps était parti après le vote du 7 mai, qui enjoignait au ministère de ramener l'expédition d'Italie au caractère de médiation armée qu'elle devait avoir dans le principe. On répondait que négocier avec M. Mazzini, c'était le reconnaître. M. Oudinot avait été blâmé par l'Assemblée pour avoir trop fait la guerre. M. de Lesseps fut rappelé par le ministère pour avoir trop fait la paix.

Une fois que le gouvernement eut pris le parti décisif de rompre avec le système des tergiversations parlementaires, et de faire de l'expédition de Rome une véritable expédition, non une négociation armée, les choses marchèrent vite. La durée du siége ne s'était prolongée qu'à la faveur de ces incidents, qui avaient jeté beaucoup d'hésitation et de lenteur dans les opérations. Les causes qui avaient retenu si longtemps l'armée française sous les murs de Rome avaient donc été plutôt des

causes morales que militaires. Une fois ce terrain déblayé, tout marcha vite, et le siége fut bientôt assez avancé pour que l'assaut fût possible.

La France avait fait tous les sacrifices du siége, elle voulait avoir les avantages et la gloire du résultat. Elle ne voulait partager avec personne le droit d'entrer à Rome; elle prétendait n'admettre aucune puissance étrangère sur le théâtre de l'action. L'armée de Naples et les troupes espagnoles avaient demandé de concourir activement au rétablissement du pape : le général Oudinot accepta leur concours comme corps d'observation, en les tenant à distance. Il sut aussi maintenir dans une situation analogue l'armée autrichienne, lui permettant d'agir dans les légations, mais l'éloignant de Rome. Le 24 mai, avec la protection des armes de l'Autriche, le commissaire du pape, Bedini, proclamait la restauration du gouvernement pontifical à Ferrare, à Forli, à Ravenne et à Bologne. Le 27 juin, Sabelli, un autre commissaire du pape, rétablissait l'autorité de Pie IX dans les légations d'Urbino et Pesaro. Le jour n'était pas loin où l'armée française allait faire à Rome ce que les Autrichiens avaient fait dans les provinces. L'Autriche n'avait rendu au saint-père que les légations. La France allait lui rendre la capitale du monde catholique.

Après que le fameux bastion 8 de la porte Saint-

Pancrace eut été pris par nos soldats, la résistance de Rome devenait à peu près impossible. On pouvait combattre encore, mais de ce combat désespéré qui amène infructueusement l'anéantissement d'une ville. On aurait pu faire de Rome un tombeau : la convention romaine ne le voulait pas; après une discussion attristée, qui avait enlevé les dernières illusions aux plus obstinés, elle décréta la capitulation. Les triumvirs Mazzini, Saffi, Armellini refusèrent de se charger de ce mandat et se retirèrent pour faire place à trois nouveaux triumvirs, Salicetti, Mariani, Calandelli, dont la principale mission était d'essayer la négociation d'une amnistie, qu'ils n'obtinrent point. Il fallut se rendre sans condition : le 3 juillet, le général Oudinot fit, à la tête de son armée, une entrée triomphale au milieu du silence des uns, des applaudissements des autres. Le jour même il envoya à Gaëte le colonel d'état-major Niel, chargé de porter au saint-père les clefs de Rome et une lettre officielle annonçant la cessation des hostilités. Pie IX remit au colonel une lettre autographe, où il remerciait la France et le général du service rendu à l'Église dépossédée violemment de ses droits et à l'ordre européen troublé par l'anarchie.

Le général Oudinot organisa militairement Rome conquise. Il nomma le général Rostolan gouverneur de la ville, le commandant Le Rousseau pré-

fet de police, et différents commissaires pour diriger provisoirement les affaires de la guerre, la justice, les finances.

Le 1er août parut un manifeste de trois cardinaux, della Genga Sarmatei, Vanicelli Casoni et Altieri, chargés d'administrer au nom du pape. Ce manifeste proclamait officiellement le rétablissement du pouvoir souverain : les cardinaux annonçaient que la confiance du pontife les avait investis de pleins pouvoirs. Les affaires extérieures restaient seulement aux mains du pro-secrétaire d'État, le cardinal Antonelli, fixé auprès du pape, et devenu l'actif intermédiaire de la diplomatie romaine auprès des cours étrangères.

Le manifeste des cardinaux, que les démocrates appelaient ironiquement le *triumvirat rouge*, ne satisfit pas entièrement la France. Déjà le gouvernement français avait conçu de l'ombrage en lisant ces trois noms, dont au moins deux passaient pour représenter le parti absolutiste dévoué à l'Autriche. Les termes de leur proclamation, relatifs à l'intervention, étaient de nature à froisser la France qui n'y était seulement pas nommée : « La Providence divine, disaient les cardinaux, a soustrait à l'action déchaînée des plus aveugles et des plus noires passions, par le bras invincible et glorieux des *armées catholiques*, les peuples de tout l'État pontifical, et, d'une manière spéciale, le peuple de

la cité de Rome, siége et centre de notre religion très-sainte. » La France disparaissait ainsi dans la foule des nations catholiques. Le siége de Rome était presque effacé d'un trait de plume. En même temps les cardinaux agissaient, et leur action était aussi nette que leurs paroles, que leur silence plutôt. C'était une action très-déterminée dans le sens des anciennes idées grégoriennes et autrichiennes. On remontait le cours des événements non pas jusqu'en 1848, mais jusqu'en 1846, ce qui excédait tout à fait les intentions de la France. Ils instituaient une sorte de commission d'enquête chargée de passer en revue, dans un sévère examen de conscience, les manières d'être et de penser des employés de l'État. Ils procédaient en tout avec un zèle qui touchait à l'excès. Une partie de la population romaine, qui avait applaudi aux succès de notre drapeau, se refroidit à l'égard de notre armée, craignant qu'elle ne donnât les mains au rétablissement de l'ancien système clérical. Il sembla étrange au gouvernement français que les trois cardinaux affectassent de tenir en si notable oubli les services de la France. Il lui sembla convenable de rétablir, par un fait décisif, le vrai sens de l'expédition française : c'est ce que fit le Président de la république, dans une lettre célèbre écrite à l'un de ses aides-de-camp, M. Edgard Ney, pour être livrée à la publicité :

« La république française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais au contraire pour la régler, en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide, en remettant sur le trône pontifical le prince qui le premier s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles. J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du saint-père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du pape la proscription et la tyrannie : dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore, on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le devoir temporel du pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral.* J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France ni des souffrances de nos braves soldats. Toute insulte faite à notre drapeau ou à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que, si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation. Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout,

comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté. Il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats. »

Nous avons insisté sur les actes des trois cardinaux et sur la lettre du Président de la république française qui servit de réponse à ces actes, parce que cette lettre et les faits qui y donnèrent lieu nous semblent également caractéristiques. Cette situation réciproque de la France et des conseillers du pontificat n'a fait que se développer dans la suite. Le gouvernement français marquait nettement ce qu'il voulait, à savoir la restauration du pontificat, mais, en même temps, le rétablissement d'une liberté sage, dont le progrès avait été si tôt et si violemment interrompu par les excès de la *jeune Italie*. Les nouveaux conseils de la papauté inclinaient à rompre avec le glorieux programme de 1847. Ils s'efforçaient de rétablir la souveraineté temporelle de Pie IX sur les mêmes bases que celle de Grégoire XVI, en lui inspirant une défiance excessive pour les idées généreuses qui avaient inauguré son règne. Ils semblaient prendre à tâche de montrer l'incompatibilité de l'esprit pontifical et du libéralisme moderne. Ils retournaient à la vieille thèse du pouvoir absolu, prétendant restituer ainsi à l'autorité du pape son véritable caractère, impru-

demment compromis par excès de bonté. Mais la France aussi avait un caractère qu'elle ne pouvait abdiquer : elle ne pouvait pas être intervenue purement et simplement, comme serait intervenue l'Autriche. Pays catholique, elle remettait le trône de l'Église sur sa base un instant ébranlée. Pays libéral, elle voulait consolider cette base par des institutions utiles et durables; elle voulait, en restaurant le pontife, garantir les droits de ses sujets, non contre le saint-père, dont le cœur est la générosité même, mais contre ses conseillers, trop sujets à des impressions exagérées, trop accessibles à l'influence des souvenirs sinistres, trop portés à croire que la confiance perd les souverains et que la rigueur les sauve. La lutte avait commencé dès le lendemain de l'entrée de notre armée à Rome ; elle dura longtemps encore entre l'influence des généraux français et l'habile inertie des cardinaux. Pie IX semblait s'être retiré tout entier dans le domaine immatériel de l'administration religieuse, et avoir abdiqué, pour ainsi dire, son action politique entre les mains de ses conseillers.

On vit bientôt, cependant, que cette abdication n'était qu'apparente, en lisant le *motu proprio* du 19 septembre 1849. D'une part, le saint-pontife accordait une amnistie; de l'autre, il promettait une réorganisation administrative et judiciaire. Sans doute les esprits difficiles trouvaient que l'amnistie

était trop encombrée de restrictions : on en exceptait ceux qui avaient participé, comme députés ou chefs militaires, à l'établissement de la république. D'autres disaient qu'au lieu de cette promesse de réorganisation future, il eût mieux valu un fait. Mais si on voulait tenir compte des circonstances, des craintes encore persistantes, des périls encore présents, on rendait plus de justice au caractère modéré et conciliant du *motu proprio*, qui était bien encore une inspiration du cœur de Pie IX.

Cependant la France pressait de respectueuses sollicitations le saint-père pour obtenir de lui son retour dans la ville pontificale, réconciliée par la conquête. Ce fut l'objet d'une longue et laborieuse négociation. Autant la France désirait voir le pape rétabli dans l'exercice direct de son autorité, autant ses conseillers montraient d'éloignement pour cet acte décisif, craignant bien à tort pour la liberté politique du saint-père en présence d'une armée étrangère. Il est vrai de dire que tout manquait à la fois à la papauté pour reprendre l'exercice de son pouvoir dans Rome, les moyens matériels plus encore peut-être que les moyens moraux, une armée nationale et des finances plus encore que l'autorité. L'État tout entier était à refaire, et la base manquait pour ce grand travail; on ne pouvait faire aucun fonds sur la société romaine. Le tableau de cette désorganisation est tracé avec vigueur par

l'auteur anonyme d'un travail publié par la *Revue des Deux-Mondes* sur les *grandes puissances en* 1850[1]. La révolution romaine avait anéanti le peu de force que la détestable administration de Grégoire XVI avait laissée à son successeur. D'un côté, le parti démagogique avait conservé des adeptes dans Rome ; de l'autre, la portion calme et éclairée de la population ne se montrait capable d'opposer aucune résistance aux mauvaises passions. Entre les avocats et les lettrés qui regrettaient la république, et les grandes familles princières ou municipales qui en redoutaient le retour et craignaient de se compromettre en travaillant à le prévenir, la multitude flottait indécise au gré des événements, prête à saluer la restauration du pape comme elle avait salué l'établissement de la république, sans apporter à la papauté d'autre appui que des acclamations banales et changeantes comme les impressions de l'imagination. C'étaient là les partis à Rome; les anciens libéraux *républicanisés* par Mazzini, les bourgeois riches et les nobles, tremblant à l'idée d'un retour possible de la république, et le peuple qui ne demande qu'à crier quelque chose. Pas un seul élément solide sur lequel on pût fonder l'administration restaurée. La conscience de cette faiblesse, le sentiment de cette situation iso-

1. *Annuaire des Deux-Mondes*. 1850.

lée entre un parti extrême, une aristocratie peureuse et un peuple banal, contribuèrent pour beaucoup à retarder le retour du saint-père, qui ne consentit à rentrer dans sa capitale que le 12 avril 1850, près d'un an après la prise de Rome.

Ce fut un grand événement et une fête triomphale. La population des États romains n'offre, nous l'avons dit, aucune consistance pour fonder quelque chose. Pour cela, il faut un degré d'instruction et de réflexion qui manque aux Romains. Mais cette multitude, inconsistante par caractère, est admirable au jour des émotions. Ce n'est pas une nation politique, mais c'est un peuple de poëtes et d'artistes. L'âme italienne éclate en transports, la sensibilité en larmes, la joie en acclamations, dès qu'un grand spectacle frappe leurs sens ou saisit leur imagination. Ici, que de motifs nouveaux d'émotions! que de sentiments touchants! que de souvenirs! Peut-être même la pensée de l'ingratitude et le remords des fautes passées excitaient encore ces âmes, toutes d'instinct, et donnaient un nouvel élan à cet enthousiasme presque lyrique. Tel habitant du Transtévère croyait naïvement expier par ses cris de joie les acclamations poussées autour de Mazzini. D'ailleurs, la papauté est si profondément attachée au plus profond du cœur des Italiens, le nom de Pie IX avait été entouré d'un

culte si tendre, d'une idolâtrie si sincère avant les jours néfastes de la révolution ! Tout cela se retrouvait à la fois à l'heure du retour; tout cela éclatait en transports, débordait en larmes. Dans ce peuple agenouillé, qui semblait retrouver un père, on aurait eu peine à reconnaître les farouches multitudes enrôlées hier sous le drapeau de Mazzini. Enthousiasme mobile du peuple, sincère pourtant, même dans ses contradictions.

Le pape était parti le 4 avril de Portici, où depuis quelques mois il avait transporté son séjour errant. Le roi de Naples et toute sa cour accompagnèrent Sa Sainteté jusqu'aux frontières romaines. L'adieu fut une longue effusion entre Pie IX et l'hôte généreux du saint exilé. L'ovation commença pour le pontife à Terracine, première ville de ses États; elle ne s'arrêta plus qu'au pied du dôme de Saint-Pierre. Lorsque les salves d'artillerie eurent annoncé l'approche du pontife, Rome tout entière se précipita sur la route d'Albano. Le bruit de l'artillerie semblait la grande voix de l'allégresse populaire, saluant le retour du souverain. Les cloches sonnaient à toute volée; le soleil, voilé depuis le matin, déchira tout à coup les nuages et jeta la joie de ses rayons sur cette scène magique. Tous les ambassadeurs, la municipalité romaine, le clergé se portèrent à la rencontre du saint-père, accompagnés d'une partie de l'armée française. Ce

fut un spectacle touchant, quand cette immense députation des nations rencontra la voiture pontificale. Pie IX descend sur cette terre qui lui est rendue; l'armée, le peuple, les ambassadeurs, les généraux ont courbé le front sous la main pontificale d'où se répand la bénédiction. Les pleurs inondent la figure du pontife. Il retrouve ses enfants, son peuple. Deux années d'infortune et de désolation disparaissent dans cette fête de tous les cœurs émus. Pie IX a tout pardonné, et, ce qui est plus difficile, tout oublié dans cette heure rapide et sublime. Il rentre dans la ville des papes, et va sanctifier par la prière les émotions du retour. La vaste basilique de Saint-Pierre entend un solennel *Te Deum*, chanté au milieu des flots de la population romaine, en face des nations catholiques, représentées par leurs ambassadeurs. L'Europe charmée applaudit à ce grand triomphe de la foi.

La première pensée du pontife rétabli dans son autorité temporelle fut une pensée de reconnaissance qu'il exprima en consistoire, dans la célèbre allocution du 20 mai, envers les quatre puissances qui étaient accourues au jour de ses épreuves: « Devant vous parler aujourd'hui, disait le pontife, pour la première fois depuis notre retour à Rome, nous n'avons rien de plus à cœur que de rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces pour tant de bienfaits, et de payer un tribut légitime de

louanges aux nobles nations et aux princes qui, sous l'inspiration de Dieu, ont si bien mérité de nous et de ce siége apostolique, et se sont fait une joie et une consolation d'aider et de défendre par leurs trésors, leurs conseils et leurs armes la souveraineté temporelle de ce même siège, et de rendre à la ville et à l'État pontifical l'ordre et la tranquillité. » Il parlait de la France en termes élevés et dignes : « Cette nation, disait-il, et l'illustre Président de la république, accourant à l'aide de notre personne et de nos États, sans épargner aucune dépense, ont décidé d'envoyer ces braves généraux et ces soldats, qui, après avoir soutenu tant de fatigues, ont délivré Rome de la malheureuse condition dans laquelle elle était tombée, et se sont fait une gloire de nous ramener dans ses murs. »

Nous nous arrêtons à ces belles paroles. Au delà de cette date commence l'histoire actuelle. Notons seulement qu'une série d'édits commença dès la fin de 1850 à réorganiser l'administration politique, civile et judiciaire. Nous nous bornons à marquer les innovations. On crée cinq ministères (intérieur, justice, finances, commerce, guerre); ces cinq ministères peuvent être confiés à des mains laïques. Au-dessus d'eux se place, avec des attributions fort étendues, le secrétaire d'État, qui ne peut être qu'un cardinal, et qui a de droit la présidence du

conseil des ministres et les rapports du saint-siége avec les gouvernements étrangers. Ce secrétaire est le délégué du pontife dans l'exercice de la souveraineté temporelle, il a le droit par excellence du souverain, celui de valider les lois. Il a la signature suprême, il gouverne par délégation.

Un conseil d'État concourt à la préparation des lois ; sauf le cas de contentieux administratif, ce conseil n'émet que des opinions ; ses avis ne deviennent lois que par la sanction des ministres. Il n'est même appelé à ce rôle consultatif que sur la demande expresse du ministère. Ses attributions ordinaires se bornent au contentieux.

Une consulte des finances, représentation très-indirecte et très-lointaine de la population, est chargée d'examiner les budgets des recettes et des dépenses. Elle n'a pas de caractère législatif. Elle formule de simples avis. Le pays n'intervient réellement que dans l'administration communale : encore la loi qui fixe les conditions de l'électorat municipal est-elle d'une extrême rigueur. Évidemment ces mesures sont provisoires, ce sont les premiers et incomplets essais d'une politique qui se reconstitue sur un sol dévasté. Il ne faudrait pas juger, d'après ces ébauches d'administration, les vues du gouvernement pontifical une fois consolidé par l'apaisement des passions. C'est à l'avenir seul qu'appartiendra le jugement définitif de ce règne

inauguré par la plus généreuse confiance du souverain, trahi par la plus criminelle légèreté du peuple, et qui s'achèvera, nous n'en doutons pas, par la réconciliation définitive du souverain et du peuple, d'une liberté sage et d'un inaltérable respect. C'est-là le sens élevé et la haute portée du pontificat temporel de Pie IX.

Par malheur, depuis quelques années, le saint-père semble fatigué du poids de cette souveraineté qui fut une croix si lourde pour ses épaules brisées, pour son courage trahi. On dirait qu'il se retire de plus en plus dans la sphère de la théologie et de l'administration religieuse du monde. Des faits éclatants sont venus révéler depuis trois ans, en Italie, en Angleterre, en Hollande, l'action incessante de cette pensée tout entière appliquée aux intérêts de la foi. Quant aux soucis de la politique, le pontife croit pouvoir s'en reposer sur le zèle de son conseil intime. Sa main hésite à reprendre avec la décision d'autrefois ce sceptre si lourd et si glorieux, ce levier de la liberté italienne avec lequel il soulevait, il y a cinq ans, tant de sympathies trompeuses et de peuples ingrats. Mais l'expiation de ces grandes trahisons a été longue et cruelle. L'expérience des désastres a dû éclairer bien des intelligences, former bien des âmes à la patience, ce courage de la volonté qui sait attendre, à la modération, ce courage du désir qui sait se résigner au possible, au

juste, au vrai. Que le saint-père ose gouverner encore, et qu'il gouverne, comme il sait le faire, pour instruire et améliorer le peuple, corriger les abus, préparer l'avenir. Qu'il reprenne son pouvoir à la date de 1847, et qu'il fonde, autour du trône le plus vénéré de l'univers, les institutions que réclame l'époque, et que faisait pressentir, avant l'heure des troubles, l'intelligente modération de son caractère. Il renouera ainsi la chaîne d'or de son pontificat, brisée par la violence des temps, et dans le saint évêque, Rome, l'Italie, l'Europe béniront une fois encore le souverain éclairé.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

